



ONU DC

Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime

PROGRAMME MONDIAL DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ MARITIME

PAQUET D'INFORMATION

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	03
ÉQUIPES DE MISE EN ŒUVRE	05
• Équipe de l'océan Atlantique	06
• Équipe du golfe d'Aden et de la mer Rouge	8
• Équipe du siège	10
• Équipe Océan Indien Est	12
• Équipe Océan Indien Ouest	14
• Équipe d'Amérique latine et des Caraïbes	16
• Équipe de soutien à la gestion	18
• Équipe méditerranéenne	20
• Équipe de l'océan Pacifique	22
PARTENARIATS	25
• Partenariat UE-GMCP	26
• Partenariat Japon-GMCP	28
• Partenariat WWF-GMCP	30
• Partenariat Stable Seas-GMCP	32
• Partenariat Skylight-GMCP	34
• Partenariat NSDD-GMCP	
PROGRAMMATION	39
• Travaux du GMCP en milieu carcéral : Maldives	40
• Travaux du GMCP en milieu carcéral : Sri Lanka	41
• Travaux du GMCP en milieu carcéral : Kenya	42
• Travaux du GMCP en milieu carcéral : Somalie	43
• Forum de l'océan Indien sur la criminalité maritime	44
• Procès simulés	46
• Réunion du groupe d'experts juridiques	48
• Techniques de fouille de navires en bord de mer	50
• Formation en milieu fluvial	52
• Rôles sexospécifiques dans la lutte contre la criminalité maritime	54
• Volontaires des Nations Unies au sein du GMCP	56
• Innovation et technologie pour lutter contre la criminalité maritime	58
• Défendre le cyberspace : Câbles sous-marins et cybermenaces en mer	60
• Crimes relatifs au secteur de la pêche	62
• Crimes affectant les écosystèmes côtiers et marins	64
• Lutte contre le terrorisme maritime	66
• Conseil de sécurité de l'ONU : dissuader les violations des sanctions en mer	68
• Initiative céréalière de la mer Noire	70
•	
PUBLICATIONS	72



Officiers de la police chypriote lors d'une formation à l'application du droit maritime organisée par le GMCP dans les nouvelles installations du Centre chypriote pour la sécurité terrestre, maritime et portuaire (CYCLOPS).

AVANT-PROPOS



Nous vous présentons le Paquet d'information du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime de l'ONUDC. Il s'agit du plus grand programme mondial de l'ONUDC, qui jouit d'une réputation bien méritée au regard de l'efficacité et de la sophistication de l'aide qu'il apporte à ses États membres. Grâce à sa forte présence sur le terrain et à son personnel hautement qualifié, le programme se penche sur l'ensemble des formes de criminalité maritime, allant des plus traditionnelles, telles que la piraterie, aux plus modernes, telles que la tromperie des systèmes électroniques de surveillance des navires. Le personnel du GMCP se trouve en mer dans les navires des garde-côtes, dans les salles d'audience où il soutient les poursuites maritimes, aux centres de coordination et de sauvetage maritime, ou encore en train de soutenir les régimes de sanctions du Conseil de sécurité.

Le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime s'inscrit dans le cadre du nouveau Service de gestion des frontières de l'ONUDC et a joué un rôle important dans l'intégration de nos activités au niveau des frontières. Dans le présent Paquet d'information, vous découvrirez la contribution du programme au travail environnemental de l'ONUDC en mer, notamment la lutte contre la criminalité dans le secteur de la pêche, qui prive les communautés côtières de leurs moyens de subsistance. En outre, vous y trouverez des informations sur le soutien important apporté aux secteurs de la justice de nos États membres dans le monde entier, à l'heure où ils s'attaquent à la criminalité qui se déroule dans la juridiction complexe des océans, mais qui a un effet direct sur la paix et la sécurité sur terre. Enfin, vous apprendrez comment ce travail soutient l'atteinte des Objectifs de développement durable relatifs aux océans, à la justice et à l'égalité des sexes.

Nous sommes convaincus que la lecture du présent Paquet d'information vous sera d'une grande utilité. Nous tenons à vous remercier de votre soutien.



Alan Cole
Chef, Service de gestion des frontières
ONUDC

ÉQUIPES DE MISE EN ŒUVRE



ÉQUIPE DE L'Océan ATLANTIQUE



PRÉSENCE

PROGRAMMATION

TYPES DE CRIME MARITIME QUE NOUS CONTRONS



TERRORISME
EN MER



TRAFIC ILLICITE
DE MATIÈRES
NUCLÉAIRES



LE TRAFIC
DE DROGUE



LE TRAFIC
D'ARMES À FEU



CRIMES DANS
LE SECTEUR
DE LA PÊCHE



LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAFIC
DE MIGRANTS



PIRATARIE



INFRACTIONS AUX
SANCTIONS
DE L'ONU



CRIMES QUI
TOUCHENT
L'ENVIRONNEMENT



“

« Dans le cadre des mesures visant à assurer la sécurité maritime, la CEDEAO a élaboré l'Acte additionnel aux Conditions de transfert des personnes soupçonnées de piraterie et des éléments de preuve qui leur sont associés, grâce au soutien de l'ONU DC à travers le projet SWAIMS financé par l'UE. Cet Acte fournit un véritable cadre de coopération entre les États membres de la CEDEAO pour la poursuite des actes de piraterie et je suis convaincu qu'il renforcera davantage les progrès réalisés dans le domaine de la sécurité maritime au niveau régional. »

DR. ABDOURAHMANE DIENG, CHEF DE DIVISION SÉCURITÉ RÉGIONALE, DÉPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES, PAIX ET SÉCURITÉ, COMMISSION DE LA CEDEAO

Le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime (GMCP) de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONU DC), conformément à cet appel, fournit un soutien aux États membres de la CEDEAO et de la CEEAC depuis 2013. Ce soutien a pour but de renforcer l'État de droit par l'amélioration de la législation et son application en conformité avec la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres conventions pertinentes, et ce, depuis 2013.

Tirant parti de ces initiatives de réforme juridique, l'objectif global des projets du GMCP dans la région consiste à permettre aux États membres de la CEDEAO et de la CEEAC de poursuivre les affaires de piraterie et d'autres crimes maritimes conformément au code de conduite de Yaoundé, et d'accroître la réponse et la coopération dans les différentes zones maritimes conformément à l'architecture de Yaoundé.

La région du Golfe de Guinée a été à l'épicentre des discussions mondiales sur la sécurité maritime au cours de la dernière décennie, en raison des incidents de piraterie et enregistrés. Le CSNU, la CEEAC et la CEDEAO ont exprimé leur inquiétude face à l'escalade de ce phénomène, appelant à une coopération internationale et régionale pour y faire face.

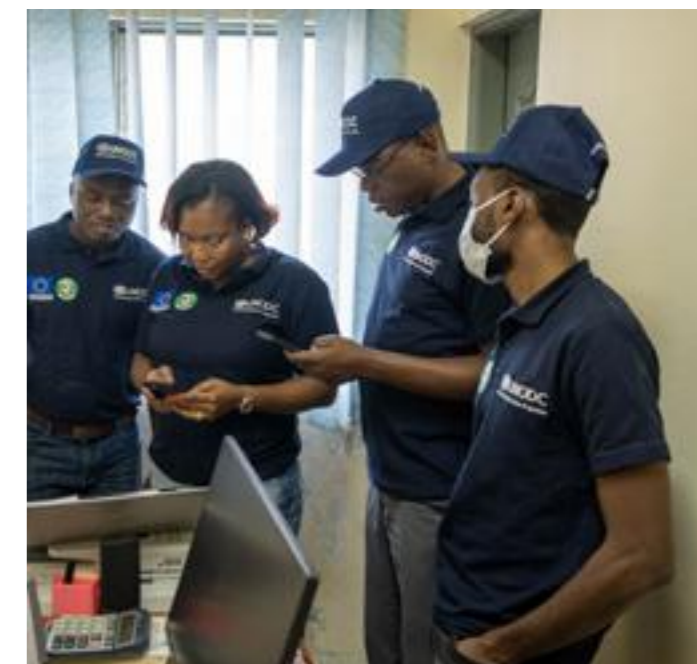


NOS PRIORITÉS

- ✓ Revue de la législation et aide aux États membres de la CEDEAO et de la CEEAC dans le cadre de leurs efforts visant à mettre appliquer la CNUDM et d'autres conventions internationales pertinentes.
- ✓ Coordination inter-agences grâce au développement des PONH en matière de collecte et de traitement des preuves.
- ✓ Offre de cours de formation à la collecte de preuves en mer, au droit de la mer et à la criminalité maritime aux agences chargées de l'application du droit maritime (MLE).
- ✓ Soutien aux opérations maritimes au moyen de conseils techniques et d'analyses en matière de sensibilisation au domaine maritime (MDA).
- ✓ Coopération régionale et internationale grâce à l'élaboration et à la signature d'accords et de protocoles d'accord.
- ✓ Élaboration de stratégies communautaires

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

- ✓ Rapports d'évaluation juridique sur la criminalité maritime au Cap-Vert, à Sao Tomé-et-Principe et au Gabon soumis aux autorités nationales.
- ✓ Évaluation des dimensions sexospécifiques de la criminalité maritime, des réponses et des capacités dans les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale.
- ✓ Procès simulés menés en Côte d'Ivoire, au Cameroun, à Sao Tomé-et-Principe, au Sénégal, au Gabon, au Nigeria et au Togo.
- ✓ Modules spécifiques VBSS et formations à la collecte de données dispensés aux homologues nationaux des zones E et F.
- ✓ Stratégies communautaires de prévention de la criminalité élaborées dans le delta du Niger.
- ✓ Matériel informatique fourni aux homologues nationaux des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.
- ✓ Formations juridiques dispensées aux agences MLE en Angola, au Bénin, au Cameroun, au Cap-Vert, en République du Congo, en Côte d'Ivoire, en RDC, au Gabon, au Ghana, au Nigeria, à Sao Tomé-et-Principe et au Togo.



ADOPTION DE L'ACTE ADDITIONNEL AUX CONDITIONS DE TRANSFERT DES PERSONNES SOUPÇONNÉES D'AVOIR COMMIS DES ACTES DE PIRATERIE ET DES BIENS ET / OU ÉLÉMENTS DE PREUVE QUI LEUR SONT ASSOCIÉS EN VUE DE POURSUITES JUDICIAIRES

L'élaboration de l'Acte additionnel aux Conditions de transfert des personnes soupçonnées d'avoir commis des actes de piraterie et leurs biens et / ou éléments de preuve entre les États membres de la CEDEAO fut l'un des principaux résultats des efforts déployés en vue de soutenir la poursuite des actes de piraterie dans la région.

L'Acte additionnel, dont la CEDEAO, en partenariat avec l'ONU DC et grâce au soutien de l'Union européenne (UE) dans le cadre du projet intitulé « Soutien à la sécurité maritime intégrée en Afrique de l'Ouest (SWAIMS) », s'est chargé de l'élaboration a été adopté le 3 juillet 2022 à Accra lors de la 61e Session ordinaire de l'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO.

L'Acte sert à faciliter le transfert des personnes soupçonnées de piraterie et des biens et / ou preuves qui leur sont associés entre les États membres de la CEDEAO dotés d'un cadre juridique approprié pour veiller à un « cadre juridique complet ». Il permettra de poursuivre les actes de piraterie, tout en garantissant le respect du droit international applicable en matière de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne le traitement des personnes soupçonnées ou transférées et l'inclusion d'une disposition contre la peine de mort.

CHIFFRES

1713

JUGES, PROCUREURS
ET AGENTS MLE FORMÉS

57

FORMATIONS /
SUVI

429

FEMMES
FORMÉES

19

PAYS
AIDÉS

3

RAPPORTS D'ÉVALUATION
JURIDIQUE PRÉSENTÉS

ÉQUIPE DU GOLFE D'ADEN ET DE LA MER ROUGE



PRÉSENCE
PROGRAMMATION

TYPES DE CRIME MARITIME QUE NOUS CONTRONS



LE TRAFIC
DE DROGUE



LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAFIC
DE MIGRANTS



LE TRAFIC
D'ARMES À FEU



ENGINS
EXPLOSIFS
IMPROVISÉS EN EAU



CRIMES DANS LE
SECTEUR DE LA PÊCHE



« L'ONU DC est une agence de premier plan soutenant le ministère de la Pêche et de l'Économie bleue dans sa lutte contre la pêche illégale. Nous lui sommes reconnaissants du soutien apporté dans le cadre de son Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime par la mise en œuvre du Projet de protection des pêches et d'application de la loi ».

S.E. AHMED HASSAN ADEN, MINISTRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE – SOMALIE

NOS PRIORITÉS

01. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'APPLICATION DU DROIT MARITIME

Grâce à des formations et à des projets infrastructurels, les officiers chargés de MLE dans les pays du golfe d'Aden sont dotés des connaissances, des stratégies et des procédures nécessaires à la réalisation d'opérations de contrôle efficaces lors de leurs patrouilles. Il s'agit notamment de cours de sensibilisation au domaine maritime (MDA), de matelotage de base, de VBSS, d'anglais, d'ingénierie, de communication et d'informatique. Le soutien du GMCP-ONU DC a permis aux officiers chargés de MLE de maintenir l'équipement des ports et de coordonner les activités afin de lutter efficacement contre la criminalité maritime dans la région.

02. PROTECTION DES PÊCHES, APPLICATION DES LOIS ET POURSUITES CONNEXES

Cette initiative est centrée sur le renforcement des capacités de la Somalie à lutter contre la criminalité liée à la pêche. Suite à l'achèvement réussi de la première phase de formation en octobre 2021, les deuxième et troisième phases se sont conclues en 2022. Le programme s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à doter la Somalie d'une capacité de protection des pêches qui réduirait la pêche INN ainsi que d'autres formes de criminalité organisée, telles que le trafic d'armes et la traite des êtres humains. Cela relève du mandat de l'ONU DC en tant que partie intégrante de l'IOfMC, de l'EUNFOA, de la CMF et d'autres forces déployées dans la région à l'appui de la Somalie (résolutions 2551 (2020) et 2607 (2021) du Conseil de sécurité des Nations unies).

03. VEILLER À CE QUE LES PRISONS RESPECTENT LES DROITS DE L'HOMME

Guided by the Nelson Mandela Rules, GMCP has supported various activities within the Somali prison system. These include capacity-building training for prison officers on the humane treatment of prisoners, prevention of violent extremism, ensuring prison security, meeting the basic needs of vulnerable prisoners, vocational training to support prisoners' rehabilitation and reintegration, and prison refurbishments. All activities are implemented with the objective of ensuring human rights compliance in the prison.

04. RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Le GMCP, guidé par différentes résolutions du Conseil de sécurité, surveille et perturbe le commerce illicite qui finance le terrorisme en Somalie et s'efforce de faciliter la coopération régionale en matière de justice pénale par le biais du Forum de l'océan Indien sur la criminalité maritime. En 2022, le GMCP a élaboré des documents stratégiques, des outils pratiques et du matériel éducatif afin de permettre aux États membres de mieux enquêter sur les marchandises sanctionnées. Dans le cadre des mandats qui lui ont été confiés par le Conseil de sécurité, le GMCP s'efforce de promouvoir la coordination interinstitutionnelle et l'appropriation locale d'une série de questions qui influent sur le respect des sanctions. De même, le GMCP procède régulièrement à l'analyse de l'évolution des menaces afin d'éclairer le développement de projets locaux destinés à répondre aux besoins des bénéficiaires.

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

- ✓ Amélioration des capacités d'interception et d'enquête en matière de MLE par une formation axée sur le renforcement des capacités.
- ✓ Cérémonie d'ouverture du nouveau centre de formation maritime de l'Unité de police maritime de Mogadiscio.
- ✓ Des officiers somaliens chargés de MLE ont mené une formation de formateurs (FdF) à la gestion et au partage de l'information à Bosaso.
- ✓ Les officiers chargés de MLE à Bosaso ont appréhendé avec succès un groupe se livrant à la pêche IUU.
- ✓ Facilitation, en partenariat avec 19 agences du gouvernement kenyan, de l'élaboration d'une feuille de route en vue de renforcer la coopération inter-agences dans la lutte contre le commerce illicite le long de la frontière entre le Kenya et la Somalie.
- ✓ Réalisation d'une évaluation préliminaire des besoins et consultation des parties prenantes aux points frontières de Mandera et de Lamu afin d'orienter la mise en œuvre de la feuille de route.
- ✓ Élaboration d'un outil pratique décrivant les techniques permettant de détecter et d'enquêter sur les flux maritimes de marchandises soumises à des sanctions et à des restrictions dans le golfe d'Aden.
- ✓ Lancement d'un cours d'apprentissage en ligne pour former les praticiens à procéder à des examens médico-légaux de base du charbon de bois afin de faire respecter l'interdiction des exportations de charbon de bois somalien.
- ✓ Formation, en partenariat avec le PNUE, d'officiers de cinq pays aux techniques avancées d'analyse médico-légale du charbon de bois et aux solutions de remplacement de celui-ci.
- ✓ Des officiers des garde-côtes kényans formés par le GMCP se sont vu confier la tâche de dispenser des formations à la gestion et au partage de l'information à cinq agences kényanes.
- ✓ Exécution d'activités de formation professionnelle à l'appui de la réadaptation et de la réinsertion des prisonniers.
- ✓ Travaux en cours sur l'infrastructure pénitentiaire afin de veiller à ce que les lieux de détention soient sûrs et respectueux des droits de l'homme.
- ✓ Création d'une Garde côtière plus active et plus reconnue au Yémen.
- ✓ Exécution réussie de deux évaluations régionales spécialisées et de deux événements de coopération régionale, ainsi que de quatre cours de formation interagences nationales en matière de MDA dans la région GARS.
- ✓ Hausse du nombre de patrouilleurs opérationnels de la GCY à Aden.
- ✓ Facilitation de la participation de la GCY à un exercice multinational de sécurité maritime.



ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE

1. Achèvement des travaux d'infrastructure du centre de formation maritime de Mogadiscio.
2. Installation d'un radar et d'un écran multifonctions en Somalie.
3. Livraison d'équipements de communication et de génie à Berbera, Bosaso et Mogadiscio.
4. 2500 ensembles d'uniformes livrés à la GCY. En conséquence, la GCY a acquis une plus grande reconnaissance aux niveaux national et international.
5. 25 ensembles de matériel et d'équipements de plongée modernes (suffisants pour quatre équipes de plongée) livrés à la GCY.
6. Remise en état des prisons de Berbera et de Bosaso.

FIGURES

809

AGENTS FORMÉES

130

FEMMES FORMÉE

62

FORMATIONS /
MONTORAT

HISTOIRE D'IMPACT SENIOR VBSS OFFICER

SÉCURITÉ EN MER : PRÉVENIR LES CRIMES MARITIMES SUR LA CÔTE SOMALIENNE

En juin 2022, les agents de l'Unité de police maritime du port de Bosaso (BPMPU) ont arrêté sept pêcheurs de pays tiers et saisi leurs bateaux en raison de leur activité de pêche illégale. L'ONU DC, l'US-INL et le gouvernement danois ont aidé la BPMPU en lui fournissant des bateaux aux fins d'opérations de patrouille et de recherche. En outre, des officiers de la BPMPU formés par l'ONU DC ont conseillé et guidé plusieurs officiers du district de Benderbayla en matière de perquisition et de saisie, de collecte et de traitement des preuves, et de préparation des dossiers.

Ce mentorat a permis d'obtenir des résultats opérationnels positifs tout au long du mois de juin 2022 dans la région de Bari, à Benderbayla. Des armes et des munitions ont été saisies, et sept ressortissants étrangers et trois Somaliens ont été arrêtés. Comme l'a noté Salad, un officier principal chargé des VBSS, « sans le soutien vital et les conseils de l'ONU DC et des donateurs, nous n'aurions pas été en mesure d'entreprendre nos opérations en matière de MLE afin de lutter contre les crimes en mer, notamment dans le golfe d'Aden, qui est une voie de passage essentielle pour le commerce international ». Le GMCP-ONU DC reste pleinement mobilisé à l'appui des officiers et au renforcement de leur capacité opérationnelle.



ÉQUIPE DU SIÈGE



NOUVEAU PROGRAMME DÉVELOPÉE EN 2021

TYPES DE CRIME MARITIME QUE NOUS CONTRONS



LE TERRORISME
EN MER



LE TRAFIC
ILLICITE DE MATIÈRES
NUCLÉAIRES



LE TRAFIC
DE DROGUE



LE TRAFIC
D'ARMES À FEU



CRIMES DANS LE
SECTEUR DE
LA PÊCHE



LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAFIC
DE MIGRANTS



PIRATERIE



INFRACTIONS
AUX SANCTIONS
DE L'ONU



« Faisant écho au sentiment de l'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, selon lequel aucun État ni aucune organisation ne peut supprimer la piraterie à lui seul, la coopération entre le CSI de la ReCAAP et l'ONU DC constitue une étape importante dans la lutte contre ce phénomène et les vols à main armée à l'encontre des navires en Asie. Cette coopération stratégique aboutirait à des résultats mutuellement bénéfiques, fondés sur les compétences essentielles des deux organisations. »

M. KRISHNASWAMY NATARAJAN, DIRECTEUR EXÉCUTIF, CENTRE D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS DU RECAAP



NOS PRIORITÉS

01. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Nous définissons l'orientation du GMCP sur le plan thématique et régional en réponse aux demandes des États membres et de nos collègues travaillant dans les bureaux régionaux de l'ONU DC.

02. DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES

Nous mettons au point des projets visant à répondre aux besoins des États membres

03. PLAIDOYER

Nous veillons à ce que les États membres, les agences partenaires de l'ONU, les homologues du GMCP et le grand public aient accès aux informations relatives à nos activités.

04. PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

Nous veillons à ce que le personnel du GMCP soit correctement préparé à ses tâches grâce à la formation et au soutien.

VIE SOUS L'EAU

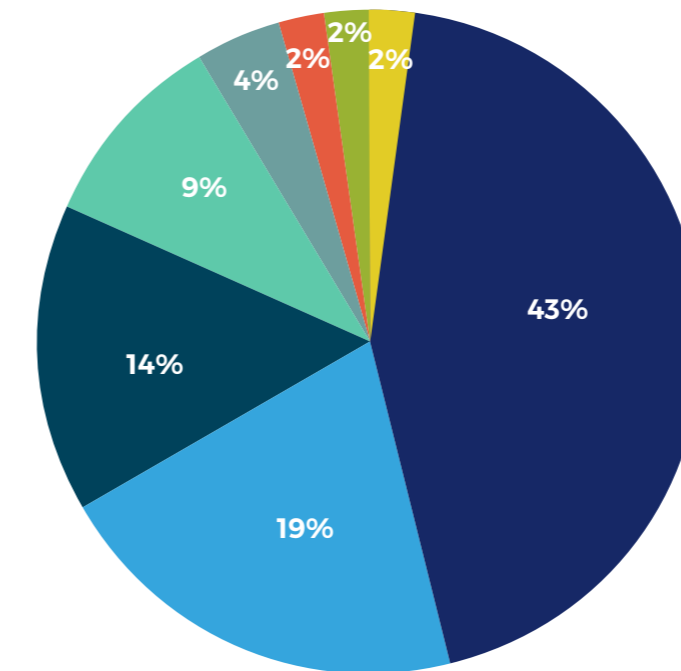
« Le GMCP entend redoubler ses efforts en matière de lutte contre la criminalité dans le secteur de la pêche ainsi que contre ceux qui affectent l'environnement maritime, et ce afin de contribuer à la mise en œuvre de l'ODD 14 relatif à la vie sous l'eau. »

SIRI BJUNE, RESPONSABLE, GMCP



ENGAGEMENTS DU GMCP ENVERS LES PROJETS EN COURS

220,5 MILLIONS DE DOLLARS US



PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

- ✓ Nouveaux programmes régionaux en Algérie, à Chypre, au Brésil, au Mexique, au Maroc et au Paraguay.
- ✓ Nouvelle programmation thématique sur les crimes dans le secteur de la pêche et ceux affectant l'environnement, ainsi que ceux liés aux biens culturels, au régime des sanctions et aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN).
- ✓ Nouvelles vidéos promotionnelles et matériel de sensibilisation.
- ✓ Modalité de communication maritime multilingue.
- ✓ Procès simulés au Kenya et aux Seychelles.
- ✓ 6e Forum sur les femmes dans le domaine de l'application du droit maritime.
- ✓ Lutte contre la criminalité maritime dans l'océan Indien Occidental.
- ✓ Forum des Caraïbes sur la criminalité maritime.
- ✓ Centres de formation maritime.
- ✓ Centre régional de formation aux VBSS à Batam, Indonésie.
- ✓ Formation à la navigation fluviale du GMCP-ONU DC et de la CIEAF.
- ✓ Lutte contre la criminalité maritime en Méditerranée orientale par le CYCLOPS.
- ✓ Lutte contre la criminalité maritime dans l'océan Indien occidental.
- ✓ Formation aux rencontres SOM en mer et à la convention SOLAS pour les États de l'ALC à Trinité-et-Tobago.
- ✓ Septième réunion plénière régionale du Groupe de contact sur les mers de Sulu et des Célèbes.
- ✓ Douzième dialogue sur l'application du droit maritime, simulant le transfert de personnes soupçonnées de piraterie en vertu de l'Acte additionnel de la CEDEAO.
- ✓ Nouveaux manuels de formation produits, à savoir celui relatif aux agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) et le cadre pratique pour l'élaboration d'une stratégie maritime.
- ✓ Nouvelle note de discussion sur les crimes ayant une incidence sur l'environnement et le changement climatique, lancée à l'occasion de la 27e COP en Égypte.

ÉQUIPE DE L'OCEAN INDIEN EST

PRÉSENCE
PROGRAMMATION

TYPES DE CRIME MARITIME QUE NOUS CONTRONS



LE TRAFIC
ILLICITE DE MATIÈRES
NUCLÉAIRES



LE TRAFIC
DE DROGUE



CRIMES QUI
TOUCHENT
L'ENVIRONNEMENT



CRIMES DANS LE
SECTEUR DE
LA PÊCHE



ENGINS
EXPLOSIFS
IMPROVISÉS EN EAU



« Le GMCP de l'ONUDC a joué un rôle déterminant en ce qui concerne le renforcement des capacités de la Garde côtière de la MNDF grâce à ses programmes de formation holistiques et bien conçus, dispensés par des experts compétents dans leur domaine. Ainsi, la progression et la continuité des programmes de formation nous ont permis d'accroître considérablement notre capacité à nous acquitter de nos obligations en matière de MDA et d'application de la loi, en collaboration avec les agences locales partenaires et d'autres intervenants internationaux. La collaboration entre le GMCP-ONUDC et les garde-côtes de la MNDF est un véritable testament de réussite et d'excellence. »

COLONEL IBRAHIM HILMY, COMMANDANT, GARDE CÔTIÈRE DES MALDIVES

NOS PRIORITÉS

01. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES EN MLE

Offrir en permanence des cours pratiques aux organismes chargés de l'application de la loi afin d'améliorer leurs capacités en matière d'interception maritime et de fouille de navires, tant en mer que sur les rivières. De plus, la fourniture d'équipements importants pour mieux détecter et contrer la criminalité maritime.

02. AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES EN POURSUITE

Former et encadrer les procureurs de manière à ce qu'ils améliorent leurs connaissances en matière de droit de la mer afin de mieux comprendre les défis liés à l'examen des affaires maritimes.

03. PROMOTION DE LA COORDINATION INTERAGENCES

Faciliter la création d'espaces propices à l'échange d'informations, à la résolution des problèmes et à l'exploitation des possibilités offertes par les différentes parties prenantes afin de prévenir la criminalité maritime et d'y répondre par le biais d'une approche articulée et coopérative.

04. PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE MARITIME PLUS LARGE

Collaborer avec de nouvelles parties prenantes à l'identification des besoins et des possibilités en vue d'une gouvernance maritime plus solide dans les pays d'Asie du Sud.



KEY RESULTS IN 2022

- ✓ Réalisation de nombreux cours de formation, de séances de mentorat et d'ateliers à l'intention des agences chargées de MLE et des acteurs de la justice pénale au Bangladesh, aux Maldives et au Sri Lanka afin de renforcer leurs capacités en la matière et celles de navigation, y compris des cours de base et spécialisés en matière de VBSS. D'autres formations ont porté sur les produits CBRN, les engins explosifs improvisés en eau et les opérations d'arraisonnement de navires de pêche, le matelotage et la conduite d'embarcations, la fouille de navires à quai, la sensibilisation au domaine maritime, les poursuites judiciaires et les procès simulés.
- ✓ Achat et livraison d'équipements essentiels, y compris des équipements de communication et de navigation et deux bateaux pneumatiques à coque rigide (RHIB), pour les agences chargées de MLE aux Maldives.
- ✓ Acquisition et livraison d'un bateau de patrouille, de kits de dépistage de drogues et de précurseurs et de matériel de formation aux agences chargées de MLE au Bangladesh.
- ✓ Acquisition et livraison d'un RHIB à la garde côtière du Sri Lanka, ainsi que d'équipements de formation aux VBSS tels que des lampes chimiques militaires, des genoux tactiques, des gants, des mannequins de réanimation, des gilets de sauvetage, des cordes d'escalade et des sacs de projection pour la marine et la garde côtière sri-lankaises.
- ✓ Acquisition et livraison de bottes de sécurité, d'un télémètre laser, de clés à anneaux et de casques de protection ventilés aux douanes sri-lankaises.
- ✓ Achat et livraison de bottes de sécurité, d'un télémètre laser, de clés à anneaux et de casques de protection ventilés aux douanes sri-lankaises.
- ✓ Lancement de la construction du nouveau Centre de coordination des secours maritimes (MRCC) au profit des Maldives, qui sera exploité par la Garde côtière des Maldives.
- ✓ Augmentation du nombre de voyages d'étude et de cours de formation régionaux, y compris une visite au Centre de fusion de l'information de la région de l'océan Indien (IFC-IOR), pour les agences chargées de MLE du Bangladesh, des Maldives et du Sri Lanka.
- ✓ Fourniture d'images satellite au Bangladesh, aux Maldives et au Sri Lanka, lesquelles ont été utilisées dans le cadre d'opérations maritimes.
- ✓ Collaboration avec de multiples parties prenantes à l'élaboration de plans nationaux pour la protection des câbles sous-marins au Bangladesh et aux Maldives.
- ✓ Organisation d'ateliers nationaux interagences en matière de MDA aux Maldives.

HIFFRES

1910	141	109
PERSONNES FORMÉES	FEMMES FORMÉES	FORMATIONS / MENTORAT
745	54	70
PERSONNES FORMÉES EN MLE	FEMMES FORMÉES EN MLE	FORMATIONS / MENTORAT EN MLE



PLANS POUR 2023

- ✓ Tenir des dialogues nationaux et régionaux sur la sécurité et la gouvernance maritimes au Bangladesh, aux Maldives et au Sri Lanka.
- ✓ Élargir les initiatives de renforcement des capacités en matière de traitement des preuves et veiller à un cadre juridique complet en matière de criminalité maritime au Bangladesh, aux Maldives et au Sri Lanka.
- ✓ Collaborer avec les services répressifs et d'autres acteurs gouvernementaux pour améliorer la sécurité des ports au Bangladesh, aux Maldives et au Sri Lanka.
- ✓ Achever la construction du Centre de coordination des secours maritimes (MRCC) aux Maldives.

HISTOIRE D'IMPACT

LIEUTENANT FARABEE SADIK SHUVO BN
DÉTACHEMENT AUPRÈS DES GARDES CÔTIÈRES DES MALDIVES ET DU BANGLADESH

La transformation d'un homme ordinaire en officier de la Garde côtière est l'un des rêves qui se sont concrétisés. Cela ne tient pas seulement à la formation et aux disciplines rigoureuses que j'ai suivies et pratiquées au fil de nombreuses années. Il s'agit de mon attitude face à des défis auxquels peu d'êtres humains sont confrontés dans la vie réelle. Je suis né dans un pays magnifique qui s'enorgueillit de posséder l'une des zones de pêche les plus riches au monde, la plus grande zone humide inondée du monde et la troisième plus grande biodiversité aquatique en Asie. Le fait de travailler en tant qu'officier de la garde côtière du Bangladesh a influencé mon point de vue quant à ma volonté de préserver ces ressources pour les générations futures, tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la sûreté.

J'ai eu le privilège de participer au(x) cours d'instructeur proposé(s) par le GMCP de l'ONUDC. Cela a représenté un changement de paradigme dans mon état d'esprit, car j'avais la possibilité de faire bouler de neige avec mes connaissances et mes compétences pour aider d'autres personnes à atteindre le même objectif que celui dont je rêvais. L'ONUDC n'a pas tardé à reconnaître mon potentiel. Celui-ci m'a confié un rôle d'instructeur détaché dans l'océan Indien Est, dont la première affectation a eu lieu aux Maldives, en dehors de mon pays bien-aimé.

L'ONUDC m'a transmis des informations précieuses et accréditées sur le champ d'application de la discipline maritime. Je défendrai et je ferai en sorte que toutes les connaissances que j'ai acquises grâce aux cours de formation dispensés par l'ONUDC soient transmises aux individus dont l'objectif commun est de favoriser l'émergence des nations où la protection, la sécurité et la lutte contre la criminalité en mer sont essentielles.

ÉQUIPE DE L'Océan INDIEN OUEST

PRÉSENCE
PROGRAMMATION

TYPES DE CRIME MARITIME QUE NOUS CONTRONS



LE TRAFIC
ILLICITE DE MATIÈRES
NUCLÉAIRES



LE TERRORISME
EN MER



LE TRAFIC
DE DROGUE



LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAFIC
DE MIGRANTS



CRIMES DANS LE
SECTEUR DE
LA PÊCHE



ENGINS
EXPLOSIFS
IMPROVISÉS EN EAU



CRIMES QUI
TOUCHENT
L'ENVIRONNEMENT



« Notre monde n'a jamais été aussi dangereux et incertain. L'année 2022 a été marquée par des guerres, des famines, des sécheresses, des inondations et bien d'autres phénomènes semblables. La sécurité des infrastructures nationales essentielles n'a jamais été aussi importante et la mission du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime de l'ONU DC y contribue de manière essentielle. Notre collaboration avec les pays hôtes permet de sécuriser activement les voies de navigation, les ports et les infrastructures maritimes face à de nombreuses menaces liées à la criminalité organisée, à la corruption et au terrorisme dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique et de la côte swahilie, et au-delà. Il faut un réseau pour vaincre un réseau et, en tant qu'ONU DC, nous continuerons à jouer notre rôle pour que notre monde soit plus sûr ».

NEIL WALSH, REPRÉSENTANT RÉGIONAL DE L'ONU DC POUR L'AFRIQUE DE L'EST

NOS PRIORITÉS

01. COOPÉRATION RÉGIONALE

Dans le cadre de son mandat, le programme s'est engagé à aider les États membres à promouvoir la coopération aux niveaux régional et international et à renforcer les capacités en matière de lutte contre la grande criminalité organisée dans le domaine maritime. Cela implique un soutien technique, matériel et infrastructurel aux autorités chargées de l'application de la loi, des poursuites et de la détention. Étant donné que les crimes maritimes traversent presque toujours les frontières internationales, toutes les interventions mettent fortement l'accent sur la coopération régionale et sont menées dans le cadre du Forum de l'océan Indien sur la criminalité maritime (IOFMC).

02. APPUI À L'APPLICATION DE LA LOI

Le programme renforce les capacités et les compétences en application des lois maritimes par le biais de cours de formation et d'un mentorat en permanence. Il s'agit notamment de formations aux compétences relatives à la sensibilisation au domaine maritime nécessaires à la détection et à la localisation des navires suspects, ainsi qu'à des sujets fondamentaux et habilitants en application des lois maritimes, tels que la promotion d'une culture de l'entretien et les compétences en matière de matelotage. De même, on a lancé une nouvelle série de formations spécialisées à l'application de la législation portuaire en janvier 2021 afin de garantir que les délits commis dans les ports fassent l'objet de poursuites judiciaires efficaces. Compte tenu de la nature typiquement régionale et internationale des crimes maritimes, les interventions comprennent également la coordination du « Southern Route Partnership » (SRP) dans le cadre de l'IOFMC, créant ainsi une plateforme de coordination pour promouvoir la coopération régionale entre les agences nationales de lutte antidrogue et les partenaires internationaux.



03. SOUTIEN AUX POURSUITES JUDICIAIRES

Le Forum du réseau des procureurs, un pilier transversal relevant de l'IOFMC, permet aux procureurs de haut niveau de la région de l'océan Indien de se réunir, de partager leurs connaissances, de résoudre des problèmes et de discuter de stratégies coopératives dans la poursuite des crimes maritimes. Le forum soutient également les États membres en ce qui concerne l'examen de leur cadre juridique, en vue de ratifier et d'intégrer les conventions internationales pertinentes dans le droit national, ainsi que dans le cadre de programmes de mentorat. Enfin, des experts en matière de poursuites sont intégrés dans les bureaux des procureurs dans la région.

04. SOUTIEN À LA DÉTENTION

Le programme met en œuvre un programme de prévention de l'extrémisme violent (PEV) dans certaines prisons du Kenya. Les principaux domaines d'intervention sont la formation et le mentorat du personnel pénitentiaire chargé des délinquants extrémistes violents, la mise en place d'une sécurité physique, procédurale et dynamique, l'amélioration des systèmes de gestion des dossiers des détenus et la mise en œuvre d'un outil d'évaluation des risques solide visant à évaluer les risques de récidive, de recrutement et de radicalisation parmi les détenus.

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

- ✓ Formation de plus de 2 373 participants, dont 571 femmes, dans le cadre de 136 sessions couvrant 11 pays de la région. Les cours, notamment ceux relatifs à la Visite, arraisonnement, fouille et saisie (VBSS) ou à la sensibilisation au domaine maritime (MDA), ont contribué à l'amélioration et à l'efficacité de l'application des lois maritimes et portuaires, en couvrant tant les aspects pratiques que théoriques, à un niveau de base ou plus avancé.
- ✓ Réalisation réussie d'exercices de simulation portant sur l'amélioration de la réponse nationale au trafic de drogue et de contrebande, et de tables rondes visant à élaborer des orientations interinstitutionnelles sur le « traitement des navires apatrides et sans pavillon ».
- ✓ Achèvement réussi des revues juridiques relatives à la sécurité portuaire et à la sûreté de la navigation dans les régions de l'Afrique de l'Est et australe ainsi que dans l'océan Indien.
- ✓ Facilitation d'exercices de simulation interagences et régionaux avec les agences pakistanaïses de lutte contre la criminalité transnationale afin d'améliorer les réponses à la criminalité en mer.
- ✓ Soutien aux procès relatifs à la piraterie aux Seychelles.
- ✓ Ouverture du nouveau poste de police de l'Unité de police antiterroriste (ATPU) à Mombasa en 2022.
- ✓ Installation de caméras de vidéosurveillance aux prisons pour femmes à Langata et à Shimo La Tewa en 2022.
- ✓ Organisation d'exercices sur l'État de droit maritime (MROLEX) pour les équipes nationales des Comores, de Djibouti, du Kenya, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles.
- ✓ Organisation de formations à l'application de la législation portuaire, à la sécurité au bord de l'eau et à la planification des interventions d'urgence dans le cadre du programme de l'UE pour la sécurité portuaire et la sûreté de la navigation, en collaboration avec l'OMI et INTERPOL, dans neuf pays de la région.



HISTOIRE D'IMPACT

LIEUTENANT LUIGI LOIZEAU
FORCES SPÉCIALES SEYCHELLOISES, POINT FOCAL DE L'ONU DC POUR LES FORMATIONS EN
MLE SUR TERRAIN AUX SEYCHELLES

La nécessité de veiller à la protection contre les activités illicites n'a fait que croître, compte tenu de la menace que fait peser sur la sécurité maritime de toute la région le trafic de stupéfiants qui sévit le long de la côte d'Afrique de l'Est. Il est primordial, aujourd'hui plus que jamais, que nous soyons vigilants, conscients et prêts à réagir à tout ce qui pourrait arriver en gardant un œil attentif sur ce qui se passe autour de nous. À cette fin, le lieutenant Loizeau sert simultanément de point focal de l'ONU DC pour les formations MLE aux Seychelles et participe activement aux opérations d'arraisonnement en mer. Il soutient l'équipe aux Seychelles et dans toute la région en dispensant des cours en matière de VBSS. La collaboration régionale étant au cœur de ces efforts, le lieutenant Loizeau décrit ces efforts de renforcement des capacités comme essentiels à la lutte contre les menaces croissantes qui pèsent sur la sécurité maritime dans toute la région occidentale de l'océan Indien.

CHIFFRES

OFFICIERS FORMÉS	51	1530	792	→ 2373
	PROCEUREURS	MLE	PRISONS	TOTAL
FEMMES FORMÉES	31	186	354	→ 571
	PROCEUREURS	MLE	PRISONS	TOTAL
NOMBRE DE FORMATIONS / MENTORAT	6	90	40	→ 136
	PROCEUREURS	MLE	PRISONS	TOTAL

PARTENAIRES CONTRE LA CRIMINALITÉ

« La relation professionnelle collaborative à laquelle participent le GMCP-ONU DC et le J59 de l'USAFRICOM a des effets synergiques qui continuent de se matérialiser. Le soutien mutuel profite non seulement aux deux organisations, mais aussi et surtout à nos partenaires africains. Les zones côtières de l'Afrique sont malheureusement très propices aux activités commerciales illicites, principalement en raison du manque de capacités des forces de sécurité maritime africaines et des agences chargées de l'application de la loi qui se chargent également de la protection du domaine maritime. Au vu de l'ampleur des ressources et de l'engagement requis pour permettre à nos partenaires africains de sécuriser leur domaine maritime, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il s'agit d'un défi. Cette tâche colossale ne pourra être accomplie de manière réaliste que par la coopération d'agences aux vues similaires ».

DONALD « KYLE » ROBBINS, DIRECTEUR DU PROGRAMME POUR L'AFRIQUE DE L'EST, COMMANDEMENT DES ETATS-UNIS POUR L'AFRIQUE J59 - PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS ET LES MENACES TRANSNATIONALES

ÉQUIPE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES



TYPES DE CRIME MARITIME QUE NOUS CONTRONS



LE TRAFIC
ILLICITE DE MATIÈRES
NUCLÉAIRES



LE TRAFIC
D'ARMES À FEU



LE TRAFIC
DE DROGUE



LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAFIC
DE MIGRANTS



CRIMES DANS LE
SECTEUR DE
LA PÊCHE



CRIMES QUI
TOUCHENT
L'ENVIRONNEMENT



« La direction spécialisée contre le trafic de drogue du bureau du Procureur général colombien tient à remercier le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime (GMCP) pour son soutien aux procureurs itinérants qui se trouvent dans les différents ports du pays dans le cadre du combat contre le phénomène du trafic de drogue. »

MARIA ELENA MONSALVE, DIRECTRICE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE, BUREAU DU PROCUREUR DE LA COLOMBIE



NOS PRIORITÉS

01. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU NIVEAU TACTIQUE ET NORMALISATION RÉGIONALE

Notre équipe travaille avec les États membres et leurs forces maritimes pour identifier et leur fournir les compétences qui les aideront à réagir efficacement aux événements en mer. Nous le faisons non seulement en mer mais aussi dans les théâtres fluviaux.

02. OPERATIONAL LEVEL COOPERATION

Notre équipe poursuit son soutien aux pays en vue d'une plus grande coopération aux niveaux national et régional grâce aux cadres de coopération existants et nouveaux, afin d'apporter des réponses judiciaires et opérationnelles plus efficaces à la criminalité maritime.

03. CADRE JURIDIQUE COMPLET ET COOPÉRATION JURIDIQUE

Nous développons des capacités de poursuite avancées et soutenons la création de réseaux entre les enquêteurs et les procureurs de premier plan afin de garantir une réponse juridique solide aux crimes maritimes.

04. CARTOGRAPHIE DES MENACES ÉMERGENTES ET ÉVOLUTIVES

Nous identifions et analysons les nouvelles tendances et les liens en matière de criminalité maritime afin de permettre aux États membres d'élaborer des réponses éclairées.



PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

- ✓ Formation régionale au profit de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur et du Panama, grâce à un partenariat avec le Centro Internacional de Excelencia Avanzada Fluvial (CIEAF) de la marine colombienne à Turbo, en Colombie.
- ✓ Formation régionale à l'intention de la République dominicaine, de la Jamaïque et de Trinité-et-Tobago, en partenariat avec la Garde côtière canadienne, grâce au lancement d'un centre régional de formation tactique à la base de la Garde côtière de Trinité-et-Tobago, située à Staubles Bay.
- ✓ Amélioration et normalisation de la MDA régionale aux fins d'une coopération plus efficace au niveau des Caraïbes grâce à la formation et au déploiement de Skylight et de SeaVision.
- ✓ Avancement des efforts de coopération sous-régionaux dans les Caraïbes du Nord et du Sud grâce à la mise en place de centres d'opérations maritimes spécialisés, d'échanges, de renforcement des capacités et de cadres opérationnels.
- ✓ Avancement des affaires ayant des liens régionaux devant les tribunaux nationaux et des enquêtes menées dans le cadre du mentorat des procureurs régionaux en Colombie, au Costa Rica, en Équateur et au Panama.



CHIFFRES

OFFICIERS
FORMÉS

265

MLE

119

PROCEUREURS /
CONSEILLERS
JURIDIQUES

→ 384

TOTAL

FEMMES
FORMÉES

25

MLE

50

PROCEUREURS /
CONSEILLERS
JURIDIQUES

→ 75

TOTAL



HISTOIRE D'IMPACT

BRIGADIER RODERICK WILLIAMS, COMMANDANT
COMMANDEMENT MARITIME, AÉRIEN ET CYBER
JAMAÏCA DEFENCE FORCE

Le partenariat et la collaboration avec le GMCP-ONU DC continuent d'être une expérience très enrichissante et positive tant pour le RSS en tant qu'entité que pour les États membres en général. Des initiatives fructueuses ont été enregistrées au cours des divers ateliers de formation et exercices organisés au cours des années précédentes, en collaboration avec les unités de détection et de répression des infractions pénales et les services des procureurs de la région. En décembre 2022, le GMCP-ONU DC a fait avancer les objectifs du RSS en renforçant les capacités en matière de sensibilisation au domaine maritime des unités chargées de MLE et d'autres agences telles que les départements douaniers et de la pêche, grâce à la mise à disposition et à l'accès à la plateforme Skylight.

La coopération mutuelle est un élément essentiel pour que ces PEID puissent optimiser la sécurité régionale tout en veillant au développement social et économique de la population régionale. Le RSS reste engagé envers ses activités et soutient les stratégies et les initiatives permettant de lutter contre les biens communs illicites, en collaboration avec ses partenaires régionaux et extrarégionaux.

ÉQUIPE MÉDITERRANÉENNE

PRÉSENCE
DOMAINE D'INTÉRÊT

TYPES DE CRIME MARITIME QUE NOUS CONTRONS



LE TRAFIC
ILLICITE DE MATIÈRES
NUCLÉAIRES



LE TRAFIC
D'ARMES À FEU



LE TRAFIC
DE DROGUE



LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAFIC
DE MIGRANTS



INFRACTIONS
AUX SANCTIONS
DE L'ONU



CRIMES QUI
TOUCHENT
L'ENVIRONNEMENT



« Les Forces armées libanaises sont confrontées à des défis stratégiques qui exigent une augmentation substantielle du niveau de préparation dans tous les domaines. Il s'agit notamment de la lutte contre les trafics illicites et la criminalité, du combat contre le terrorisme, de la gestion de l'immigration clandestine et de la prise en charge de la mission du groupe d'intervention maritime de la FINUL. Le soutien du GMCP-ONU DC arrive à un moment critique où les forces armées libanaises s'efforcent de maintenir la sûreté et la sécurité maritimes et de créer un environnement favorable à l'exploration pétrolière et gazière en tant que levier économique pour le Liban. »

CAPITAINE COMMODORE HAISSAM DANAOUI, COMMANDANT DES FORCES ARMÉES LIBANAISES (FAL)

NOS PRIORITÉS

01. MARITIME BORDER MANAGEMENT AND LAW ENFORCEMENT

Soutenir les acteurs nationaux chargés de MLE en matière de sensibilisation au domaine maritime et de réactivité opérationnelle par le biais d'une formation analytique, de la fourniture d'équipements et d'un mentorat. Utiliser l'imagerie satellitaire pour mettre en pratique les compétences analytiques, la planification opérationnelle et les exercices en milieu aquatique, conformément au droit international et aux droits de l'homme. Promouvoir l'inclusion des femmes aux postes décisionnels et opérationnels.

02. CADRE JURIDIQUE COMPLET FACE À LA CRIMINALITÉ MARITIME

Veiller à un cadre juridique complet adapté aux crimes commis en mer, en dispensant des formations à l'intention des juges et des procureurs. En outre, soutenir la pratique par des procès simulés en collaboration avec les autorités nationales et des exercices maritimes régionaux complémentaires. Soutenir la coopération internationale entre les procureurs en créant des réseaux. Enfin, former les autorités nationales à l'utilisation des preuves électroniques et à l'inclusion des preuves MDA devant les tribunaux.

03. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI MARITIME

Créer des programmes durables de renforcement des capacités en MLE aux niveaux national et régional. Établir des centres de formation en matière de VBSS où des formations résidentielles peuvent être offertes. Soutenir la formulation de curriculum

pertinent au niveau régional qui peut être dispensé par des formateurs et des académies de la région.

04. MISE EN ŒUVRE DES SANCTIONS ET RÉOLUTIONS DES NATIONS UNIES

Conformément à la résolution 2591 (2021) du Conseil de sécurité des Nations Unies, soutenir le renforcement des capacités de la marine de l'armée libanaise en vue du transfert du mandat du groupe d'intervention maritime de la FINUL à son autorité. En collaboration avec l'opération IRINI de l'EUNAVFOR MED, les groupes d'experts des Nations Unies et les États riverains de la Méditerranée, soutenir la mise en œuvre des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à l'embargo sur les armes à destination de la Libye et à l'exportation illicite de pétrole en provenance de ce pays.

05. DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ET ENGAGEMENT DE CONTREPARTIES

Le sous-programme du GMCP-ONU DC consacré à la Méditerranée a poursuivi sa collaboration avec ses homologues, en mettant l'accent sur la Méditerranée orientale. En outre, l'équipe méditerranéenne a engagé des homologues en Méditerranée centrale et occidentale afin d'identifier les domaines de coopération prioritaires et a prévu des activités pour 2023 afin de renforcer l'application des lois maritimes et la gestion des frontières.

ÉQUIPE DE LA MER NOIRE

NOS PRIORITÉS

01. DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ET ENGAGEMENT DE CONTREPARTIES

Le GMCP-ONU DC consulte des partenaires clés afin d'identifier les domaines d'engagement prioritaires qui compléteront les efforts en cours visant à renforcer l'application des lois maritimes et la gestion des frontières dans la mer Noire.

02. GESTION DES FRONTIÈRES MARITIMES ET APPLICATION DE LA LOI

Soutien aux acteurs nationaux chargés de l'application des lois maritimes en ce qui concerne la surveillance et la gestion de leurs espaces maritimes pour lutter contre divers types de crimes maritimes.

03. CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE MARITIME

Soutenir la sensibilisation et la réponse aux niveaux national et régional aux crimes maritimes ayant une incidence sur l'environnement.



PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

- ✓ Lancement des activités de formation en matière de visite, arraisonnement, fouille et saisie au Centre chypriote pour la sécurité terrestre, maritime et portuaire (CYCLOPS), notamment une formation en application des lois maritimes en collaboration avec la marine égyptienne et la police maritime chypriote.
- ✓ Renforcement des capacités en matière de sensibilisation au domaine maritime de la marine des forces armées libanaises en organisant une formation de deux semaines à l'intention des pilotes de drones afin d'intégrer la sensibilisation au domaine maritime à l'application des lois maritimes.
- ✓ Renforcement des capacités opérationnelles de la marine des forces armées libanaises en application des lois maritimes grâce à la fourniture d'équipements informatiques et de plongée.
- ✓ Sensibilisation, connaissances techniques et coopération interagences pour lutter contre le trafic de migrants par voie maritime, grâce à l'organisation d'un atelier réunissant des agences libanaises et chypriotes de lutte contre la criminalité transnationale organisée.
- ✓ Soutien à l'exercice Phoenix dirigé par les États-Unis en 2022, par le biais d'un exercice de simulation en salle mené avec des agences militaires et celles chargées de l'application de la loi de plusieurs pays riverains de la Méditerranée.



HISTOIRE D'IMPACT : LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ MARITIME EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE

En mai 2022, le GMCP a organisé sa première formation à l'application du droit maritime au profit de la police chypriote dans les locaux nouvellement ouverts du Centre chypriote pour la sécurité terrestre, maritime et portuaire (CYCLOPS). Loucas Petrou, inspecteur de la police maritime chypriote, a déclaré : « Compte tenu du nombre croissant d'incidents en mer dans la région, la nature interinstitutionnelle des cours a ajouté une valeur particulière en renforçant la coopération entre les différentes agences d'application du droit maritime, grâce à l'échange d'informations et à la coordination des opérations. »

ÉQUIPE DE SOUTIEN À LA DIRECTION

ÉQUIPE DE SOUTIEN À LA GESTION

ÉQUIPE DE SOUTIEN AUX OPÉRATIONS

La priorité de l'équipe de soutien à la direction du GMCP pour 2021 consistait à faciliter les processus de recrutement du programme et à renforcer la diversité géographique et sexospécifique. L'expansion du programme - tant sur le plan géographique que sur le plan fonctionnel - nécessite des ressources humaines supplémentaires pour garantir une mise en œuvre efficace, efficiente et diligente des activités du GMCP dans le monde entier.

Conformément à la stratégie du système des Nations Unies sur la parité hommes-femmes, ainsi qu'à l'engagement des Nations Unies envers le renforcement de la diversité géographique, l'équipe MSU du GMCP s'est efforcée de recruter des candidats issus des régions sous-représentées de l'ONU DC : Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes.

Le GMCP a également atteint l'objectif consistant à atteindre un taux de parité hommes-femmes de 50% au niveau du personnel professionnel - l'intégration de la dimension de genre est une priorité dans l'ensemble de nos travaux, conformément à l'ODD 5 : l'égalité des sexes.



« Nous attendons avec impatience le Programme annuel de partage des connaissances et d'échange d'informations à l'intention du personnel de soutien aux programmes (PSP), qui nous permet de nous réunir dans différents coins du monde pour partager et découvrir de meilleures pratiques de la part de nos collègues et de l'équipe de la MSU. Nous tenons à remercier la MSU pour avoir organisé ce programme et l'avoir rendu possible chaque année. Nous nous sommes fait beaucoup d'amis et avons tissé des liens avec des collègues avec lesquels nous partageons régulièrement des connaissances et apportons des solutions à des problèmes. Nous nous réjouissons de faire partie du GMCP, où nous continuons à apprendre et à nous développer sur le plan professionnel. »

ADEFEMI ADE SOLA, ADJOINT AUX FINANCES ET A L'ADMINISTRATION DU GMCP, ABUJA, NIGERIA



NOS PRIORITÉS

01. SOLUTIONS INNOVANTES, MEILLEURES PRATIQUES, GESTION ET CONTRÔLE QUALITÉ

S'assurer que des politiques, des processus et des procédures sont définis de manière à gérer de manière efficace, efficiente et diligente les activités du GMCP dans le monde entier, notamment par la mise au point de solutions novatrices en matière de suivi et d'établissement de rapports.

02. GESTION ET SURVEILLANCE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES

Veiller à ce que tous les engagements du GMCP soient conformes au règlement financier et aux règles de gestion financière des Nations Unies, ainsi qu'à d'autres politiques.

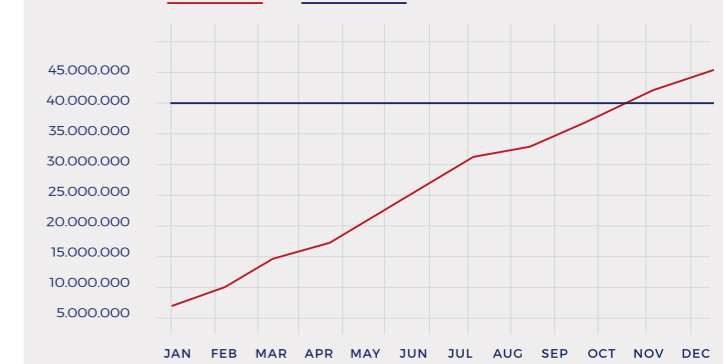
03. SOUTIEN À LA GESTION DES PROGRAMMES ET AUX OPÉRATIONS

Soutenir les cycles de gestion de programmes, allant de l'élaboration à la mise en œuvre, au suivi, à l'établissement de rapports axés sur les résultats et à l'évaluation.

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

- ✓ Finalisation et facilitation d'accords avec les donateurs d'une valeur de 34 millions de dollars, et budgétisation d'un montant record de 40 millions de dollars.
- ✓ Plus de 800 révisions budgétaires traitées
- ✓ Facilitation de 12 recrutements, 60 prolongations de contrat et 3 déménagements (déplacements latéraux).
- ✓ Élaboration et facilitation de plus de 40 rapports financiers non certifiés et certifiés.
- ✓ Facilitation de cinq accords avec des partenaires d'exécution.
- ✓ 15 réunions du Personnel de soutien au programme (PSP) ont permis au GMCP de migrer ses opérations du format manuel à celui en ligne.
- ✓ Organisation de l'événement annuel du personnel de soutien aux programmes du GMCP en avril 2022 à Mombasa, au Kenya

GMCP 2022 DELIVERY VS FORECAST



HISTOIRE D'IMPACT

CHINYERE OKORIE
ADJOINTES AUX FINANCES ET A L'ADMINISTRATION DU
GMCP, BUREAU DE PAYS POUR LE NIGERIA (CONIG)

Lorsque nous avons rejoint le GMCP il y a quelques années, nous avons découvert le Manuel d'opérations élaboré par l'Unité de soutien à la gestion (MSU), qui nous a fourni des conseils relatifs aux processus et aux solutions à apporter aux nombreux défis qui se posent dans nos activités au quotidien. L'unité de soutien à la gestion met régulièrement à jour ce Manuel en y ajoutant des informations nouvelles et pertinentes afin de nous tenir au courant des dernières instructions et procédures administratives. Les réunions mensuelles du Personnel de soutien aux programmes (PSP), organisées et animées par l'Unité de soutien à la direction, nous ont permis de nous enrichir auprès de collègues d'autres bureaux de terrain et de partager nos connaissances avec eux ... Nous avons toujours hâte de participer à ces réunions, car il y a toujours quelque chose de nouveau à y apprendre.

Au sein de notre réseau PSP, certains collègues se sont vu confier la tâche de faire diverses présentations par rapport à leurs domaines de spécialisation, en particulier à Umoja, portant sur des thèmes tels que la liquidation des engagements et des dettes, les procédures de passation de marchés, la gestion des subventions, les services de conseil et les voyages. Ces présentations se sont avérées utiles, car nous nous y référons parfois lorsque nous rencontrons des difficultés dans le cadre de notre travail quotidien.

Les connaissances et informations acquises au sein de l'équipe grâce au PSP nous ont rendus plus confiants et plus compétents dans tous les domaines, à mesure que nous assumons diverses fonctions administratives en vue de soutenir la mise en œuvre sur le terrain.



ÉQUIPE DE L'Océan Pacifique

PRÉSENCE
PROGRAMMATION

TYPES DE CRIME MARITIME QUE NOUS CONTRONS



LE TRAFIC
ILLICITE DE MATIÈRES
NUCLÉAIRES



LE TERRORISME
EN MER



LE TRAFIC
DE DROGUE



LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAFIC
DE MIGRANTS



CRIMES DANS LE
SECTEUR DE
LA PÊCHE



LE TRAFIC
D'ARMES À FEU



CRIMES QUI
TOUCHENT
L'ENVIRONNEMENT



« Les problèmes maritimes sont de nature transnationale et demeurent les principales menaces pesant sur les eaux malaisiennes. Le GMCP-ONUSDC ont joué un rôle important en tant que pont de connexion entre les gardes côtières régionales et internationales afin de répondre à ces défis et à ces problèmes. »

AMIRAL MARITIME DATUK MOHD ZUBIL MAT SOM, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE MALAISIEENNE D'APPLICATION DES LOIS MARITIMES (MMEA)

NOS PRIORITÉS

01. PROMOTION DE LA DIPLOMATIE DE LA COQUE BLANCHE DANS LA RÉGION

Renforcer les compétences pour désamorcer les situations tendues en mer et renforcer la coopération régionale dans le cadre des dialogues en matière de MLE.

02. VEILLER À UNE CONSCIENCE COMMUNE PAR LE PARTAGE D'INFORMATIONS

Mise en place d'un réseau trilatéral de commandants régionaux des garde-côtes (3SuluX) afin de favoriser une compréhension commune de l'évolution de la situation dans les mers de Sulu et des Célèbes, et diffusion de l'évolution de la criminalité maritime dans le cadre du groupe de contact pour les mers en question.

03. ACCROÎTRE LES PARTIES PRENANTES À LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Favoriser une approche multi-agences pour lutter contre le trafic maritime de stupéfiants dans la mer d'Andaman et le golfe de Thaïlande.

04. RENFORCER LES CAPACITÉS EN SENSIBILISATION AU DOMAINE MARITIME ET L'ANALYSE

Introduire des technologies de pointe en sensibilisation au domaine maritime au moyen d'un soutien en équipement et d'un renforcement des capacités d'analyse en la matière.

05. ENHANCING PROSECUTORIAL CAPACITY FOR AN EFFECTIVE LEGAL FINISH

Harmoniser les normes internationales en procédant à des évaluations juridiques du droit maritime et en exécutant des procès simulés dans les États côtiers.



ACTIVITÉS RÉGIONALES



GRUPE DE CONTACT
SUR LES MERS SULLU ET
CELEBES (CGSCS)



FORUM DES CENTRES
DE FUSION
MARITIME (FNMFC)



DIALOGUES SUR
L'APPLICATION
DU DROIT
MARITIME (MLED)



ITINÉRAIRES DU TRAFFIC
MARITIME -ASIE DU SUD-
EST (MTR-SEA)



LES FEMMES DANS
L'APPLICATION DU
DROIT MARITIME

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2022

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AU PAYS

✓ BRUNEI DARUSSALAM

Renforcement de la sensibilisation au domaine maritime pour les forces chargées de la pêche grâce à une formation à l'utilisation des équipements connexes lors du contrôle des activités de pêche.

✓ CAMBODGE

Amélioration des compétences et des capacités en matière de surveillance maritime grâce à la fourniture d'équipements relatifs à la sensibilisation au domaine maritime et à l'organisation de formations analytiques MDA, ainsi qu'à l'organisation d'exercices tactiques pratiques dans le cadre de formations en matière de VBSS à l'intention des équipes d'arraisonnement.

✓ INDONÉSIE

Établissement et dotation en équipements d'un Centre régional de formation maritime à Batam, en étroite collaboration avec la Garde côtière indonésienne (BAKAMLA), et accueil de 114 participants de l'Asie du Sud-Est dans le cadre de formations en matière de VBSS. Renforcement de la surveillance maritime en soutenant la mise à niveau de la plateforme virtuelle de collecte et de diffusion des données relatives à la sensibilisation au domaine maritime. Amélioration des connaissances des procureurs en matière de droit et de criminalité maritimes et soutenu la rédaction de deux documents importants : le Protocole sur le partage d'informations et de données maritimes et les Mesures de sécurité communes pour les ports maritimes du pays.

✓ MALAYSIE

Renforcement de la surveillance maritime grâce à des formations analytiques intermédiaires en matière de sensibilisation au domaine maritime ; présentation du Rapport sur la criminalité maritime aux autorités malaisiennes ; mise en œuvre d'une initiative pilote d'étiquettes RFID pour le département de la pêche à Sabah ; participation à des consultations avec l'Agence malaisienne de lutte contre la criminalité maritime (MMEA) en vue de l'élaboration du Plan stratégique décennal de cette dernière ; et organisation d'une délégation de haut niveau de la MMEA et du ministère de l'Intérieur lors d'une mission de sensibilisation en République de

Turquie en vue de l'élaboration du Plan stratégique décennal de la MMA.

✓ PHILIPPINES

Renforcement des capacités de surveillance maritime grâce à la fourniture d'équipements et des formations analytiques en matière de sensibilisation au domaine maritime aux agences chargées de l'application des lois maritimes ; organisation d'exercices de formation théorique et pratique ; évaluation des besoins en capacités de surveillance des navires de pêche ; et fourniture de solutions technologiques de pointe dans les zones critiques au sud du pays.

✓ THAÏLANDE

Présentation d'une évaluation relative à la mise en œuvre des sanctions du CSNU en matière de transport maritime, fourniture d'équipements VBSS et organisation de formations en la matière.

✓ TIMOR LESTE

Amélioration de la sensibilisation au domaine maritime au moyen de l'organisation d'un cours intensif de plusieurs semaines en la matière, y compris une évaluation des capacités et une cérémonie de transfert d'une table interactive au Centro de Operações Marítimas (COMAR). Réalisation d'une formation en matière de VBSS et d'un projet pilote sur l'utilisation de l'imagerie optimale à l'aide de Skylight.

✓ VIET NAM

Renforcement des capacités techniques des agences chargées de la MLE grâce à des formations analytiques ; évaluation du cadre et des pratiques de lutte contre la criminalité maritime ; réalisation d'une formation spécialisée sur le droit et la criminalité maritimes à l'intention des procureurs ; amélioration de la coordination des agences chargées de la MLE grâce à des exercices de simulation (TTX) sur la gestion efficace des situations instables en mer ; et organisation d'une formation à la criminalistique des dispositifs maritimes.

✓ LE PACIFIQUE

Fourniture d'équipements TIC aux forces de police de Nauru afin d'améliorer les capacités de surveillance maritime ; organisation de formations en ligne pour 10 pays et territoires insulaires du Pacifique ; organisation de formations à la sécurité des îles et à la surveillance maritime pour les chefs de village à Fidji ; animation de formations à la sécurité des îles et à la surveillance maritime pour les chefs de village à Kiribati ; organisation de formations au signalement d'activités maritimes suspectes pour les chefs de village à Nauru et à Samoa ; et organisation de formations aux enquêtes sur la criminalité maritime à Fidji et à Tonga.



HISTOIRE D'IMPACT CG COMMO MITZIE SILVA-CAMPO PCG, PREMIÈRE FEMME COMMODORE PARMIS LES OFFICIERS GÉNÉRAUX DE LA GARDE CÔTIÈRE DES PHILIPPINES

Ayant eu l'occasion d'y prendre part en tant que participante et intervenante, le Forum sur les femmes dans l'application des lois maritimes (WinMLE) du programme mondial de lutte contre la criminalité maritime de l'ONUSDC témoigne de l'engagement permanent à soutenir les dialogues qui défendent l'égalité des sexes et promeuvent la coopération entre les femmes au sein des agences chargées de la MLE dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Le partage des expériences nous permet d'innover en jouant un rôle actif dans l'identification des défis communs, en brisant les stéréotypes, en améliorant nos communications, en engageant les communautés et en nous concentrant sur l'action pour construire un environnement de travail inclusif - avec l'égalité des chances et un traitement équitable pour tous.

CHIFFRES

1777

PERSONNES
FORMÉES

385

FEMMES
FORMÉES

87

N ° DE
FORMATIONS
CONDUITES

10

RAPPORTS ET
ÉVALUATIONS

18

PAYS
AIDÉS

ÉQUIPEMENTS LIVRÉS

ÉQUIPEMENTS DE FORMATION VBSS, ÉQUIPEMENTS DE FORMATION MARITIME, ÉQUIPEMENTS DE SURVEILLANCE MARITIME, RÉCEPTEUR DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION AUTOMATISÉ (AIS), SERVEUR DE BASE DE DONNÉES, BALISES RFID PASSIVES, LECTEURS PORTATIFS OU MONTÉS SUR DES NAVIRES, SYSTÈME DE CAPTEUR RF PASSIF ET ÉQUIPEMENT TIC.

PARTENARIATS

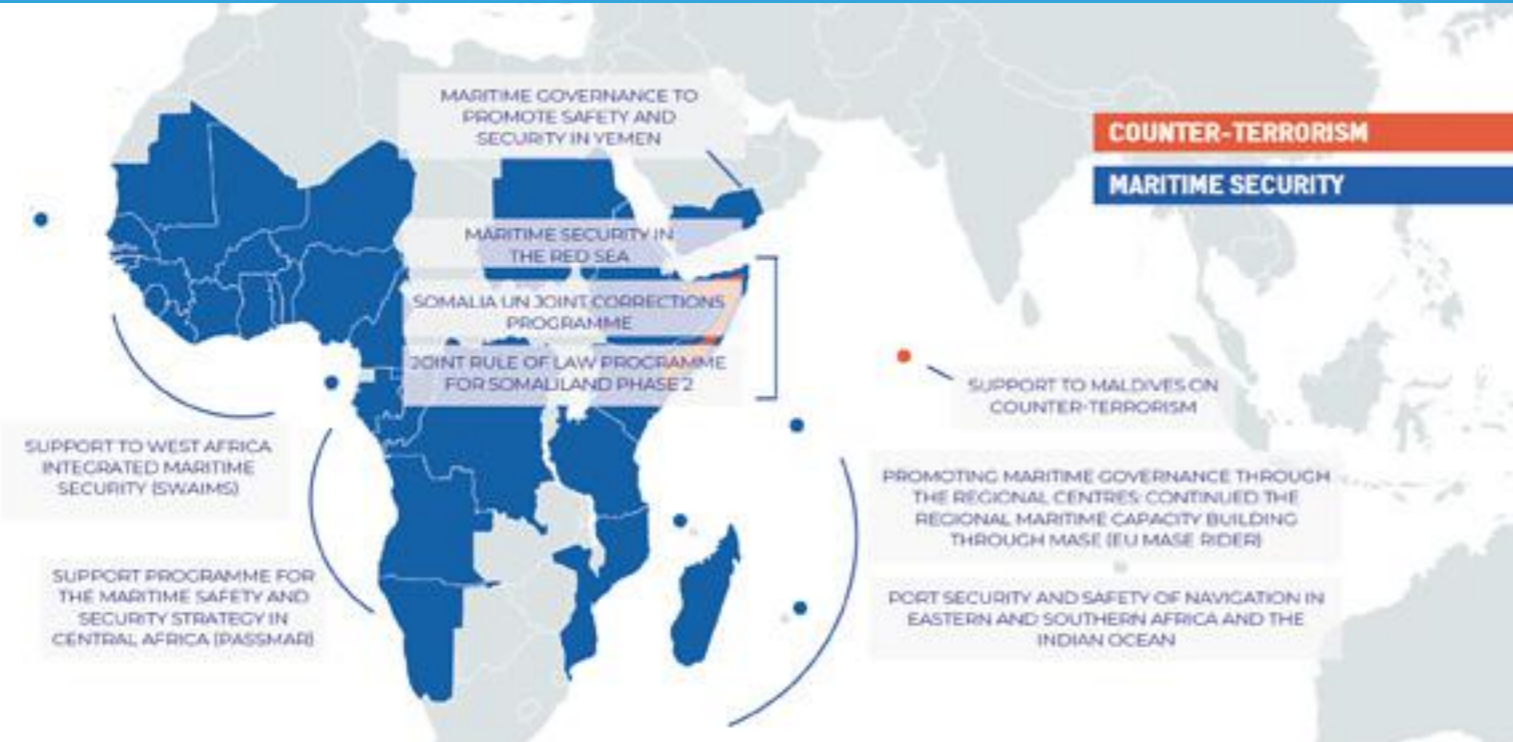


PARTENARIAT UE-GMCP



« Le fait de pouvoir compter sur l'expertise et les connaissances de l'ONUDC aux fins d'améliorer le renforcement des institutions, l'application de la loi et l'équité des procès dans le golfe de Guinée est considéré comme un atout précieux aux yeux de l'Union européenne. Grâce à nos activités conjointes, je suis fier du niveau de notre partenariat. L'ONUDC et l'UE partagent également le principe de l'appropriation : tout ce que nous faisons doit promouvoir le leadership des États et des institutions côtières. »

NICOLAS BERLANGA, COORDINATEUR PRINCIPAL DE L'UE POUR LA SECURITE MARITIME DANS LE GOLFE DE GUINÉE, SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, BRUXELLES



Les délégations de l'UE sont les premiers points de contact du GMCP-ONUDC sur le terrain. Qu'il s'agisse de garantir l'accès à l'instrument de financement le plus adéquat ou d'apporter un soutien politique à la réalisation globale des projets de sécurité maritime, les diplomates et les membres des délégations de l'UE continuent de jouer un rôle crucial dans le développement et la réussite de ce partenariat à l'échelle mondiale. Le GMCP-ONUDC est également représenté à Bruxelles par l'intermédiaire du Bureau de liaison de l'ONUDC à Bruxelles (BRULO), qui participe activement au développement de notre partenariat avec l'UE.



L'EU : UN PARTENAIRE DE CONFIANCE DANS LA LUTTE CONTRE LES CRIMES ENVIRONNEMENTAUX

L'Union européenne est un partenaire de premier plan de l'ONUDC en ce qui concerne la lutte contre les crimes environnementaux. Outre sa participation à de nombreuses sessions de coordination politique (voir le chapitre consacré aux crimes environnementaux dans la présente brochure), l'UE continue de financer plusieurs initiatives du GMCP qui ont un impact direct et concret sur la réduction des crimes environnementaux en mer. Plus récemment, dans le cadre du projet « Sécurité portuaire et sécurité de la navigation en Afrique de l'Est et australe et dans l'océan Indien », l'ONUDC a formé plus de 110 officiers travaillant dans les ports de Toamasina et de Mahajanga à Madagascar. Au lendemain de la formation, une équipe conjointe d'officiers ayant participé à la formation a intercepté la contrebande de 36 tortues radiées. Ces tortues, originaires du sud de Madagascar, sont classées en situation de danger critique par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en raison du braconnage endémique pour leur viande et du commerce illégal d'animaux de compagnie. Les tortues interceptées étaient en route vers les Comores avant d'être envoyées en Asie, un itinéraire de trafic courant pour ce type d'espèces.

UN PARTENARIAT FRUCTUEUX ÉTENDU À L'ÉQUIPE EUROPE

L'UE et ses États membres ont soutenu les initiatives du GMCP dans le monde entier depuis sa création en 2009. Le GMCP soutient fortement le développement récent du concept « Équipe Europe », qui permet de coordonner les actions de la communauté internationale dans l'intérêt des États ciblés. Un exemple concret a suivi l'adoption en 2022 de l'Acte additionnel aux conditions de transfert des personnes soupçonnées d'avoir commis des actes de piraterie (...) par la CEDEAO. Dans le cadre du projet de l'UE « Soutien à la sécurité maritime intégrée en Afrique de l'Ouest (SWAIMS) », l'ONUDC, avec le soutien de la CEDEAO, a élaboré des dispositions de mise en œuvre sous forme de Procédures opérationnelles normalisées (POS). Ces procédures visent à orienter la collecte de preuves en mer, la détention à bord et les procédures de transfert des suspects appréhendés en mer dans le cadre de la mise en œuvre de la loi. Dans le cadre de l'exercice Grand African Nemo (GANO) 2022, l'UE et les marines de l'Italie, de l'Espagne, du Nigeria, du Togo et du Bénin, en collaboration avec l'ONUDC et l'ECOSOC, ont facilité la mise à l'essai des procédures de transfert décrites dans les PON. Il s'agissait de simuler en temps réel en mer le transfert de suspects de piraterie et d'éléments de preuve entre les pays de la zone E de la CEDEAO lors de l'exercice GANO. Grâce à cet exercice de simulation, les autorités nationales des pays de la zone E comprennent mieux la nature et les détails de l'Acte additionnel de la CEDEAO et de ses modalités d'application (PON), et disposent d'un réseau établi doté de l'« autorité compétente » de l'Acte des États membres de la zone E.



RELIER LES PERSONNES ET LES PORTS : UNE APPROCHE DE L'UE-GMCP MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE

Les ports jouent un rôle essentiel au niveau de l'économie mondiale, mais ils ont également un impact considérable sur la vie des personnes vivant le long du littoral, allant de la modification de leur paysage à la création d'emplois, en passant par la possibilité de se relier au reste du monde. Veiller à la sécurité des ports est donc crucial pour le bien-être de la culture et de l'économie d'un pays. L'Union européenne et le GMCP, qui ont collaboré dans le cadre du projet « Sécurité portuaire et sûreté de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien », partagent ce point de vue. Le GMCP a récemment organisé des expositions de photos à Madagascar, à Maurice et en Tanzanie pour montrer à quel point les ports et les populations sont interconnectés, soulignant ainsi la nécessité d'améliorer la sécurité des ports et d'impliquer davantage les communautés environnantes.



PARTENARIAT JAPON-GMCP

LE JAPON ET LA GMCP SOUTIENNENT LE PRINCIPE D'UNE GOUVERNANCE MARITIME FONDÉE SUR DES RÈGLES ET COLLABORENT EN FAVEUR DE L'ÉTAT DE DROIT, EN PARTICULIER DANS LA RÉGION INDO-PACIFIQUE.

L'océan est au cœur de notre vie, car il est le carrefour des personnes, des marchandises et des réseaux de communication qui relient le monde entier. Le Japon et l'ONUDC s'accordent sur le principe d'une gouvernance et d'une sécurité maritimes fondées sur des règles. Le partenariat entre le Japon et l'ONUDC consiste en des efforts conjoints pour aider les États membres à développer les capacités des agences chargées de l'application des lois maritimes et des systèmes judiciaires, en particulier dans la région Indopacifique. Ce partenariat de longue date contribue à l'État de droit en mer dans le monde entier, qu'il s'agisse des bateaux des garde-côtes luttant contre la criminalité maritime ou des salles d'audience occupées à juger des affaires maritimes.

Bénéficiant du concours du Japon au titre de son budget supplémentaire, l'ONUDC fournit une assistance technique aux agences d'application des lois maritimes et au système judiciaire dans les pays côtiers, en particulier ceux de l'Indopacifique, de l'Asie du Sud-Est et du Sud, et du Pacifique. Il s'agit aussi bien de renforcer les compétences opérationnelles en application des lois maritimes et la sensibilisation au domaine maritime que d'aider les instances judiciaires à lutter contre les activités illicites en mer, telles que le trafic de stupéfiants et la criminalité liée au secteur de la pêche. L'ONUDC soutient également l'application des régimes de sanctions des Nations Unies en mer et la protection des câbles sous-marins, et renforce la réponse aux incidents maritimes critiques. Aux Maldives, l'ONUDC a soutenu la construction d'un Centre de formation à la coordination des secours maritimes grâce à une subvention japonaise.



« Je suis détaché de la Garde côtière japonaise (JCG) auprès de l'équipe du GMCP / océan Pacifique depuis janvier 2022, où je m'occupe principalement de dispenser et de coordonner les formations en matière de VBSS au centre de formation de l'île de Batam, en Indonésie, et de faciliter l'envoi d'experts de la JCG à d'autres formations dans la région de l'Asie du Sud-Est, telles que l'école consacrée à la Sensibilisation au domaine maritime et à la formation à la criminalité numérique en milieu maritime. La criminalité maritime étant devenue complexe et pouvant facilement dépasser les frontières, il est de plus en plus important de renforcer les capacités des agences chargées de l'application du droit maritime afin de résoudre les problèmes dans l'ensemble de la région. Compte tenu du fait que la JCG et le GMCP partagent des principes communs dans le domaine de la sécurité maritime, je suis honoré et ravi de travailler au sein du GMCP en tant que détaché ayant une expérience opérationnelle de la part d'une garde côtière et de contribuer à l'État de droit. »

M. NOBUTAKA OKA, AGENT DÉTACHÉ DE LA JCG AUPRÈS DU GMCP

UN INDO-PACIFIQUE LIBRE ET OUVERT EN ASIE DU SUD-EST

Face aux forces croissantes de la mondialisation, la région Indopacifique a acquis une importance stratégique considérable dans l'économie mondiale. Un ordre maritime fondé sur des règles, ainsi que la liberté de navigation et un domaine maritime libre et ouvert, sont devenus plus importants que jamais du point de vue du développement économique, de la paix et de la sécurité dans la région et au-delà.

En Asie du Sud-Est, affirmant le rôle central de l'ANASE en matière de sécurité maritime, le Japon et l'ONUDC travaillent ensemble à la promotion de la justice et de l'État de droit dans les États membres de l'ANASE. En partenariat avec le Japon, une école nationale de sensibilisation au domaine maritime et un centre régional de formation maritime ont été créés aux Philippines et en Indonésie, de manière respective, en 2022. Grâce à l'expertise de la Garde côtière japonaise (JCG), l'ONUDC dispense également des formations en matière de VBSS, ainsi que des formations relatives à la sensibilisation au domaine maritime et d'autres formations spécialisées pour les pays d'Asie du Sud-Est.

PARTENARIAT AVEC LA GARDE CÔTIÈRE DU JAPON

L'ONUDC entretient un partenariat avec le GMCP depuis 2018, lorsque le GMCP a envoyé son Équipe de coopération itinérante à la formation en matière de VBSS organisée à l'intention des pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est aux Seychelles et au Sri Lanka. À compter de 2020, les officiers de la JCG ont été détachés auprès du GMCP et ont dirigé la prestation de la formation en d'application des lois maritimes en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud. Fort de son expertise exceptionnelle en application des lois maritimes, la JCG partage également ses compétences et ses connaissances en ce qui concerne des domaines spécialisés, tels que la criminalité numérique et l'analyse des données militaires.

日本と GMCP とのパートナーシップ

日本と GMCP は、共にルールに基づく海洋秩序の原則を堅持し、特にインド太平洋地域での法の支配のために協力をしています。

海は、世界の人、モノ、そして通信を結びつけ、私達の生活なくてはならない存在です。そのような海洋に対して、日本と UNODC は、ルールに基づく統治や安全秩序の重要性について共通の理解を共有しています。そして、日本と UNODC とのパートナーシップをもとに、刑事司法と法の支配に寄与するために、インド太平洋地域での法執行機関等に対する能力強化支援が行っています。これらの支援は、海上犯罪を扱う裁判所から海上の法の支配を堅持する沿岸警備隊への支援、さらには世界に張り巡らされた海底通信ケーブルのセキュリティなど幅広い分野にわたり、海上犯罪に対する国連加盟国への能力強化のために行われています。

UNODC は、インド太平洋地域、特に太平洋、東南アジア、南アジア地域の沿岸・島嶼国の海上法執行機関や司法機関に対して、日本政府の補正予算を通じて海上犯罪対策にかかわる支援を行っています。これらの支援は、薬物密輸や漁業犯罪など海上の違法行為に関して、法執行機関に対して、海洋状況把 (MDA) の分野、取り締まり等に係る技術及び能力強化から、司法機関への技術支援まで多岐に渡ります。また、国連制裁の海上での執行や、海底通信ケーブルの保護、重大な海上事故への初動対応などの分野においても、支援を行っています。また、モルディブでは、日本政府の国際機関連携無償支援を通じて、海難救助調整・訓練施設の建設を行っています。



東南アジアにおける自由で開かれたインド太平洋

グローバル化の勢いが増すにつれ、インド太平洋の世界経済における重要性が増しています。ルールに基づく海上秩序、航行の自由、そして自由で開かれた海洋は、インド太平洋地域内外の経済発展及び、平和と安全のために、これまで以上に重要になってきています。

海上安全保障におけるアセアンの中心的な役割のもと、東南アジアでは日本と UNODC は、司法や法の支配の促進のために協力しています。例えば、フィリピンの MDA スクールやインドネシアの海軍訓練施設の設立など、日本の協力を得て行われました。また、日本の海上保安庁の協力を得て、VBSS と呼ばれる海上阻止船舶検査や MDA、その他専門的な分野の訓練を東南アジアで行っています。

海上保安庁との連携

UNODC は、2018 年にセイシェルとスリランカで行われたインド洋と東南アジアの国々を対象とした VBSS トレーニングにモバイルコーポレーションチームの職員を派遣したことを皮切りに、海上法執行の長年にわたる知見を有する日本の海上保安庁と連携して活動を行っています。2020 年からは、海上保安庁の職員が GMCP に出向し、東南アジアや南アジアを拠点に、各国の海上保安機関への訓練を牽引してきました。海上法執行に対して深い知見のある海上保安庁は、デジタルフォレンジックや MDA の分野などの専門性の高い分野でも協力しています。

岡 信貴 海上保安庁より GMCP に出向

私は、海上保安庁より GMCP 太平洋チームに 2022 年 1 月より出向しています。特に、インドネシアのバタム島にある訓練施設で、VBSS トレーニングの調整や実施、東南アジアでの MDA スクールやデジタルフォレンジックなどの訓練への海上保安庁からの講師派遣の調整等の業務を行っています。海上犯罪がより巧妙に、そしてより簡単に国境を超えて行われるようになるにつれ、それに対応するために地域としての対応能力強化が重要になっています。海上保安庁と GMCP は、海上法執行に対して共通の原則を共有しており、海上保安庁から現場経験を持った職員として GMCP に出向し、業務を通じて法の支配に貢献できていることは、非常に名誉なことだと感じています。





PARTENARIAT WWF-GMCP

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) est une organisation gouvernementale internationale œuvrant dans le domaine de la préservation de la nature et de la réduction de l'impact anthropique sur l'environnement.

Le GMCP et le WWF travaillent en partenariat dans le but de réduire la fréquence des crimes qui affectent l'environnement et leur impact sur les écosystèmes côtiers et marins en s'attaquant aux crimes dans le secteur de la pêche et à d'autres types de délits maritimes. Ce partenariat montre comment les communautés de la conservation et de la sécurité maritime peuvent tirer parti de leurs compétences essentielles respectives en vue d'un plus grand impact dans leurs domaines respectifs.



« Nous nous réjouissons de notre partenariat avec l'ONUDC qui a pour but de renforcer les capacités à l'intersection de la santé des océans et de la criminalité maritime. Nous voulons que la meilleure science halieutique et les meilleures informations sur les chaînes d'approvisionnement en produits de la mer soient mises à la disposition des personnes qui forment les organismes chargés de l'application de la loi. »

JOHAN BERGENAS
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL DES OCÉANS DU WWF



En décembre 2022, le GMCP et le WWF ont signé un protocole d'accord, convenant des objectifs préliminaires suivants :

1. RECOURIR À LA SCIENCE HALIEUTIQUE ET AUX INFORMATIONS SECTORIELLES CIBLÉES POUR RENFORCER DE MANIÈRE PLUS EFFICACE ET RENTABLE LES CAPACITÉS DE LUTTE CONTRE LES ACTIVITÉS DE PÊCHE NON DURABLES DANS LE CADRE DU MANDAT DU GMCP-ONUDC, EN METTANT L'ACCENT SUR LES DÉLITS COMMIS DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE.

2. ÉTENDRE LA COLLABORATION AU-DELÀ DE LA PÊCHE POUR INCLURE D'AUTRES EFFORTS CONJOINTS PERMETTANT D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ MARITIME, Y COMPRIS LA LUTTE EN MER CONTRE D'AUTRES CRIMES AFFECTANT L'ENVIRONNEMENT, TELS QUE LES DÉLITS LIÉS AUX ESPÈCES MENACÉES, AUX ENGINES FANTÔMES, À LA POLLUTION ET AU BOIS D'ŒUVRE.

3. DÉMONSTRER COMMENT LES COMMUNAUTÉS DE LA CONSERVATION ET DE LA SÉCURITÉ MARITIME PEUVENT TIRER PARTI DE LEURS COMPÉTENCES ESSENTIELLES RESPECTIVES EN VUE D'UN PLUS GRAND IMPACT DANS LEURS DOMAINES RESPECTIFS.



En décembre 2022, le GMCP et le WWF ont organisé une session technique pour les autorités équatoriennes des Galápagos afin d'établir une coordination institutionnelle pour faire face aux crimes en mer, y compris le trafic de stupéfiants, la contrebande de carburant et le trafic d'espèces sauvages. L'atelier a abouti à l'approbation d'un avant-projet de lignes directrices en matière de coordination et d'un ensemble de recommandations.

CRIMES THAT AFFECT THE ENVIRONMENT

En novembre 2022, le GMCP et le Programme mondial sur les crimes qui affectent l'environnement (GPCAE) de l'ONUDC, en partenariat avec le WWF, ont lancé un nouveau document de travail sur les crimes qui affectent l'environnement et le changement climatique lors d'un événement parallèle sur l'atténuation du climat basée sur les écosystèmes lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique 2022 (COP27) à Sharm El-Sheikh, en Égypte. Cet événement de haut niveau a permis de réunir les États et les dirigeants des Nations Unies pour discuter des approches écosystémiques, des réponses à apporter aux crimes qui affectent l'environnement, de la corruption et des mesures à prendre pour stimuler le financement.

Le rapport se penche sur la relation entre la criminalité environnementale, la perte de biodiversité et le changement climatique. Il explore les activités illégales dans les écosystèmes marins et terrestres et le trafic de déchets afin de comprendre leur impact sur l'environnement.

Les systèmes juridiques et judiciaires y apportent des solutions potentielles qui sont insuffisamment exploitées. Le rapport propose des pistes de réformes juridiques et judiciaires susceptibles de mettre l'accent sur l'importance de mesurer le préjudice générationnel lors du calcul de l'impact du changement climatique sur le bien-être humain.



PARTENARIAT STABLE SEAS-GMCP

Les menaces transnationales à la sécurité, telles que la piraterie dans le golfe de Guinée, le terrorisme maritime à proximité du Yémen, les vols à main armée en mer en Asie du Sud-Est, les migrations et la traite des êtres humains en Méditerranée, et les sous-marins chargés de drogue en Amérique latine, ont réorienté l'attention du monde vers la sécurité de l'espace maritime commun. Heureusement, les gouvernements, les organisations de la société civile et le secteur privé réagissent en proposant des technologies innovantes et de nouvelles formes de coopération susceptibles d'améliorer considérablement la sécurité et la gouvernance maritimes mondiales.

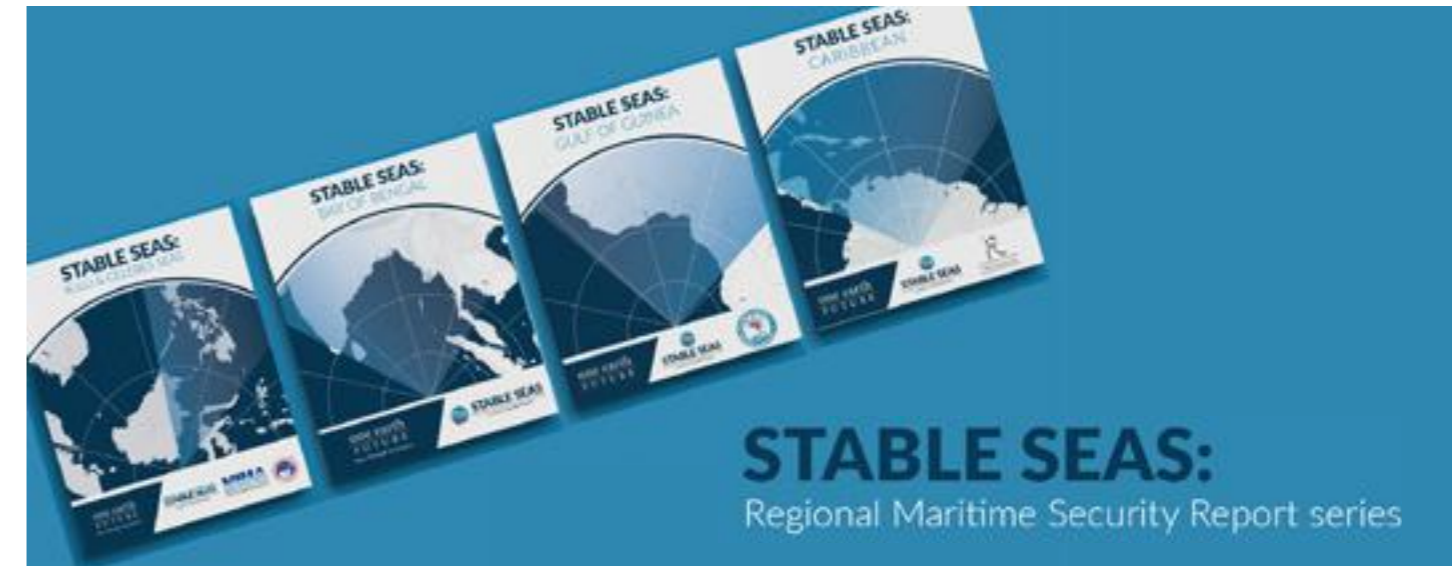
Stable Seas produit des recherches rigoureuses pour soutenir ces efforts visant à contrer les menaces dynamiques qui pèsent sur la paix en mer, en proposant une approche systémique holistique qui met en évidence les intersections et les boucles de rétroaction reliant divers thèmes tels que le bien-être des populations côtières, la coopération maritime internationale, l'économie bleue, les tendances en matière de lutte contre le terrorisme mondial et la conservation des océans. Les liens étroits entre ces thèmes nécessitent des approches pansociétales ambitieuses plutôt que des mandats fragmentaires et à champ d'application étroit.

ENJEUX

1. Bonne gouvernance
2. Économie et environnement
3. Sûreté et sécurité
4. Terrorisme et insurrection

GÉOGRAPHIE

- ✓ Afrique Atlantique
- ✓ Golfe d'Aden et la mer Rouge
- ✓ Océan Indien Est
- ✓ Océan Indien Ouest
- ✓ Amérique Latine
- ✓ Méditerranée
- ✓ Pacifique



L'indice de sécurité maritime mesure neuf thèmes, tout en analysant leurs relations et en évaluant les changements.



En mars 2022, le GMCP et Stable Seas ont publié un rapport examinant les risques potentiels liés au trafic maritime, radiologique et nucléaire posés par la multitude de petits navires traditionnels non immatriculés qui sillonnent les océans du monde.

« À mesure que les stratégies de sécurité maritime deviennent plus globales et holistiques, nos tentatives de mesurer les progrès accomplis doivent l'être également. »

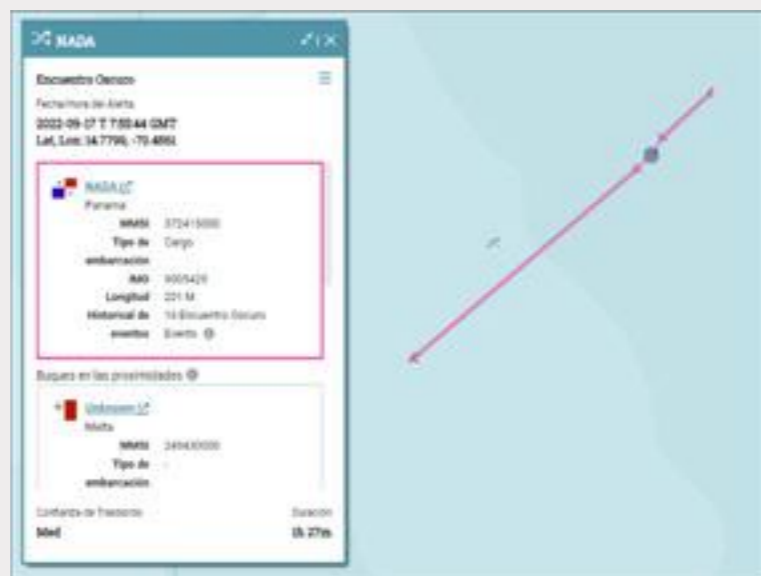


En décembre 2021, le GMCP et Stable Seas ont lancé un rapport sur le coût de la piraterie dans le Golfe de Guinée au siège des Nations Unies à New York. Les missions permanentes du Ghana, de la Norvège et du Nigéria ont coparrainé la cérémonie de lancement.

PARTENARIAT SKYLIGHT-GMCP

Skylight, dont le siège se trouve au Allen Institute for Artificial Intelligence, est une plateforme en ligne qui permet de surveiller les activités des navires susceptibles de ne pas respecter les réglementations en matière de pêche et de navigation maritime. Le GMCP-UNODC a noué un partenariat avec Skylight à l'été 2020 et a depuis présenté la plateforme aux services de détection et de répression de plus de 40 pays à travers le monde. L'ONUDC a renforcé les capacités de ces pays à identifier et à combattre les crimes maritimes en facilitant l'accès à Skylight et en fournissant une formation personnalisée en fonction de la mission de chaque agence et des menaces spécifiques. Plus de 300 participants ont bénéficié d'une formation en présentiel à l'utilisation de cet outil tandis que des centaines d'autres ont suivi une formation virtuelle.

Les événements de rendez-vous standard sont générés lorsque deux navires transmettant l'AIS peuvent avoir effectué un transbordement. C'est le type d'activité que Skylight identifie automatiquement et pour lequel les utilisateurs peuvent configurer des alertes.



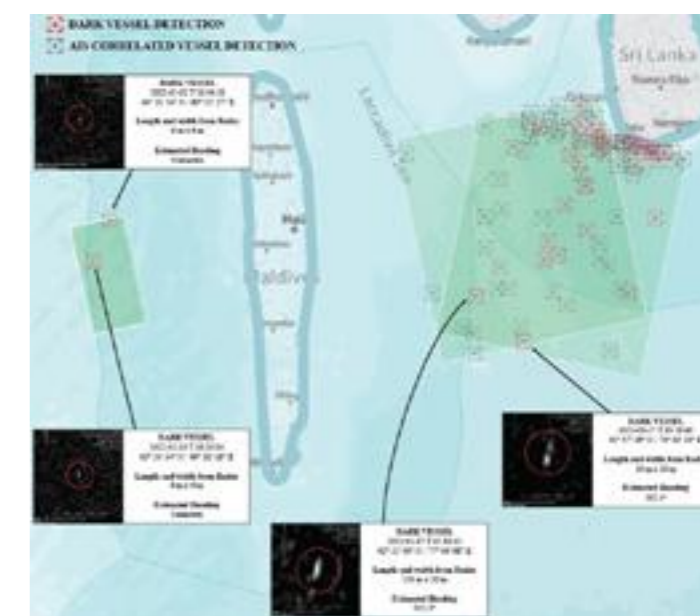
FAITS SAILLANTS EN 2022

- ✓ En Asie du Sud-Est, la formation à la sensibilisation au domaine maritime a été dispensée de manière directe au Cambodge, en Malaisie, aux Philippines, en Thaïlande, au Timor-Leste et au Viêt Nam. L'ONUDC a également encouragé la collaboration interagences en invitant différentes agences d'un même pays à se former ensemble (par exemple, les pêcheries, la garde côtière, la marine, les services de renseignement et l'immigration aux Philippines).
- ✓ À l'échelle de l'océan Indien, la formation Skylight a été dispensée au Bangladesh, au Sri Lanka et aux Maldives. Elle a été combinée à une formation en matière de VBSS, ce qui a permis d'obtenir une vision plus complète de la manière de prendre des mesures sur la base des informations obtenues grâce aux outils de sensibilisation au domaine maritime.
- ✓ En ce qui concerne le Golfe de Guinée, le GMCP a travaillé de concert avec les autorités maritimes régionales telles que l'ICC, le CRESMAO et le CRESMAC aux fins de la co-organisation et de la co-animation de formations virtuelles avec plus de 19 États membres.



En outre, la coopération entre Skylight et le GMCP a donné lieu à de nombreuses réussites.

- ✓ Grâce à Skylight, la garde côtière des Maldives a appréhendé cinq navires en 2021 et deux navires en 2022 pêchant illégalement à l'intérieur de sa ZEE. « Après avoir commencé à utiliser Skylight, nous nous sommes rendu compte que les mouvements de navires de pêche dans les eaux maldiviennes étaient beaucoup plus importants que ce que nous savions, » a déclaré le capitaine Sawaad.
- ✓ Les marines de Colombie et de République dominicaine ont signalé plus de trois cas où un événement « Dark Rendezvous » les a aidés à mettre en lumière un trafic de stupéfiants.
- ✓ La marine panaméenne a intercepté un navire pêchant illégalement dans l'aire marine protégée appelée Coiba Ridge tandis que la garde côtière philippine a sauvé l'équipage d'un bateau de plaisance grâce au flux AIS en temps quasi réel de Skylight.
- ✓ La marine fidjienne a indiqué que le nombre de navires interdits lors des patrouilles est passé de 1 à 2 à 10 à 14 depuis qu'elle se sert de Skylight. L'un de ses succès les plus récents a été la découverte de la contrebande d'alcool et de tabac dans ses ports.
- ✓ Lors d'une formation, le Centre de surveillance des pêches de Madagascar a repéré un navire pêchant illégalement la crevette au chalut dans sa zone de 2 milles nautiques et lui a envoyé une lettre d'avertissement officielle.
- ✓ Plus de 90 officiers de port du département de la pêche du Sri Lanka se servent de Skylight pour vérifier la conformité de l'industrie de la pêche aux exigences de l'AIS en ce qui concerne leurs bateaux et leurs engins de pêche.



À l'avenir, le GMCP poursuivra sa collaboration avec Skylight, en partageant les commentaires des États membres afin d'améliorer l'outil et de le rendre encore plus complémentaire de ce qui existe déjà dans leurs systèmes de veille. Quelques points forts :

- ✓ Sur le plan technique, Skylight est intégré à SeaVision et à YARIS - deux outils majeurs de partage d'informations - et son intégration à IORIS, à Dark Vessel Detection, à Global Fishing Watch et à certains outils nationaux en est à ses premiers stades.
- ✓ Skylight étend ses fonctionnalités de la fourniture d'événements basés sur l'AIS et les radars satellitaires à l'acquisition automatique d'images optiques à haute résolution suite à des événements, en passant par la fourniture d'images VIIRS et d'images optiques à basse résolution.
- ✓ En octobre 2022, Skylight a ajouté, à la demande générale, des événements d'activité sombre potentiels. Il s'agit d'événements générés lorsque la transmission AIS d'un navire reste absente pendant une longue période, certains de ces navires pouvant désactiver volontairement leur AIS pour dissimuler des activités illicites.



PARTENARIAT NSDD-GMCP

Si les risques de trafic radiologique et nucléaire (R/N) dans le domaine maritime sont faibles, les conséquences de la contrebande de ce type de matériel présentent de graves risques pour le monde entier. La perte ou le vol de matériel R / N peut entraîner des perturbations sociales, politiques et économiques et, pire encore, des pertes de vies humaines. Conscients de cette menace, le GMCP et le Bureau NSDD de la NSSA se sont associés pour renforcer les capacités des agences d'application des lois dans le monde entier afin de détecter et de décourager le trafic maritime de matières nucléaires et radiologiques.



RECHERCHE ET ANALYSE INDÉPENDANTES POUR CARTOGRAPHIER LE TRAFIC MARITIME DES MATIÈRES R/N

Le GMCP et le Bureau NSDD ont commandité une étude indépendante en 2022 qui a examiné les risques potentiels de trafic maritime, radiologique et nucléaire posés par les petits navires traditionnels non immatriculés dans quatre zones géographiques (Brésil, Afrique de l'Ouest, mer Rouge et Indonésie). Elle a également proposé des domaines susceptibles de faire l'objet d'une priorisation politique qui permettrait d'accroître la sensibilisation au domaine maritime à l'égard de ces petits navires et d'atténuer le risque de trafic.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ETATS MEMBRES DE L'ONU AFIN DE LEUR PERMETTRE DE DETECTER LE TRAFIC MARITIME DES MATIÈRES R/N

Le GMCP a soutenu le Bureau NSDD lors de son don d'équipement de détection de matières radiologiques / nucléaires à la garde côtière seychelloise afin de renforcer ses capacités de détection en milieu maritime. L'équipement remis aux Seychelles comprend des dosimètres de rayonnement personnel, des dispositifs d'identification des isotopes radiologiques (RIID), des sacs à dos de détection radiologique et un kit de lutte contre la contrebande maritime.

ACTIVITÉS DE DIFFUSION ET DE SENSIBILISATION

Ces deux organisations s'adressent à de nouveaux partenaires désireux de sensibiliser ces derniers aux menaces que représente la traite des êtres humains et de sonder leur intérêt pour une éventuelle coopération en matière de renforcement des capacités. Cette coopération comprend des discussions basées sur des scénarios et des dons potentiels.



INTÉGRATION DES PROCÉDURES DE VISITE, D'ARRAISONNEMENT, DE FOUILLE ET DE SAISIE (VBSS) DANS LA DÉTECTION DU TRAFIC MARITIME DES MATIÈRES R/N

Les deux organismes ont conçu un cours spécial en 2022 ayant pour but d'intégrer les procédures VBSS à la détection des matières R/N. Ainsi, les instructeurs du Bureau NSDD et du GMCP ont assuré la formation des participants des Maldives, de Maurice et des Seychelles à l'intégration de l'équipement de détection R/N dans le cadre des procédures VBSS afin de lutter contre la contrebande en mer. De plus, ils ont formé les participants à l'élaboration d'un concept d'opérations visant à répondre à toute menace R/N. La formation a inclus des opérations d'arraisonnement à quai et en cours de route.



PROGRAMMES



LES ACTIVITÉS DU GMCP EN MILIEU CARCÉRAL SE FONT EN PARTENARIAT AVEC LE PROGRAMME MONDIAL DE L'UNODC POUR RELEVER LES DÉFIS AUXQUELS FONT FACE LES PRISONS.

MALDIVES

EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE CORRECTIONNEL DES MALDIVES

PRISONS ET AGENCES SOUTENUES

- ✓ Siège du service correctionnel des Maldives
- ✓ Maafushi Prison
- ✓ Prison pour hommes
- ✓ Hulhumale Prison
- ✓ Asseyri Prison

DOMAINES D'INTERVENTION

- ✓ Sécurité pénitentiaire
- ✓ Renseignement pénitentiaire
- ✓ Gestion des incidents
- ✓ Réhabilitation et réinsertion



TYPE D'ACTIVITÉ

- ✓ Formation des agents pénitentiaires en matière de :
 - Sécurité dynamique
 - Gestion des incidents
 - Planification des mesures d'urgence
 - Recours à la force
 - Règles Nelson Mandela
- ✓ Mentorat des agents pénitentiaires
- ✓ Réponse à la pandémie de COVID-19
 - Formation à la prévention et à la réponse à la COVID-19 dans les lieux de détention
 - Fourniture d'équipements pour permettre aux détenus d'entrer en contact avec le monde extérieur



NOS RÉSULTATS

- ✓ 16 agents pénitentiaires ont suivi une formation à divers sujets, notamment la sécurité dynamique, les rapports d'information sur la sécurité et le recours à la force.
- ✓ 11 agents pénitentiaires ont pris part à un programme de collaboration conjoint avec l'administration pénitentiaire sri-lankaise intitulé « Exceller au-delà des défis émergents – l'administration pénitentiaire suite à la pandémie mondiale », qui a permis d'améliorer leurs connaissances sur les opérations et les activités pénitentiaires de l'administration pénitentiaire des Maldives suite à la pandémie de COVID-19.
- ✓ 11 officiers et membres du personnel technique ont bénéficié d'une formation de formateurs leur permettant de conduire des activités de réadaptation des détenus qui aident ces derniers à se réinsérer dans la société après leur libération.
- ✓ Un module de réadaptation des prisonniers, auquel 13 officiers et membres du personnel technique ont contribué lors du processus de validation, a été mis au point conformément aux qualifications académiques des Maldives.
- ✓ 12 officiers, y compris le personnel technique, ont participé au cours « Recourir à des approches sûres et sécurisées en matière de formation professionnelle et de réadaptation efficace ». Ce cours a pour but de renforcer la mise en œuvre des meilleures pratiques internationales relatives à la formation professionnelle dispensée en milieu carcéral dans le monde entier.
- ✓ Sept officiers se sont rendus au Kenya dans le cadre d'un voyage d'étude, visitant des prisons et des centres de formation à Nairobi et à Mombasa. Les participants ont été exposés à divers nouveaux aspects du commandement et du contrôle, y compris l'utilisation de compétences non techniques, le maintien d'un indice de bonheur carcéral, les opérations K9 et la formation des officiers aux parcours de carrière.



HISTOIRE D'IMPACT

NAJMA ABDULLA, DIRECTRICE ADJOINTE COMMANDEMENT DE LA RÉHABILITATION ET DE LA RÉINTÉGRATION DES PRISONNIERS, SERVICE CORRECTIONNEL DES MALDIVES

Les efforts continus et la collaboration de l'UNODC et du Service correctionnel des Maldives se conjugueront pour récompenser les efforts visant à améliorer les conditions de détention et à renforcer la gestion des prisons dans le but d'améliorer les perspectives de réinsertion sociale des nombreux individus ayant eu des démêlés avec la justice.

SRI LANKA

EN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DES PRISONS

PRISONS ET AGENCES SOUTENUES

- ✓ Département des prisons – Siège
- ✓ Welikada Prison Hospital
- ✓ Angunakolapelessa Prison
- ✓ Anuradhapura Prison
- ✓ Bogambara Prison
- ✓ Dumbara Prison
- ✓ Galle Prison
- ✓ Kalutara Prison
- ✓ Mahara Prison
- ✓ Matara Prison
- ✓ Pallansena Youth Correctional Center
- ✓ Pallekele Prison et Département de l'analyste du gouvernement

DOMAINES D'INTERVENTION

- ✓ Prévention de l'extrémisme violent (PEV)
- ✓ Sécurité et gestion des prisons
- ✓ Règles Nelson Mandela
- ✓ Procès virtuels
- ✓ Soutenir les efforts de réinsertion des détenus grâce au renforcement de la formation professionnelle
- ✓ Santé : Réponse à la COVID-19 : maladies transmissibles / non transmissibles ; bien-être physique et mental

NOS RÉSULTATS

- ✓ Formation de 38 agents pénitentiaires à la prévention de l'extrémisme violent (PEV)
- ✓ Neuf agents ont participé à une formation conjointe avec le service pénitentiaire des Maldives afin de renforcer leurs compétences en matière d'adaptation aux nouveaux défis posés par la pandémie et d'utilisation de la technologie pour améliorer l'accès à la justice et à des audiences équitables.
- ✓ Organisation de deux sessions de mentorat / coaching axées sur les mesures de prévention en milieu carcéral.
- ✓ Formation de 250 détenus et de 50 officiers aux pratiques agricoles modernes et durables
- ✓ Formation de 44 agents aux maladies transmissibles / non transmissibles, aux règles de Nelson Mandela et au bien-être mental et physique.
- ✓ Élaboration de procédures opérationnelle normalisée (PON) et d'un plan d'action pour combattre la COVID-19.
- ✓ Établissement des PON relatives aux plans d'urgence pour le contrôle des foules, les prises d'otages, les incendies et les protestations de masse.
- ✓ Rédaction et diffusion d'un guide à l'intention du personnel pénitentiaire portant sur la « gestion des prisonniers extrémistes violents ».
- ✓ Traduction des Règles Nelson Mandela en langues locales et leur distribution aux établissements pénitentiaires.
- ✓ Fourniture de matériaux de construction et d'équipements pour soutenir le développement de la formation professionnelle et les pratiques agricoles modernisées dans certaines prisons.
- ✓ Achat d'équipement pour le département de l'analyste du gouvernement afin de faciliter l'efficacité des enquêtes.

TYPE D'ACTIVITÉ

- ✓ Formation et mentorat des agents pénitentiaires en ce qui concerne :
 - Sécurité dynamique
 - Gestion des détenus à haut risque
 - Gestion des prisons
 - Procès et audiences à distance
 - Santé et bien-être des agents pénitentiaires et des détenus
- ✓ Formation du personnel affilié au département pénitentiaire à la santé et à l'agriculture, afin de renforcer le transfert de compétences et de connaissances aux détenus
- ✓ Soutenir la réhabilitation des détenus en leur offrant davantage de possibilités de suivre des formations professionnelles.
- ✓ Soutenir le développement d'infrastructures dans des prisons sélectionnées :
 - Construction d'une cellule de formation à l'Angunakolapelessa Prison.
 - Soutien infrastructurel en vue de moderniser les parcelles agricoles des établissements pénitentiaires à Mahara et à Pallansena, y compris les serres et les unités de culture de champignons.
 - Remise en état du sol de la cuisine et du réservoir d'eau à la Matara Prison.
 - Reconstruction de la clôture de la Pallansena Prison.
 - Développement des infrastructures de sécurité afin de renforcer la sécurité générale au sein des établissements pénitentiaires.
 - Soutien au renforcement des capacités et au développement des compétences dans le but d'améliorer l'efficacité des enquêtes et la production de preuves médico-légales.



KENYA

EN PARTENARIAT AVEC LE
SERVICE PÉNITENTIAIRE DU KENYA (KPS)

PRISONS ET AGENCES SOUTENUES

- ✓ Kamiti Maximum Prison
- ✓ Langata Women Prison
- ✓ Shimo La Tewa Maximum Security Prison
- ✓ Shimo La Tewa Women Prison

DOMAINES D'INTERVENTION

- ✓ Interventions ciblées en matière d'infrastructures
- ✓ Renforcement des capacités
- ✓ Soutien psychosocial aux agents pénitentiaires
- ✓ Programme de réhabilitation pour les prisonniers extrémiste violent
- ✓ Amélioration des infrastructures
- ✓ Mentorat en matière de sécurité

TYPE D'ACTIVITÉ

- ✓ Formation à la sécurité dynamique
- ✓ Formation à l'évaluation des risques
- ✓ Formation à l'établissement de rapports d'information sur la sécurité
- ✓ Atelier de sensibilisation à la communication d'informations sur la sécurité
- ✓ Formation à l'évaluation des besoins
- ✓ Formation aux contre-récits religieux
- ✓ Atelier sur la résilience aux traumatismes
- ✓ Atelier sur les récits alternatifs et le dialogue motivationnel

NOS RÉSULTATS

- ✓ Formation de 792 personnes, dont 354 femmes
- ✓ Organisation de 40 sessions de formation et de mentorat
- ✓ Formation à la sécurité dynamique : les agents pénitentiaires ainsi formés connaissent et respectent mieux les cadres internationaux des droits de l'homme relatifs à la détention, notamment les Règles Nelson Mandela et les Règles de Bangkok
- ✓ Rapports d'information sur la sécurité : le niveau et la qualité des rapports d'information sur la sécurité (SIR) dans les quatre institutions bénéficiant d'un soutien se sont considérablement améliorés
- ✓ Formation à l'évaluation des besoins : cette formation a permis aux agents pénitentiaires de mieux comprendre les besoins criminogènes des détenus, renforçant ainsi les efforts de réinsertion déployés dans les prisons
- ✓ Formation aux contre-récits religieux : cette formation a permis de mieux faire connaître les récits religieux utilisés pour propager la radicalisation et de renforcer les capacités des agents en matière de désengagement
- ✓ Résilience face aux traumatismes : les agents ont appris la manière de traiter et de se rapprocher des prisonniers extrémistes violents, et de mieux prendre soin de leur santé mentale
- ✓ CCTV (TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ) : l'installation de caméras de vidéosurveillance a permis de renforcer la surveillance dans les prisons ciblées. Les agents pénitentiaires sont en mesure de collecter et de stocker des données critiques qui sont utilisées pour déjouer les attaques et les plans d'évasion des prisonniers

HISTOIRE D'IMPACT

FORMATION AUX CONTRE-NARRATIFS RELIGIEUX: « Avant cette formation, nous avions très peur des prisonniers extrémistes violents, surtout lorsqu'ils s'exprimaient en arabe et que nous ne comprenions pas ce qu'ils voulaient dire. Nous nous méfions même de nos collègues agents pénitentiaires musulmans. Aujourd'hui, nous comprenons que le problème n'est pas la religion de l'islam, mais plutôt que les groupes extrémistes violents se servent des récits religieux pour induire les gens en erreur et les recruter. Cela nous a permis d'être plus confiants dans nos efforts visant à désengager les délinquants extrémistes violents, » a déclaré un agent pénitentiaire du SPK.

ATELIER SUR LA RÉSILIENCE AUX TRAUMATISMES ET ATELIER SUR LES RÉCITS ALTERNATIFS ET LE DIALOGUE MOTIVATIONNEL : « Je suis plus renseigné, plus confiant et bien équipé avec de nouveaux outils me permettant de diriger les détenus. Je juge moins les détenus et je suis plus tolérant. » - Agent pénitentiaire du KPS



SOMALIA

SECTEUR CORRECTIONNEL
EN PARTENARIAT AVEC LA
SOMALIE

PRISONS ET AGENCES SOUTENUES

- ✓ Garowe Prison – Puntland
- ✓ Complexe pénitentiaire et judiciaire de Mogadiscio - Centre-Sud de la Somalie
- ✓ MPCC et MCP
- ✓ Région Banadir
- ✓ Beledweyn – Hirshabelle
- ✓ Baidoa - État du Sud-Ouest
- ✓ Kismayo – Jubaland
- ✓ Hargeisa Prison – Somaliland
- ✓ Gabiley Female Prison – Somaliland
- ✓ Burao Prison – Somaliland
- ✓ Berbera Prison – Somaliland et Mandherra Prison – Somaliland

DOMAINES D'INTERVENTION

- ✓ Répondre aux besoins fondamentaux des détenus vulnérables
- ✓ Prévention de l'extrémisme violent en milieu carcéral
- ✓ Réhabilitation des installations ciblées
- ✓ Renforcement des capacités du corps des gardiens en matière de techniques d'administration pénitentiaire efficaces et conformes aux normes internationales
- ✓ Promotion de l'égalité des sexes en garantissant la participation des femmes à diverses activités liées aux prisons

TYPE D'ACTIVITÉ

01. CONSTRUCTION ET REMISE À NIVEAU

- Réhabilitation de la Berbera Prison
- Construction de blocs cellulaires supplémentaires dans le complexe pénitentiaire et judiciaire de Mogadiscio
- Amélioration de la sécurité de la Bosaso Prison
- Aménagement paysager et mise en service de deux blocs cellulaires supplémentaires dans le complexe pénitentiaire et judiciaire de Mogadiscio

02. FORMATION DU CORPS DES GARDIENS

- Programme à l'intention des cadres supérieurs (SMP)
- Formation des agents pénitentiaires féminins (FPO)
- Formation à la prévention de l'extrémisme violent (PEV)
- Inspection, conjointement avec le bureau du procureur général et le corps de garde somalien, des installations pénitentiaires dans le pays, en collaboration avec l'UNSOM
- Élaboration des procédures opérationnelles normalisées au niveau fédéral
- Formation des formateurs pour assurer la formation de base des agents pénitentiaires
- Formation à la sécurité dynamique
- Élaboration de la nouvelle loi somalienne sur les prisons

03. SESSIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATIVES À L'INTENTION DES DÉTENUS

- Couture
- Techniques d'application du henné et de maquillage
- Art culinaire (pâtisserie)
- Soudure
- Travaux électriques
- Plomberie



NOS RÉSULTATS

- ✓ Mise en place d'infrastructures pénitentiaires permettant de garantir des lieux de détention sûrs et respectueux des droits de l'homme
- ✓ Mise en œuvre d'activités visant à soutenir la réhabilitation et la réinsertion des prisonniers
- ✓ Renforcement des capacités des agents pénitentiaires
- ✓ Révision et application des lois et procédures pénitentiaires
- ✓ Travaux en cours sur l'infrastructure pénitentiaire afin de veiller à ce que les lieux de détention soient sûrs et respectueux des droits de l'homme
- ✓ Reconnaissance des cours de formation dispensés aux prisonniers

FORUM DE L'OCÉAN INDIEN SUR LA CRIMINALITÉ MARITIME

SRP PARTICIPATING COUNTRIES

Créé en 2015 par le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime, le Forum de l'océan Indien sur la criminalité maritime (IOFMC) sert de plateforme régionale en matière d'application des lois maritimes et de réseautage judiciaire entre les États riverains de l'océan Indien, réunissant les autorités nationales chargées de l'application de la loi et des poursuites judiciaires afin de promouvoir la coopération entre les États dans l'ensemble de la région de l'océan Indien. L'IOFMC comprend des sous-piliers consacrés à la mise en œuvre des aspects maritimes des sanctions imposées à la Somalie (résolution 2607/21 du CSNU) concernant le commerce du charbon de bois et le trafic d'autres marchandises licites et illicites qui financent les activités terroristes en Somalie. L'expiration de la résolution du CSNU sur la piraterie au large des côtes somaliennes a laissé quelques tâches résiduelles liées aux « Caïds de la piraterie », mais a également permis de débloquent certaines capacités pour traiter le problème plus large de la criminalité transnationale organisée en mer et d'autres activités maritimes illicites. L'IOFMC contribuera fortement au nouveau Groupe de contact sur les activités maritimes illicites dans l'océan Indien occidental (CGIMA-WIO), en aidant les États à mener des poursuites et des jugements équitables et efficaces (par l'intermédiaire du réseau des procureurs et des juges) et en renforçant les capacités de mener des opérations d'arraisonnement et d'inspection de navires (par l'intermédiaire du réseau des forces



« Le Forum de l'océan Indien sur la criminalité maritime permet à la région de coopérer et de tirer des enseignements des expériences partagées par les garde-côtes, les procureurs, les juges et les autorités nationales dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée dans nos mers, qui menace le développement efficace de l'économie bleue. »

JOHN STEED, CONSEILLER PRINCIPAL EN MATIÈRE DE CRIMINALITÉ MARITIME, ONUDC



Démonstration de procédures VBSS à l'intention des procureurs au Sri Lanka (mai 2022)

SOUTIEN AUX SANCTIONS/CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE EN MER

RCSNU 751 (RCSNU 2607/2021)

Sur la base d'une série de résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, dont la résolution 2662/202, le GMCP travaille, par l'intermédiaire de l'IOFMC, aux côtés du gouvernement fédéral de Somalie et d'autres parties prenantes, afin de perturber le commerce du charbon de bois somalien et le trafic d'autres marchandises licites et illicites susceptibles de financer des activités terroristes dans ce pays. En réponse aux mandats qui lui ont été confiés par le Conseil, le GMCP a élaboré un outil pratique contenant des techniques permettant aux États membres de détecter et d'enquêter efficacement sur les marchandises soumises à des sanctions et à des restrictions dans le Golfe d'Aden. Sous l'égide de l'IOFMC, le GMCP fait progresser son projet de protection et d'application des lois sur la pêche, qui comprend un exercice de patrouille avec des inspecteurs des pêches et des agents répressifs somaliens, ce qui permettra de consolider les capacités halieutiques en Somalie. De même, le GMCP a facilité l'élaboration d'une feuille de route pour lutter contre le commerce illicite qui finance le terrorisme en Somalie, et a lancé un cours d'apprentissage en ligne à l'intention des praticiens désireux d'apprendre la manière de procéder à des examens scientifiques du charbon de bois et de déterminer s'il provient de Somalie, en violation des sanctions. Le GMCP s'efforce de réunir les parties prenantes concernées, notamment l'opération Atalanta des forces navales européennes, les forces maritimes combinées (CMF) et d'autres forces navales, afin de faciliter la coopération régionale en matière de lutte contre les flux maritimes illicites et de renforcer la sensibilisation au domaine maritime.

ACTIVITÉS MARITIMES ILLICITES (AU TERME DE LA RCSNU 1814 (RCSNU 2608/2021))

L'expiration de la résolution du CSNU sur la piraterie au large des côtes somaliennes a laissé quelques travaux résiduels liés à la piraterie, mais a également permis à l'IOFMC de se consacrer aux activités maritimes illicites, en soutien au nouveau Groupe de contact sur les activités maritimes illicites dans l'océan Indien occidental (CGIMA-WIO). La criminalité transnationale organisée en mer et toute une série d'activités maritimes illicites constituent des menaces nouvelles et croissantes à l'égard de la région. L'IOFMC met à la disposition de la région toute une série d'expertises et de moyens permettant de lutter contre ces crimes et utilise son pouvoir de rassemblement pour partager des informations et dispenser des formations en cas de besoin.

Le Groupe de travail sur l'application de la loi (LETF) poursuit son travail de lutte contre les « Caïds de la piraterie » et comprend des fonctionnaires de plusieurs pays qui travaillent en collaboration avec INTERPOL et EUROPOL afin de coordonner et de hiérarchiser les enquêtes de grande valeur sur les individus qui ont tiré profit de la piraterie. À l'appui au LETF, en tant que facilitateurs, le GMCP continue de surveiller les principaux barons de la piraterie et les anciens Groupes d'action des pirates (PAGS) en Somalie, et fait des exposés au nom du LETF aux réunions SHADE, organisées par l'EUNAVFOR / CMF, sur la menace que les barons de la piraterie et les PAG qu'ils financent font peser sur la navigation dans la région, ainsi que sur le potentiel de retour de la piraterie en raison des nouvelles possibilités offertes par l'industrie pétrolière naissante.

RÉSEAU DES PROCUREURS ET DES JUGES

Le Forum du réseau des procureurs, un pilier transversal de l'IOFMC, permet aux procureurs de haut niveau de toute la région de l'océan Indien de se rencontrer, de partager leurs connaissances, de résoudre des problèmes et de discuter de stratégies de coopération en vue de poursuivre les crimes maritimes, notamment la piraterie, le trafic d'héroïne, la traite des personnes, le trafic illicite de migrants et le terrorisme maritime. Le Forum recourt à la méthodologie des procès simulés de manière à fournir une approche cohérente et coordonnée des poursuites et des jugements en matière de trafic maritime de stupéfiants. Les États membres bénéficient également d'un soutien ciblé leur permettant de passer en revue leur cadre juridique en vue de ratifier les conventions internationales pertinentes et de les transposer dans leur droit national.

RÉSEAU D'APPLICATION DU DROIT MARITIME

Les États membres de l'IOFMC ont accès à quatre centres de formation à l'application des lois maritimes gérés par le GMCP dans la région: Bangladesh, Maldives, Seychelles et Sri Lanka. Les officiers chargés de l'application des lois maritimes peuvent y suivre des formations à bord de navires confisqués à des trafiquants d'héroïne, à des pirates, à des trafiquants de migrants et à des groupes de pêcheurs clandestins. La possibilité de procéder à des exercices sur des navires similaires à ceux qu'ils rencontreront en mer et d'apprendre de la part des formateurs expérimentés du GMCP garantit la sécurité des opérations d'arraisonnement ultérieures, la saisie des produits de contrebande et la traduction en justice des auteurs d'infractions maritimes.

L'IOFMC promeut des initiatives au sein de la région visant à mettre au point des outils opérationnels susceptibles d'améliorer le partage de l'information et de renforcer la sensibilisation au domaine maritime. Il s'agit notamment de la formation aux systèmes et à l'analyse, de l'acquisition et de la réparation de capteurs et d'équipements connexes capables de fonctionner à partir de sites côtiers ou de navires de patrouille, et d'échanges entre experts analytiques d'organisations partenaires régionales et internationales.



Dans le cadre de son pilier intitulé « Southern Route Partnership » (SRP), l'IOFMC a organisé une Réunion de haut niveau des ministres de l'Intérieur de la région de l'océan Indien dans le but de lutter contre le trafic de stupéfiants en octobre 2016, à Colombo, au Sri Lanka. Cette réunion, à laquelle ont participé 18 États littoraux de la région de l'océan Indien, a permis d'ouvrir la voie à la coordination des organismes nationaux de lutte antidrogue et des partenaires internationaux afin d'identifier les domaines prioritaires et de coordonner le soutien qui renforce les objectifs communs. Le SRP sert également de plateforme favorisant des échanges réguliers et la réalisation de travaux de recherche concernant la Route maritime du Sud.

HISTOIRE D'IMPACT

JOYCE MARANGU AWINO, HSC
DIRECTRICE, RÉPRESSION ET INTERVENTION EN CAS D'URGENCE, GARDE CÔTIÈRE DU KENYA

Nous nous sommes servis du Forum sur la criminalité maritime dans l'océan Indien en tant que moyen de coopération autour d'une série de questions allant de l'application des sanctions en Somalie au trafic d'armes et de stupéfiants dans nos eaux. Ce Forum nous permet de coopérer rapidement avec les États de la région, les Nations unies et les forces navales déployées au niveau régional dans des scénarios évoluant rapidement et exigeant des décisions promptes. Par l'intermédiaire de l'IOFMC, nous avons également bénéficié d'un soutien au renforcement des capacités de notre Comité de gestion des frontières, sous forme de connaissances et d'équipements, y compris des drones. Dans le cadre de l'IOFMC, la KCG bénéficie également d'une formation dispensée par le GMCP à l'intention des garde-côtes et d'autres éléments chargés de l'application de la loi. À un niveau plus stratégique, le Kenya préside le nouveau Groupe de contact sur les activités maritimes illicites dans l'océan Indien occidental et le GMCP nous apporte un soutien pratique en tant que président. À ce titre, nous nous félicitons de ce partenariat qui nous permet de lutter ensemble contre la criminalité maritime.

PROCÈS SIMULÉS

OBJECTIF

Évaluer les cadres juridiques nationaux et former les procureurs et les juges aux affaires liées à la criminalité maritime. Cet exercice a pour but de faire progresser l'approche fondée sur les procès simulés afin de relever les défis sur terrain, notamment en ce qui concerne la préparation des dossiers, le traitement des preuves, l'interrogation des témoins et la gestion des procès.



Le GMCP a réalisé une vidéo éducative contenant des conseils étape par étape sur les procédures judiciaires à l'intention des praticiens de la justice pénale maritime, couvrant les points suivants: 1) accusations; 2) contestations préliminaires; 3) audiences; 4) déclarations écrites finales; et 5) jugement et recommandations.



NOS ACTIVITÉS

✓ ENGAGEMENT PRÉCOMPLÉT DES PROCUREURS

Mettre l'accent sur les avantages d'un engagement précoce grâce à des conseils juridiques préalables à l'arraisonnement et sur l'éventail d'options stratégiques et de prises de décisions opérationnelles susceptibles d'être rencontrées.

✓ DÉFIS PRÉLIMINAIRES

Former les praticiens à la formulation et à la rédaction d'arguments juridiques et leur donner l'occasion de faire des présentations orales ou écrites devant un juge ou un panel de juges issus d'États de la région concernée. En 2022, le GMCP a organisé deux formations au plaidoyer pour les procureurs au Sri Lanka.

✓ TRAITEMENT DES DOSSIERS PAR LES PROCUREURS

Discuter des questions qui préoccupent les procureurs, notamment les décisions d'inculpation, la compétence concurrente, la coopération internationale, la divulgation / signification de documents à la défense et au tribunal, les considérations relatives aux droits de l'homme et la rédaction des déclarations préliminaires et des plaidoiries.

✓ TRAITEMENT DES DOSSIERS PAR LA DÉFENSE

Veiller à l'inclusion des avocats de la défense si possible, avec pour objectif d'éviter la présentation de demandes, d'observations écrites et de présentations orales non fondées, et de démontrer que l'intérêt supérieur du client est pris en compte.

✓ PLAIDOYER / INTERROGATOIRE DES TÉMOINS

Dispenser une formation à une approche raisonnée, réfléchie et planifiée de l'interrogatoire et du contre-interrogatoire des témoins. Ces sessions sont destinées à permettre aux parties de se préparer aux audiences au cours desquelles des témoins seront appelés à comparaître.



En 2022, le GMCP a facilité des procès simulés sur le trafic de drogue en mer au Kenya, à Maurice, aux Seychelles et au Sri Lanka, avec pour objectif d'étendre ces exercices à d'autres pays de la région.



Le GMCP a facilité sept procès simulés en Afrique de l'Ouest et centrale en 2022. Les pays participants en Afrique de l'Ouest étaient la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Sénégal et le Togo. Les procès simulés dans ces pays portaient sur le détournement de pétrole, la piraterie maritime, le terrorisme maritime et le trafic de migrants par voie maritime. Un total de 42 procureurs et 63 membres du personnel chargé de l'application des lois maritimes y ont participé. En Afrique centrale, le Cameroun, le Gabon et Sao Tomé-et-Principe ont mis à l'épreuve leurs instruments juridiques nationaux au moyen de scénarios liés à la pollution marine et à la piraterie maritime. Au total, 48 procureurs et 117 membres du personnel chargé de l'application des lois maritimes ont pris part à l'exercice.

NOS ACTIVITÉS

✓ TÉMOINS

Permettre aux témoins de fournir des preuves de manière cohérente et claire et, en même temps, d'apprendre à se soumettre au contre-interrogatoire.

✓ DÉFIS EN MATIÈRE DE PREUVE

Former les enquêteurs à l'élaboration de stratégies d'enquête et à l'enregistrement des décisions. Les défis permanents comprennent les perquisitions et les saisies, la collecte, la manipulation et la gestion des pièces à conviction, les questions de détention, l'interrogatoire initial des témoins et des suspects, la récupération des preuves numériques et les techniques secrètes. Les enquêteurs sont tenus d'élaborer leur stratégie d'enquête et de consigner leurs décisions. En 2022, le GMCP a organisé une formation en matière de VBSS mettant l'accent sur le traitement des preuves pour les agences chargées de l'application des lois maritimes au Sri Lanka.

✓ PREUVES DIRECTES ET INDIRECTES / CIRCONSTANCIELLES

Former les enquêteurs et les procureurs à la construction d'un dossier sur la base de preuves indirectes. Les affaires maritimes, en particulier celles liées au trafic de drogue et d'armes (crime organisé), entraînent parfois le rejet par-dessus bord des éléments de preuve incriminants. Les enquêteurs et les procureurs devront donc souvent construire leur dossier à l'aide de preuves circonstancielles.

✓ ENQUÊTES FONDÉES SUR LE RENSEIGNEMENT / TECHNIQUES SECRÈTES

Veiller à ce que les services répressifs et les procureurs comprennent l'importance du renseignement et la manière dont il pourrait être utilisé et devrait être protégé dans le cadre d'une affaire pénale.

✓ QUESTIONS RELATIVES À LA GESTION DES DOSSIERS POUR LES JUGES ET LES MAGISTRATS

Les simulations explorent la manière dont les juges et les magistrats gèrent une affaire une fois que celle-ci passe à la phase judiciaire, notamment en ce qui concerne la chaîne de responsabilité.

Le GMCP poursuit son partenariat avec la marine américaine dans le cadre de leur série Express d'exercices multi-navires annuels dans différentes régions. Il s'agit, entre autres, des exercices OBANGAME - CUTLASS - PHOENIX - TRADEWINDS - SEACAT, où la composante juridique y est ajoutée. Ce dernier comprend également un partenariat avec INTERPOL.



Ces activités ont permis de mettre à l'essai les lois et procédures juridiques nationales pertinentes. Elles ont également fait apparaître les domaines devant faire l'objet d'une réforme juridique. Le recours à des experts et à des consultants internationaux et nationaux aux fins de la préparation et de la conduite des procès simulés a constitué un élément clé pour garantir le transfert des connaissances et des compétences et l'appropriation au niveau local.

RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS JURIDIQUES (LEGM)

Le GMCP-ONUDC aide les États membres à renforcer leurs capacités d'application du droit maritime et juridiques, ainsi que leurs capacités à perturber et à combattre la criminalité maritime. Chaque année, le GMCP-ONUDC organise une réunion mondiale d'experts juridiques pour discuter de nouvelles questions juridiques liées à la criminalité maritime et produire des documents sur des sujets connexes susceptibles de servir de base et de fondement à l'assistance technique offerte par l'ONUDC à l'échelle mondiale. Les experts élaborent des documents axés sur des thèmes techniques maritimes spécifiques et passent en revue et révisent le manuel de l'ONUDC sur la criminalité maritime à l'intention des praticiens de la justice pénale. Les thèmes de la réunion de 2022 comprenaient la présence constructive, les véhicules maritimes autonomes et l'application de la loi, ainsi que les crimes de pollution maritime.

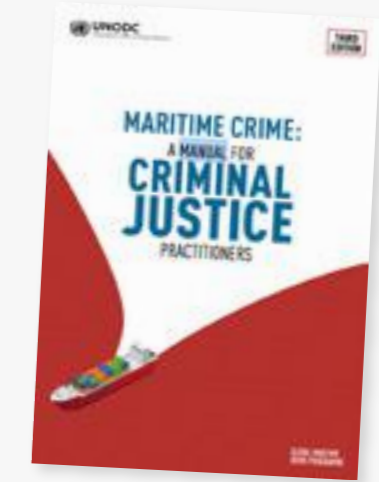


Le GMCP-ONUDC a organisé, en collaboration avec l'Université d'Oxford, la Réunion du groupe d'experts juridiques (LEGM) du 12 au 14 janvier 2023 à Oxford.

THÈMES POUR 2023

En 2023, la LEGM se consacrera à l'analyse des questions juridiques suivantes :

- ✓ **COMPÉTENCES PÉNALES EN MATIÈRE DE POLLUTION MARITIME**
- ✓ **COMPÉTENCE PÉNALE DE L'ÉTAT CÔTIÈRE**
- ✓ **COMPÉTENCE PÉNALE DE L'ÉTAT DU PAVILLON**
- ✓ **TRANSPORT MARITIME ET TERRORISME**
- ✓ **COMPÉTENCE PÉNALE EN MATIÈRE D'ARMES EN MER**
- ✓ **TRAFIC D'ARMES**



LIENS PERMETTANT À LA LEGM DE PUBLIER DES DOCUMENTS DE TRAVAIL ET DES MANUELS

Les experts participant à la LEGM, représentant tant le monde universitaire que les praticiens, ont élaboré un document intitulé « Criminalité maritime : un Manuel à l'intention des praticiens de la justice pénale », dont le contenu fait l'objet de mises à jour régulières. Le présent Manuel fournit un soutien technique clair, servant aussi bien d'outil de formation aux fins des activités de renforcement des capacités du GMCP que de guide au profit des praticiens de la justice pénale travaillant sur des affaires maritimes.

La troisième édition du Manuel propose deux nouveaux chapitres, à savoir un examen détaillé des questions juridiques liées aux navires dépourvus de nationalité et un aperçu de l'utilisation des pilotes de navires et des détachements des services répressifs dans le cadre de la coopération internationale. De même que pour les éditions précédentes, l'objectif du Manuel et de ses nouveaux chapitres est de servir de guide utile et facile à lire pour nos partenaires, nos homologues et les parties prenantes impliquées dans la lutte contre la criminalité maritime.

Le Forum s'est achevé sur un engagement plus fort envers la poursuite d'une plus grande égalité en faveur des femmes dans l'application des lois maritimes, autant dans la politique que dans la pratique.

COMMENT LA LEGM S'INSCRIT DANS LE CADRE PLUS LARGE DES TRAVAUX DU GMCP

Elle permet au GMCP-ONUDC d'avoir un aperçu technique des nouveaux crimes maritimes, en créant le contexte juridique nécessaire à l'analyse du mandat de l'ONUDC en vue de soutenir les États membres dans la lutte contre ces crimes, et en explorant la possibilité d'une nouvelle programmation du GMCP-ONUDC, en étroite coopération avec le monde universitaire. Par ailleurs, la LEGM révisé le Manuel, en préparant de nouvelles éditions et en y ajoutant de nouveaux chapitres, qui seront sélectionnés parmi les documents publiés par ses experts. Le Manuel en est actuellement à sa troisième édition.

LEGM AND GMCP TRAINING

La LEGM fournit au GMCP-ONUDC une analyse juridique avancée sur les nouveaux crimes maritimes à intégrer aux programmes de formation du GMCP, ainsi que des données juridiques à utiliser à l'appui des réformes juridiques au profit des États membres.

TECHNIQUES DE FOUILLE DES NAVIRES À QUAI

Le commerce international et l'économie mondiale dépendent fortement du transport maritime puisque plus de 80 % du volume des échanges internationaux de marchandises se font par voies maritimes. Du fait de la hausse du commerce mondial et des opérations de transport maritime, le trafic d'armes et de stupéfiants ainsi que la traite de personnes ont augmenté, les contrebandiers dissimulant des stupéfiants, des armes illégales et des êtres humains dans les cargaisons et les conteneurs. Par conséquent, les cours de formation du GMCP en matière de Techniques de fouille des navires à quai (PVST), également connus en tant que Cours de fouille des vraciers, visent à améliorer les capacités du personnel chargé de la gestion des frontières, notamment les agents des douanes, des autorités portuaires, de la pêche, de la marine et des garde-côtes. Les cours se concentrent sur les principes fondamentaux et les techniques de fouille de navires lorsqu'ils sont à quai dans un port ou des mouillages locaux. Cela facilitera, à son tour, le commerce dans les ports maritimes afin d'empêcher les mouvements transfrontaliers à caractère illicite de biens et d'êtres humains.

Le GMCP dispense des cours de formation aux Techniques de fouille des navires à quai (PVST) dont l'objectif est de fournir aux officiers chargés de l'application des lois maritimes des conseils complets quant aux principes fondamentaux de la fouille des navires à quai, en se concentrant sur les inspections des navires une fois qu'ils sont à quai et sur l'analyse à la suite de la saisie des navires de charge ou de pêche. Le cours est basé sur les techniques ASSA (At Sea Space Accountability) qui permettent d'enquêter sur les navires soupçonnés de se livrer à des activités criminelles organisées dans les domaines des armes, des stupéfiants et de la contrebande, pendant qu'ils sont à quai ou en mer, et ce, en conformité avec les lois maritimes internationales et les procédures nationales en matière d'application de la loi.

Le GMCP dispense également des cours destinés aux instructeurs PVST, ce qui permet à ces derniers d'acquérir les techniques nécessaires à la conduite d'un cours PVST et de dispenser un tel cours en temps réel, aux côtés et sous la supervision des instructeurs de l'ONUDC.



NOS ACTIVITÉS

01. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

- ✓ Formations PVST à l'intention du personnel chargé de l'application des lois maritimes, y compris les agents de la marine, des garde-côtes, des douanes, de la police, des services fiscaux et des pêcheries.
- ✓ Formations d'instructeurs PVST à l'intention du personnel chargé de l'application des lois maritimes, y compris les agents douaniers, afin de soutenir les formations.

02. COLLABORATION AVEC LES AGENCES FRONTALIÈRES

- ✓ Le partage des connaissances et de l'expérience des instructeurs PVST issus de différentes régions et du personnel des agences frontalières par le biais de cours PVST et de programmes d'échange d'instructeurs PVST contribue à l'échange de bonnes pratiques to share best practices



03. ASSURER LA SENSIBILISATION

- ✓ Sensibilisation à l'importance de recueillir et de traiter correctement les preuves pour que les poursuites et les condamnations se poursuivent sans heurts.
- ✓ Sensibilisation aux différentes techniques de fouille, en tenant compte des sensibilités culturelles des régions lors de la fouille des femmes à bord des navires.
- ✓ Sensibilisation aux techniques spécialisées de fouille des navires, en mettant l'accent sur la connaissance des indicateurs clés des compartiments suspects cachés à bord des navires.

04. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- ✓ Fourniture aux agences de gestion des frontières d'équipements destinés à la fouille des navires, notamment des casques de protection ventilés, des combinaisons, des bottes de sécurité, de grosses pinces, des clés à molette, des douilles et des cliquets de grande taille, des clés à anneaux et des télémètres à laser.

PAYS FORMÉS

- PAKISTAN
- KENYA
- MOZAMBIQUE
- TANZANIE
- SRI LANKA
- MALDIVES
- BANGLADESH

ORGANISATIONS FORMÉES

- DOUANES DU SRI LANKA
- DOUANES DES MALDIVES
- GARDE CÔTIÈRE DES MALDIVES
- GARDE CÔTIÈRE DU BANGLADESH
- POLICE FLUVIALE DU BANGLADESH
- PÊCHERIES DU BANGLADESH
- FORCE ANTI-NARCOTIQUE DU PAKISTAN
- GARDE CÔTIÈRE DU PAKISTAN
- MODÈLE DE COLLECTION DES DOUANES DU PAKISTAN
- ADMINISTRATION FISCALE DU KENYA
- GARDE CÔTIÈRE DU KENYA
- DOUANES DU MOZAMBIQUE
- MARINE DU MOZAMBIQUE
- ADMINISTRATION FISCALE DE TANZANIE

48

AGENTS FORMÉS AU NIVEAU DE L'Océan INDIEN OUEST

130

AGENTS FORMÉS AU NIVEAU DE L'Océan INDIEN EST

6

INSTRUCTEURS FORMÉS AU NIVEAU I DE L'Océan INDIEN OUEST

12

INSTRUCTEURS FORMÉS NIVEAU I DE Océan INDIEN EST

HISTOIRE D'IMPACT MME DILANI SIRIMANNA, SURINTENDANTE ADJOINTE DES DOUANES



J'ai eu l'honneur et le privilège de participer à la session de formation aux Techniques de fouille des navires à quai (PVST) ainsi qu'au cours d'instructeur PVST organisés par les experts de l'ONUDC aux Seychelles en octobre 2021. Les connaissances et l'expérience inestimables acquises au cours de cette formation me soutiendront énormément tout au long de ma carrière en tant qu'agent des douanes. Cette formation revêt une importance particulière pour moi, car le Sri Lanka, de par sa situation géographique de pays côtier, fait l'objet de diverses tentatives de contrebande, exploitant de nombreux navires qui transitent par nos ports. En effet, je suis très ravie de constater que le cours d'instructeur PVST m'a permis d'améliorer et de calibrer mes connaissances et mes compétences en tant qu'instructrice et que j'ai pu animer des sessions de formation PVST couronnées de succès, en partageant mes connaissances et mes expériences avec les douanes des Seychelles et des Maldives. Je suis particulièrement reconnaissante envers l'ONUDC, qui s'efforce de parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes en leur donnant l'occasion de représenter, d'exécuter et de renforcer leurs connaissances et leurs expériences, apportant ainsi une contribution cruciale à un avenir durable. Je me réjouis de faire partie de l'équipe PVST et espère travailler à la réalisation des buts et objectifs de l'ONUDC, en prenant part à la noble bataille contre les stupéfiants et la criminalité organisée, rendant ainsi ce monde plus sûr.

FORMATION EN MILIEU FLUVIAL

Les rivières représentent des voies importantes pour des échanges commerciaux dans les pays où les activités fluviales sont importantes, mais elles peuvent également être exploitées par des réseaux criminels à des fins d'activités illicites. Une fois que la contrebande et les autres marchandises illicites entrent dans un pays, les services répressifs doivent être bien formés et bien informés des points communs et des différences entre les interceptions maritimes et les opérations fluviales, en particulier en ce qui concerne la sécurité des frontières (c'est-à-dire les frontières fluviales internationales). En Amérique latine, en raison de leur longueur et de leur nombre, les rivières sont souvent appelées « autoroutes du trafic ».

Face à ces défis, le GMCP-ONU DC propose des programmes de formation visant à renforcer les capacités du personnel des organismes d'application de la loi orientés vers le milieu fluvial en matière de détection et de lutte contre les activités illicites se déroulant dans les fleuves et rivières. Il s'agit notamment de techniques de déplacement en rivière, d'arraisonnement et de fouille en rivière, d'exercices en espace confiné, de conduite tactique, de séances d'information sur la sécurité, de vérifications préalables et postérieures à l'opération et de survie en milieu fluvial. Cette dernière formation est spécifique aux opérateurs d'Amérique latine, où les forêts tropicales rendent le théâtre des opérations particulièrement difficile.



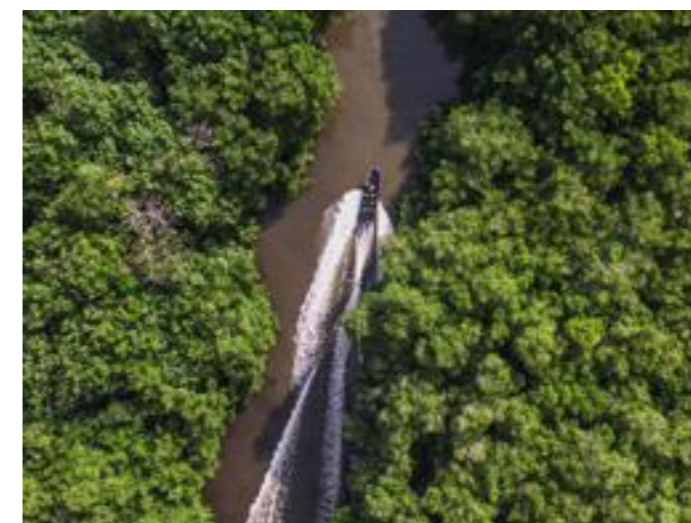
NOS ACTIVITÉS

- ✓ Organisation de plusieurs cours élémentaires en matière de matelotage et d'application des lois maritimes à l'intention d'organismes du Bangladesh, notamment la police fluviale et la garde côtière.
- ✓ Livraison d'équipements importants pour faciliter les opérations fluviales au Bangladesh, notamment des bateaux de patrouille au Département de lutte contre les stupéfiants, à la police fluviale et à la garde côtière.
- ✓ Soutien à la réalisation d'une formation régionale à la navigation fluviale et à la criminalité transnationale organisée en partenariat avec le Centro Internacional de Excelencia Fluvial Avanzada (CIEAF) à Turbo, en Colombie. La formation a été dispensée en Colombie, au Costa Rica, en Équateur et au Panama.
- ✓ Soutien à la mise en place d'une formation juridique en vue de veiller à un cadre juridique complet en collaboration avec les procureurs des régions riveraines.
- ✓ Soutien à la réalisation d'une formation transatlantique en partenariat avec le Centro de Integração e Aperfeiçoamento em Polícia Ambiental (CIAPA) à l'intention du Mozambique, de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie afin de lutter contre les flux illicites de l'Amérique latine vers l'Afrique australe et de l'Es Fourniture de matériel de formation et d'équipements pour la formation et les opérations essentielles du CIEA.



COLLABORATION AVEC LES AGENCES FRONTALIÈRES

- ✓ Réalisation d'une évaluation pour déterminer les besoins dans la région de Teknaf au Bangladesh, et une attention particulière est accordée à la rivière Naaf, une frontière fluviale utilisée à des fins d'activités illicites entre le Bangladesh et le Myanmar.
- ✓ Création d'un partenariat avec la marine colombienne et le CIEAF, ainsi qu'avec la police fédérale brésilienne et le CIAPA.



ASSURER LA SENSIBILISATION

- ✓ L'équipe du GMCP pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LAC) travaillera sur la « sensibilisation au domaine fluvial » à compter de 2023.

RÔLES SEXOSPÉCIFIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ MARITIME



La réalisation de l'égalité des sexes est devenue un principe fondamental de toutes les initiatives poursuivies par le GMCP de l'ONUDC. Bien que les femmes restent sous-représentées au sein des forces chargées de l'application des lois maritimes, il est également vrai qu'elles sont fortement touchées par la criminalité maritime. Par conséquent, conformément à l'objectif de développement durable n° 5, l'ONUDC s'est doté d'une stratégie pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2022-2026) afin d'assurer l'intégration des considérations relatives à l'égalité des sexes dans l'ensemble de sa programmation. L'objectif de cette stratégie est de reconnaître que l'égalité intersectionnelle des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles font partie intégrante de tous les aspects des processus institutionnels, du travail programmatique et des activités de projet de l'ONUDC qui rendent le monde plus sûr face aux stupéfiants, à la criminalité, à la corruption et au terrorisme. La stratégie préconise une approche à deux voies qui intègre l'égalité des sexes et reconnaît la théorie du changement. Certaines des activités auxquelles la stratégie incite comprennent l'établissement de rapports réguliers sur l'approche de l'ONUDC en matière d'intégration de la dimension de genre, ainsi que l'acquisition et la diffusion de connaissances en la matière.

Le GMCP a toujours soutenu les domaines prioritaires de l'égalité des sexes par la mise en œuvre et le suivi d'éléments à caractère sexospécifique dans le cadre de ses efforts de lutte contre la criminalité maritime à l'échelle mondiale. L'autonomisation des femmes au sein du GMCP en fait également partie. À titre d'exemple, l'Unité de soutien à la gestion (MSU) du GMCP a aidé les membres du personnel de soutien au programme, principalement des femmes, à améliorer leurs aptitudes et compétences en matière de présentation au-delà de leur domaine de travail, afin de les autonomiser et de leur permettre de faire avancer leur carrière.

NOS ACTIVITÉS

1. ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DES FEMMES

- ✓ Le GMCP encourage les agences chargées de l'application des lois maritime et les institutions gouvernementales dans certaines juridictions à nommer des fonctionnaires féminins aux fins de formations parrainées par l'ONUDC, y compris celles traditionnellement suivies par des officiers masculins, telles que les cours de navigation maritime (c'est-à-dire les cours de matelotage ou de capitaine de navire) ou les interdictions maritimes (c'est-à-dire VBSS), y compris dans les pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est.



2. ÉVÉNEMENTS CENTRÉS SUR LES FEMMES

- ✓ Le GMCP s'efforce de faire connaître la représentation inégale des femmes en matière d'application des lois maritimes en diffusant les résultats d'études et en reconnaissant les femmes pionnières afin de les inciter à accéder à des postes décisionnels. Il a notamment organisé les 6e et 7e Forums sur les femmes dans l'application des lois maritimes (Forums W-MLE), ainsi que la Réunion régionale des femmes qualifiées chargées de l'application des lois sur la pêche, afin d'encourager la coopération régionale en Asie du Sud et du Sud-Est.

3. PLUS DE RECHERCHE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES

- ✓ Le GMCP a fait réaliser des études sur les procédures opérationnelles normalisées concernant le rôle des femmes à bord des navires et sur les possibilités offertes aux femmes désireuses de poursuivre une carrière liée à la sensibilisation au domaine maritime. Le GMCP a fait mener ces études en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande.

HISTOIRES

- (PO) Le 18 novembre 2022, l'équipe du GMCP pour l'océan Pacifique a organisé le 7e Forum sur les femmes dans l'application des lois maritimes à Kuala Lumpur, en Malaisie. Le Forum a permis de réunir des experts indépendants et des praticiens professionnels, tels que ceux chargés de l'application des lois maritimes et des poursuites judiciaires d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Thaïlande et du Viet Nam, avec pour objectif de débattre des questions liées aux femmes opérant à bord des navires. Contrairement aux éditions précédentes, ce forum a veillé à ce que les hommes et les femmes officiers soient représentés dans la conversation afin d'augmenter le niveau de sensibilisation aux disparités existantes auxquelles sont confrontées les femmes au sein des agences de l'application des lois maritimes. En outre, le forum a permis à un groupe d'experts composé de femmes praticiennes de partager leur expérience du monde maritime en Inde, aux États-Unis et aux Philippines. Cette conversation révélatrice a permis aux femmes d'apprécier les défis communs auxquels elles étaient confrontées et les opportunités qui s'offraient à elles dans le monde entier. Parmi ces défis, citons les préjugés, l'insuffisance des politiques, la médiocrité de la mise en œuvre et des pratiques, ainsi que la non-inclusion des femmes dans les formations. Suite à cette session, les participants ont discuté et présenté plusieurs opportunités et solutions politiques dans le but de relever les défis susmentionnés. Le Forum s'est achevé sur un engagement plus fort en vue de poursuivre une plus grande égalité au profit des femmes dans l'application des lois maritimes, et ce tant au niveau des politiques que des pratiques.



- (GARS) En ce qui concerne les prisons somaliennes, le GMCP a adapté ses programmes de formation de manière à promouvoir l'intégration de l'égalité des sexes. La formation des agents pénitentiaires féminins et les activités de formation professionnelle offertes aux femmes détenues à Gabiley avaient pour but de maximiser la participation des femmes aux projets et de renforcer leur rôle au profit de l'ensemble de la communauté somalienne.
- (AO) En Afrique de l'Ouest et centrale, le GMCP a achevé une évaluation des dimensions sexospécifiques liées à la criminalité maritime, ainsi que des réponses et des capacités, afin d'identifier et d'analyser les menaces qui pèsent sur la sécurité maritime en ce qui concerne les différents types de crimes en mer. La tendance commune entre les pays évalués a permis de constater que les femmes étaient fortement impliquées dans l'application des lois maritimes, non seulement à des postes administratifs de soutien, mais aussi à des postes de renseignement ou de surveillance de terre, jouant ainsi un rôle essentiel en matière de sécurité maritime. De même, à l'échelle régionale, le GMCP a soutenu l'organisation de sept simulations de procès en matière de criminalité maritime, auxquels les femmes procureurs étaient représentées. Sur 90 procureurs, 41 femmes ont joué un rôle de premier plan devant les tribunaux lors des procès dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.



- (IOE) Le GMCP, en partenariat avec le Programme de contrôle des conteneurs (CCP) de l'ONUDC, a organisé en Asie du Sud une « Réunion régionale pour les femmes qualifiées chargées de l'application de la loi en matière de criminalité liée à la pêche, afin d'encourager la coopération régionale ». La réunion était axée sur le soutien aux efforts d'application des lois maritimes dans le cadre de la lutte contre la criminalité liée à la pêche, en accélérant le potentiel managérial des femmes chargées de l'application de la loi grâce à un leadership soucieux de l'égalité des sexes et à l'engagement en faveur des droits des femmes. Soutenu généreusement par le projet « Blue Enforcement » financé par le gouvernement norvégien, l'événement s'est tenu à Bangkok et a réuni 26 participants des Maldives, du Sri Lanka et de la Thaïlande.

VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES AU SEIN DU GMCP

Grâce à leur engagement et à leur passion, les Volontaires des Nations Unies répartis dans le monde entier contribuent quotidiennement à la mission du GMCP. Actuellement, 21 Volontaires des Nations Unies travaillent au sein du GMCP et sont basés dans différents lieux d'affectation, du Yémen à Bangkok, en passant par la République dominicaine et le Togo.



« Le programme des Volontaires des Nations Unies à Madagascar se réjouit d'avoir accueilli son tout premier volontaire au sein de l'ONUDC qui a récemment ouvert son bureau dans le pays. Nous espérons que ce sera le début d'une collaboration fructueuse permettant d'atteindre ensemble l'ODD 16. Nous sommes conscients du fort engagement des Volontaires en faveur d'un monde meilleur. Nous sommes convaincus que les Volontaires peuvent apporter leur savoir-faire, leur temps et leurs compétences pour y parvenir. De ce fait, nous continuons à les mobiliser autour du GMCP (Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime) dans le cadre de leur mission de lutte contre la criminalité maritime à laquelle notre pays est confronté. À Madagascar, les Volontaires sont très sollicités grâce à leur rapidité de déploiement et leur efficacité par rapport à leurs missions. De plus, on peut dire que les Agences les recrutent souvent pour faire face aux urgences humanitaires dans le pays. Les Volontaires constituent une aide précieuse pour les Nations Unies à Madagascar. Enfin, je voudrais partager l'esprit de la Journée Internationale des Volontaires de cette année : ensemble, agissons maintenant. »

NORAH RAZAFIMANDIMBY – COORDINATRICE PAYS DU PROGRAMME VNU À MADAGASCAR



INSPIREZ-VOUS

SOSSO ASSOTI – VNU NATIONAL BASÉ AU TOGO, ÉQUIPE DE L'OcéAN ATLANTIQUE

ASSOTI Sosso a travaillé pour l'Administration maritime togolaise et le Conseil togolais des chargeurs, où il a acquis huit ans d'expérience en matière d'aspects publics et commerciaux maritimes. En janvier 2020, il a rejoint le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime de l'ONUDC à Abuja, où il a apporté un soutien substantiel à la lutte contre la criminalité maritime aux États membres dans le golfe de Guinée. Actuellement, il est VNU national au Togo occupant un poste de gestion de programme et facilitant la mise en œuvre des activités de l'équipe de l'océan Atlantique dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

« Le GMCP m'a permis de prendre confiance en moi et m'a fait passer à un autre niveau professionnel. Aujourd'hui, je perçois les défis en tant qu'opportunités d'apprendre et de grandir. »

BECKY UDOCHUKWU ADIELE – VNU INTERNATIONAL BASÉ AU KENYA, ÉQUIPE DU GOLFE D'ADEN ET DE LA MER ROUGE

Becky a rejoint le GMCP GARS en mai 2021. Elle soutient le programme pénitentiaire du Somaliland et la lutte contre la criminalité transnationale organisée au sein de l'équipe de la mer Rouge, où elle assure la coordination avec les parties prenantes concernées en vue de mettre en œuvre des formations de renforcement des capacités à l'intention des agents issus du Kenya, de la Somalie et des pays du Golfe.

« Le volontariat au sein du GMCP-ONUDC a contribué à mon développement personnel et professionnel d'une manière que je n'aurais jamais pu imaginer. J'ai également l'occasion de constater l'impact du travail acharné que nous accomplissons »

NAOMI LEVY – VNU INTERNATIONAL BASÉ AU KENYA, ÉQUIPE DE L'OcéAN INDIEN OUEST

Après avoir travaillé au ministère français de la Défense, Naomi a rejoint l'ONUDC en tant que VNU en juillet 2022. Actuellement, elle est stationnée à Nairobi où elle travaille en tant que Chargée d'appui aux projets au sein du GMCP pour la région de l'océan Indien Ouest. À titre de membre de l'équipe juridique, ses tâches consistent à contribuer à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités du programme, telles que l'organisation de procès simulés, de colloques judiciaires et de forums du réseau des procureurs, y compris l'assistance logistique et en matière de coordination. Elle apporte également son soutien à des projets relevant du programme de Prévention de l'extrémisme violent (PEV).

« Travailler au sein du GMCP m'a permis de découvrir la mise en œuvre d'un projet de bout en bout, mais aussi les besoins des États membres dans leur combat contre la criminalité maritime. La nature transversale du GMCP m'a également permis de participer à d'autres projets tels que la prévention du terrorisme en milieu carcéral au Kenya. Enfin, j'ai eu le privilège d'apprendre davantage dans un environnement professionnel multiculturel et diversifié. »

KOTTEGODA CANKANAMGE PRAMUDI LANKANADEE, VNU NATIONAL BASÉ AU SRI LANKA, ÉQUIPE DE L'OcéAN INDIEN EST

Pramudi Lankanadee soutient les activités du GMCP au sein de l'équipe Océan Indien Est depuis février 2022. Elle a contribué à la compilation du « Compendium 2022 des saisies de stupéfiants en mer », un rapport analysant les tendances du trafic de stupéfiants dans la région de l'océan Indien, et a aidé à la mise en œuvre de projets dans le cadre du portefeuille de projets pénitentiaires du GMCP au Sri Lanka.

« Le GMCP m'a offert une plateforme idéale pour poursuivre ma passion et me développer en permanence, ainsi qu'une opportunité inestimable de servir mon objectif d'autonomisation de la communauté, ce dont je suis profondément reconnaissant. »

SOFIA BIASIN, VNU INTERNATIONAL BASÉ À MADAGASCAR, ÉQUIPE DE L'OcéAN INDIEN OUEST

Sofia est titulaire d'une maîtrise en droit (politique et relations internationales) de l'université de Pékin, en Chine. Elle a travaillé en qualité de responsable de l'aide internationale à la Commission européenne à Bruxelles et en tant que responsable de programme pour l'Agence italienne de coopération au développement au Soudan. Précédemment, elle avait travaillé pour l'ONUDC au Myanmar dans le cadre du programme sur les moyens de subsistance durables, en se concentrant sur la substitution illégale des cultures.

Sofia est actuellement VNU international (soutien aux projets) au sein du GMCP, basé à Antananarivo, où elle suit les activités de sécurité portuaire en Angola, aux Comores, à Madagascar et en Namibie.

ASYURA SALLEH, VNU INTERNATIONAL BASÉ EN THAÏLANDE, ÉQUIPE DE L'OcéAN PACIFIQUE

En tant que VNU, le Dr Asyura a eu l'occasion de poursuivre sa passion pour la sécurité maritime en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. Antérieurement, Asyura a servi de consultante pour le programme chargé de produire des analyses sur le trafic maritime de stupéfiants et de concevoir et développer des activités de programmation liées à la criminalité maritime. Avant de rejoindre l'ONUDC, elle a travaillé en tant que Responsable régionale de la recherche au sein d'ONG et de gouvernements, et a obtenu un doctorat à la S. Rajaratnam School of International Studies, à Singapour. À son poste actuel, elle supervise les activités de programmation régionale telles que le dialogue sur l'application du droit maritime et le forum sur les itinéraires du trafic maritime en Asie du Sud-Est.

« L'exposition dont j'ai bénéficié auprès du GMCP a été amusante et holistique, allant du fait d'apprendre comment faire participer et coordonner efficacement les activités de renforcement des capacités au sein d'une équipe, à la découverte de connaissances et d'opportunités de coordination parmi les parties prenantes de la sécurité maritime dans la région. J'ai hâte de continuer à faire progresser les capacités mondiales en matière de lutte contre la criminalité maritime grâce à ce programme. »

FRANCESCO CHIAVON, VNU INTERNATIONAL BASÉ EN SOMALIE, ÉQUIPE DU GOLFE D'ADEN ET DE LA MER ROUGE

Francesco est diplômé en droit international humanitaire et a toujours été passionné par la possibilité de se servir du droit international pour apporter de l'aide aux plus vulnérables. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'avocat en Italie et, après avoir travaillé au sein d'agences des Nations Unies et d'ONG, il a rejoint le GMCP-ONUDC en Somalie en 2021.

« Je n'aurais jamais pensé que ma carrière m'amènerait à travailler pour le secteur correctionnel en Somalie, une opportunité incroyable de travailler dans un pays brisé par des décennies de conflit et des institutions fragiles. J'ai la chance de collaborer à l'amélioration des conditions carcérales à Mogadiscio et en Somalie. C'est vraiment inspirant de travailler dans un domaine qui me permet d'utiliser ma formation juridique pour soutenir les personnes incarcérées les plus vulnérables. Le GMCP m'a offert une expérience unique en travaillant dans un pays fascinant, en soutenant la réhabilitation des prisonniers et en renforçant l'État de droit en Somalie. »

NOUS SOMMES L'INSPIRATION À L'ŒUVRE !

INNOVATION ET TECHNOLOGIE POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ MARITIME

Le GMCP a soutenu l'utilisation innovante de la technologie pour surmonter les défis liés à l'application des lois maritimes et a fait œuvre de pionnier dans l'introduction de nouvelles technologies au service de la lutte contre la criminalité maritime. Les initiatives du GMCP ont permis d'apporter des solutions technologiques avancées pour améliorer les capacités de communication, automatiser les processus, rendre l'enregistrement des navires inviolable, renforcer les capacités de détection des navires et faire progresser la technologie des drones.



NOS ACTIVITÉS

AMÉLIORER LA COMMUNICATION MARITIME TAMPER-PROOF VESSEL REGISTRATION

- ✓ Le GMCP a installé des systèmes de répéteurs radio et acquis des systèmes de communication radio dans des États archipélagiques tels que le Bangladesh, les Maldives, les Seychelles et la Tanzanie, afin d'étendre la couverture du réseau de communication radio des services de police.
- ✓ Afin de renforcer les systèmes de communication radio existants, le GMCP a installé de nouveaux mâts d'antenne, des antennes à haute performance et des équipements de communication radio afin d'améliorer les capacités de communication maritime dans les régions de la Somalie.

AUTOMATISATION DES PROCESSUS

- ✓ Le GMCP a fourni des solutions innovantes permettant d'automatiser les systèmes manuels dans l'administration des tribunaux. Aux Seychelles, le GMCP a facilité le développement d'un système informatisé d'administration des tribunaux afin de rationaliser les procédures judiciaires. Ce système comprenait également une capacité de transcription automatique pour l'enregistrement des procédures judiciaires. De même, au Kenya, le GMCP a facilité la numérisation des dossiers des tribunaux afin d'en améliorer le stockage et l'archivage.
- ✓ Le GMCP a installé une technologie de reconnaissance faciale à l'aéroport international Hazrat Shahjalal de Dhaka (Bangladesh),

à l'aéroport international de Brunei à Bandar Seri Begawan (Brunei Darussalam) et à l'aéroport international de Colombo (Sri Lanka) afin d'automatiser le contrôle des passagers par les forces de l'ordre dans les terminaux d'arrivée et de départ.

TAMPER-PROOF VESSEL REGISTRATION

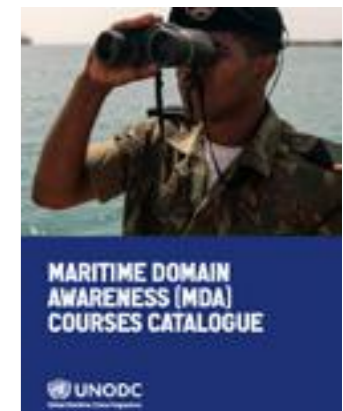
- ✓ Le GMCP, en partenariat avec le département de la pêche de Sabah en Malaisie, a mis à l'essai l'utilisation d'étiquettes et de lecteurs RFID pour la vérification des données relatives à l'immatriculation des navires à une distance de 50 m et sans contact physique avec les navires. La technologie RFID permet de s'affranchir de la nécessité d'un contact étroit pour authentifier les données d'enregistrement des navires.
- ✓ Le GMCP, en partenariat avec les garde-côtes philippins, teste actuellement l'utilisation de codes QR en tant que méthode inviolable pour les marquages d'immatriculation des bateaux sur la coque. Les codes QR rendent difficile la falsification des marques d'immatriculation des navires.
- ✓ Le GMCP travaille en étroite collaboration avec les organismes de réglementation maritime pour renforcer la protection contre les documents frauduleux en intégrant des codes QR qui permettent aux autres autorités maritimes et aux organismes chargés de l'application de la loi de vérifier rapidement l'authenticité des documents et des informations relatives au navire.

NOS ACTIVITÉS

CAPACITÉ DE DÉTECTION DES NAVIRES



- ✓ Le GMCP s'est associé à Skylight (Allan Institute for Artificial Intelligence - AI2) afin de permettre aux États membres d'accéder à un système de suivi des navires par satellite. Celui-ci utilise l'apprentissage automatique basé sur des algorithmes pour détecter les rendez-vous obscurs et les alertes d'entrée dans des zones géo-cloisonnées afin d'améliorer l'application des lois maritimes, en mettant l'accent sur la lutte contre la criminalité dans le secteur de la pêche. Le système Skylight a été fourni à titre gracieux à 40 États et à 3 organismes régionaux. Le soutien comprend également une formation régulière et des conseils sur l'utilisation efficace du système.
- ✓ Le GMCP a établi des écoles de sensibilisation au domaine maritime en Indonésie, aux Philippines et au Viêt Nam, fournissant des installations de formation adaptées et dédiées à cette formation. Ces écoles sont équipées de tableaux intelligents interactifs et ont accès aux plateformes de formation en la matière.
- ✓ Le GMCP a mis au point huit cours de formation à la sensibilisation au domaine maritime, dont la formation fondamentale (3 cours), la formation analytique (3 cours), la formation spécialisée à l'analyse radar (1 cours) et la collecte de données non techniques (HUMINT) auprès des communautés côtières (1 cours). Ces cours sont dispensés au personnel chargé de l'application des lois maritimes au sein de toutes les équipes.
- ✓ Le GMCP a introduit une technologie de pointe pour la détection des navires sombres avec l'installation d'un système de capteurs RF passifs terrestres sur l'île de Bongao, dans la province de Tawi-Tawi, à l'ouest de l'île de Mindanao, aux Philippines. Le capteur RF passif terrestre détectera les émissions radio des navires dans la mer de Sulu, ce qui permettra de localiser leur activité.
- ✓ Le GMCP, en tant que secrétariat du Forum des centres nationaux de fusion maritime (FNMFC) de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique, a organisé la troisième réunion des Chefs de centres (HoC) dans le cadre du FNMFC à Bali, en Indonésie, en août 2022. Cette réunion a été l'occasion de discuter des progrès de la technologie en matière de sensibilisation au domaine maritime et de son adaptation à l'application des lois maritimes.
- ✓ Le GMCP a soutenu la modernisation des équipements de surveillance aux centres d'opérations maritimes des îles Cook, des Fidji, de Kiribati, de Nauru, de Tonga et de Tuvalu dans la région du Pacifique, des Seychelles et de la Tanzanie dans la région de l'océan Indien Ouest, et des Maldives et du Sri Lanka dans la région de l'océan Indien Est, afin d'améliorer la surveillance maritime et les capacités d'intervention.
- ✓ Le GMCP a installé un radar côtier à bande X sur l'île de Tarawa, à Kiribati, afin d'améliorer les capacités de surveillance et d'intervention de l'Unité maritime de la police de Kiribati. En outre, on a également fourni des équipements radar au Centre d'opérations de la police maritime tanzanienne.
- ✓ Le GMCP a facilité la fourniture d'images radar à synthèse d'ouverture (SAR) à titre gracieux aux organismes nationaux chargés de l'application de la loi afin de détecter les navires d'intérêt dans le cadre des opérations de lutte contre les stupéfiants en mer.
- ✓ Le GMCP a collaboré étroitement avec l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM) et le programme Copernicus en ce qui concerne l'imagerie satellitaire destinée à soutenir les opérations maritimes de lutte contre la criminalité dans le secteur de la pêche.
- ✓ Le GMCP collabore avec les fournisseurs d'informations relatives à la sensibilisation au domaine maritime en utilisant des analyses à base d'algorithmes d'apprentissage automatique pour aider les États membres à détecter les navires qui enfreignent les sanctions imposées en vertu des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- ✓ Le GMCP a facilité l'engagement au niveau communautaire aux fins de la collecte de renseignements humains sur l'activité maritime en formant des chefs de village dans les provinces de Kadavu et de l'île de Lau à Fidji, ainsi que des dirigeants communautaires à Kiribati et à Samoa. La formation s'est concentrée sur la surveillance maritime et la sécurité des îles, afin d'améliorer le signalement aux centres de surveillance maritime des activités suspectes en mer observées par les communautés côtières.



DRONES POUR LA SURVEILLANCE MARITIME

- ✓ Le GMCP a fourni des drones aériens et une formation à la police maritime royale thaïlandaise dans le but de soutenir les patrouilles sur les berges pour lutter contre le trafic de stupéfiants le long du Mékong. En outre, des drones ont été fournis au Mozambique, aux Seychelles et au Sri Lanka pour la surveillance maritime afin de lutter contre le trafic de stupéfiants et d'autres activités illicites le long des itinéraires maritimes.
- ✓ Le GMCP a aidé la marine des Forces armées libanaises (LAF) à identifier des drones portables qui amélioreront la sensibilisation au domaine maritime et les capacités opérationnelles. Le GMCP évalue également l'intégration de l'imagerie des drones dans le centre d'opérations de la marine des Forces armées libanaises afin d'améliorer la visibilité des activités illicites dans les eaux territoriales du Liban.

DÉFENDRE LE CYBERESPACE: CÂBLES SOUS-MARINS ET CYBERMENACES EN MER

Au moins 95 % de toutes les données de télécommunications et environ 10 000 milliards de dollars de transactions économiques sont transmis chaque jour au moyen de câbles sous-marins. Dans notre monde « câblé » et interconnecté, tout, du contrôle du trafic aérien aux réservations d'hôtel, en passant par les soins médicaux et l'accès à l'argent liquide, dépend du réseau de câbles sous-marins. Les interférences, les perturbations et la destruction de ce réseau pourraient avoir des conséquences dramatiques sur la stabilité économique, la santé publique, la sûreté fondamentale et la sécurité nationale. Toute menace pesant sur les câbles sous-marins est une menace pour notre mode de vie.

Les câbles sous-marins ont approximativement le diamètre d'un tuyau d'arrosage et reposent au fond de l'océan. Ils risquent d'être endommagés de manière intentionnelle par des criminels ou par négligence par d'autres utilisateurs des mers, tels que les communautés de navigation et de pêche. La coordination de la réglementation, de la surveillance et de la protection par les acteurs chargés de l'application des lois maritimes est indispensable pour garantir la continuité de la circulation des données.

En vertu du droit international, tel qu'il ressort de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), les États ont le droit de poser et de réparer des câbles sous-marins. Dans la pratique, ce sont des acteurs du secteur privé qui posent, possèdent et exploitent environ 380 des 420 câbles sous-marins dans le monde. Bien que cela doive susciter une collaboration étroite entre ces opérateurs du secteur privé et les gouvernements dont les économies et les populations sont desservies par les données transmises via ces câbles sous-marins, peu d'États disposent des structures nécessaires pour faciliter cette relation.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer exige en outre que les États disposent de mesures de protection minimales sous forme d'infractions pénales en cas d'endommagement intentionnel ou par négligence des câbles en dehors de leurs eaux territoriales. Les États ont également intérêt à criminaliser les mêmes actes dans leurs eaux, où les dommages causés aux câbles sont plus probables lorsqu'ils arrivent sur le rivage dans des eaux moins profondes. Cependant, au niveau mondial, peu d'États ont criminalisé de tels actes, ce qui signifie qu'il n'existe actuellement aucun recours pour ce qui pourrait être des interruptions catastrophiques de la vie des États.

NOS ACTIVITÉS

CADRE NATIONAL POUR LA PROTECTION ET LA RÉSILIENCE DES CÂBLES SOUS-MARINS

- ✓ Le GMCP-ONUDC a élaboré un cadre national pour la protection et la résilience des câbles sous-marins qui doit servir d'outil aux États membres désireux d'élaborer des plans nationaux en la matière. Un plan national de protection et de résilience élaboré conformément au cadre détaillera les mesures qui pourraient ou devraient être prises pour protéger les réseaux de câbles de communication sous-marins, en fournissant les considérations de base et en consolidant les informations clés nécessaires à l'identification des vulnérabilités et à la réponse aux menaces, quelle qu'en soit l'origine. Les plans nationaux sont conçus sur mesure en tenant compte du contexte national ou régional et fonctionnent comme un instrument évolutif, afin de garantir une surveillance et une protection efficaces de ce domaine d'intérêt vital pour les États.
- ✓ Le cadre et les plans nationaux qui en découlent se fondent sur les conseils d'experts du Comité international de protection des câbles en ce qui concerne l'identification des meilleures pratiques en matière de protection et de résilience des câbles.

SOUTIEN À LA COORDINATION DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- ✓ Le GMCP-ONUDC travaille avec ses homologues nationaux en vue d'identifier et d'organiser des réunions de parties prenantes afin d'entamer un dialogue sur leurs positions, priorités et mandats respectifs en ce qui concerne la pose, la réparation, l'exploitation et la protection des câbles sous-marins. Ces principales parties prenantes ont toutes intérêt à ce qu'un plan national efficace et équilibré soit élaboré.



SOUTIEN À L'ÉLABORATION DE PLANS NATIONAUX ET RÉGIONAUX RELATIFS À LA PROTECTION ET À LA RÉSILIENCE DES CÂBLES SOUS-MARINS

- ✓ Le GMCP de l'ONUDC soutient le développement de plans nationaux et régionaux pour la protection et la résilience des câbles sous-marins. L'élaboration du plan débute par une réunion initiale des parties prenantes, suivie de la collecte et de la compilation du contenu avec les partenaires nationaux. Le GMCP-ONUDC et le CIPC fournissent un soutien et des conseils d'experts tout au long du processus.
- ✓ Le GMCP-ONUDC soutient également le contenu substantiel et le processus technique relatifs aux amendements législatifs nécessaires pour criminaliser les dommages causés aux câbles sous-marins, si la demande en est faite.
- ✓ En septembre 2022, le GMCP-ONUDC a organisé une série de réunions avec de multiples parties prenantes aux Maldives afin de faire le point sur les défis et les besoins en termes de protection et de résilience des câbles sous-marins, compte tenu de la géographie du pays.
- ✓ En octobre 2022, le GMCP-ONUDC a organisé le tout premier atelier multipartite en présentiel avec neuf institutions gouvernementales du Bangladesh afin d'identifier les défis liés à la protection des câbles sous-marins, dans le contexte de la forte activité portuaire et des nouveaux projets de développement des ports maritimes qui se déroulaient dans le pays. L'ONUDC élabore actuellement l'avant-projet du plan national qui sera diffusé et finalisé par les entités gouvernementales compétentes du Bangladesh.
- ✓ En collaboration avec le ministère de coordination des affaires maritimes et des investissements, le GMCP-ONUDC a organisé la première réunion des parties prenantes en Indonésie sur l'élaboration d'un plan national pour la résilience et la protection des câbles sous-marins. Cet événement, qui s'est tenu en février 2022, s'est déroulé en format hybride, réunissant neuf agences gouvernementales et entreprises de télécommunications.



CRIMES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Les océans constituent une source essentielle de nourriture et d'emploi pour des millions de personnes dans le monde. Selon le WWF, la moitié de la population mondiale dépend du poisson pour son apport en protéines. À mesure que la croissance démographique a entraîné une augmentation de la demande de poisson, l'industrie de la pêche s'est développée pour répondre à cette demande croissante. Cependant, compte tenu de l'expansion du secteur, la présence de la criminalité organisée dans l'industrie de la pêche a également pris de l'ampleur. Le secteur de la pêche est donc devenu vulnérable à un large éventail d'infractions tout au long de la chaîne de valeur et d'approvisionnement, tant sur terre qu'en mer. Ces crimes organisés constituent une menace pour la durabilité de la pêche, l'environnement marin et la stabilité des océans. Parmi ces infractions figurent la pêche non durable, la traite des êtres humains, le trafic de stupéfiants, la corruption, le blanchiment de capitaux, la fraude et l'évasion fiscale.

L'ONU DC définit les crimes dans le secteur de la pêche en deux catégories : les crimes associés au secteur de la pêche et les crimes le long de la chaîne de valeur de la pêche. Les crimes associés au secteur de la pêche n'ont pas de lien direct avec les opérations de pêche mais ont lieu sur des navires de pêche, dans des installations de pêche ou utilisent des opérations de pêche. Les crimes liés à la chaîne de valeur de la pêche sont ceux étroitement liés aux opérations de pêche, notamment la corruption, la fraude et la falsification, le blanchiment de capitaux, les délits fiscaux, la fraude douanière et fiscale et la traite des personnes.

Le mandat permettant au GMCP de travailler sur la criminalité dans le secteur de la pêche découle d'une série de résolutions de l'Assemblée générale remontant à 2009 et portant sur le lien entre la criminalité organisée internationale et la pêche illégale, ainsi que de diverses résolutions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ). Le GMCP offre une formation aux fonctionnaires chargés de l'application des lois maritimes dans le cadre des opérations d'arraisonnement des navires de pêche (FVBO) afin qu'ils acquièrent des connaissances sur la manière de lutter contre la criminalité dans le secteur de la pêche, notamment par l'utilisation de l'imagerie satellitaire, pour renforcer leur connaissance du domaine maritime, dans le cadre d'opérations spéciales en mer. En outre, le GMCP organise des procès simulés et des exercices de simulation à l'intention des procureurs, des juges et d'autres responsables de l'application de la loi, afin de leur permettre de poursuivre efficacement les affaires liées à la criminalité dans le secteur de la pêche. Le GMCP se concentre également sur le soutien aux États en matière de renforcement de la coordination et de la coopération interagences, ainsi que sur l'organisation de réunions régionales visant à lutter contre la criminalité dans ce secteur.

En 2022, le GMCP-ONU DC a organisé plusieurs cours en matière de FVBO à l'intention des responsables de l'application des lois maritimes et des autorités de la pêche aux Maldives et au Sri Lanka, et s'emploie actuellement à réaliser une analyse des lacunes, à élaborer un module de cours en la matière et à analyser les cadres juridiques et internationaux existants pour s'attaquer à la criminalité maritime dans la région. Le GMCP a également soutenu les efforts de l'Équateur visant à renforcer la coordination inter-agences contre la criminalité maritime aux Galapagos en organisant des sessions pour cartographier les autorités et leurs responsabilités de manière à assurer une coordination et une poursuite efficaces des crimes commis en mer. En outre, il a organisé un atelier interagences en Équateur au cours duquel un projet de lignes directrices sur la coordination interagences a été élaboré, ainsi qu'une autre session visant à renforcer les lignes directrices existantes concernant la chaîne de responsabilité.

De plus, le GMCP a apporté son soutien aux préparatifs de la première patrouille d'application des lois sur la pêche dans la zone économique exclusive (ZEE) de la Somalie, afin de démontrer les capacités disponibles dans le pays pour protéger et faire respecter les cadres juridiques existants. Le GMCP-ONU DC, en collaboration avec la Force navale de l'UE (EUNAVFOR), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) et l'Autorité seychelloise de la pêche (SFA), a organisé avec succès une formation à Mahé, aux Seychelles, pour le ministère de la Pêche et des Ressources marines (MoFMR), la Force de police somalienne (SPF) et le bureau du Procureur général. La formation comprenait des activités relatives aux cadres juridiques, à la juridiction, aux procédures d'arraisonnement, à la sécurité en mer, à la planification des opérations et à la coopération interagences. En outre, le GMCP a organisé une formation au droit maritime pour les officiers chargés de l'application des lois de la SPF et les inspecteurs des pêches du ministère de la pêche à Mogadiscio, en Somalie, dans le but d'améliorer les connaissances sur les cadres juridiques maritimes, en particulier les règles d'engagement, le recours à la force, les procédures de collecte et de traitement des preuves, les procédures d'enquête spéciales et les droits de l'homme. L'ONU DC GMCP poursuivra ses efforts de dissuasion des crimes dans le secteur de la pêche et ce, avec le concours de ses donateurs, en particulier le gouvernement norvégien et ses partenaires.



NOS ACTIVITÉS

01. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

- ✓ Fournir des formations aux opérations d'arraisonnement des navires de pêche (FVBO) aux fonctionnaires chargés de l'application des lois maritimes, y compris la marine, les garde-côtes, les douanes et les départements de la pêche.
- ✓ Fournir une formation en matière de VBSS à bord des navires de pêche à l'intention du personnel chargé de l'application des lois maritimes, y compris les autorités de pêche, en étroite collaboration avec la FAO et les organisations régionales de pêche.
- ✓ Soutenir les agences portuaires et celles chargées de l'application des lois maritimes afin d'assurer la conformité de la gestion des eaux de ballast par les navires, et des activités similaires par les petites embarcations.



02. LÉGISLATION

- ✓ Organiser des réunions de consultation des parties prenantes avec les autorités de la pêche et le département du procureur général afin d'élaborer des modules et manuels consacrés à la pêche.
- ✓ Assurer que les agents affectés au département de la pêche analysent les règles nationales et les normes internationales.
- ✓ Veiller à la conception d'un module de formation à la pêche pour les FVBO.
- ✓ Cartographier les divisions administratives et opérationnelles des autorités de la pêche, y compris la fonctionnalité opérationnelle des divisions de haute mer, et les relations entre les agences impliquées dans la pêche.



03. DETECTION

- ✓ Fournir des connaissances spécialisées aux fonctionnaires chargés de l'application des lois maritimes par le biais de l'imagerie satellitaire.
- ✓ Aider les services chargés de l'application des lois maritimes à analyser les tendances et les schémas des mouvements de navires afin d'améliorer les stratégies de patrouille.
- ✓ Faciliter les exercices relatifs à la sensibilisation au domaine maritime grâce à la coordination d'une plateforme commune en coopération avec les fournisseurs de technologie.



04. ENQUÊTE

- ✓ Former les agences chargées de l'application des lois maritimes à la collecte précise de preuves à bord des navires de pêche.
- ✓ Former le personnel du ministère de la Justice à la collecte et à la présentation d'éléments de preuve à l'appui des poursuites judiciaires.
- ✓ Former les procureurs aux crimes perpétrés dans le secteur de la pêche.

05. COOPÉRATION

- Tables rondes avec la marine, les garde-côtes et les autorités chargées de la pêche.
- ✓ Réunions avec la marine, les garde-côtes, les ministères de la pêche et d'autres autorités.
- ✓ Partenariat avec le WWF par le biais d'un protocole d'accord sur la programmation conjointe.
- Facilitation de la coopération interagences, y compris l'EUNAVFOR, la FAO, la CTOI pour lutter contre la criminalité liée à la pêche.
- ✓ Élaboration de lignes directrices pour la coopération interagences.
- ✓ Facilitation des ateliers interagences pour les agences chargées de l'application des lois maritimes, y compris les douanes, les autorités portuaires, les autorités de pêche, les marines et les garde-côtes, afin d'assurer une approche globale face aux crimes commis dans le secteur de la pêche, en coopération avec d'autres partenaires tels que la CCP.

CRIMES AFFECTANT LES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS ET MARINS

Nos océans sont confrontés à un mélange complexe de pressions environnementales, sociales et économiques. Au premier rang de ces pressions figure la pollution marine, élément clé d'un réseau d'activités endommageant des habitats naturels essentiels et réduisant les populations d'espèces marines, qui comprend également la surpêche, le développement côtier et le tourisme. La pollution marine est un problème transfrontalier imputable à des modes de production et de consommation non durables, à une mauvaise gestion des déchets solides, à un manque de ressources financières et à l'absence d'infrastructures appropriées. Les pays où les taux de pollution marine sont élevés tendent également à avoir des cadres juridiques et politiques faibles ou inadéquats et une mauvaise application de la législation, notamment en ce qui concerne le commerce transfrontalier interrégional de déchets dangereux illégaux. Ces réseaux sont bien coordonnés et font partie d'un réseau complexe d'opérateurs à l'intérieur et à l'extérieur des pays. Les crimes qui affectent les écosystèmes côtiers et marins menacent l'État de droit, la gouvernance et la sécurité nationale, privent les communautés locales de leurs moyens de subsistance et ont un impact négatif sur le développement social et économique.

La pollution marine se produit lorsque des effets nocifs résultent de l'introduction dans l'océan de produits chimiques, de particules, de déchets industriels, agricoles et résidentiels, de bruit ou d'organismes envahissants. Les sources les plus courantes de pollution marine comprennent la pêche et l'aquaculture, les rejets illégaux ou accidentels en mer par les navires, ainsi que l'exploitation et l'extraction en mer. On estime que plus de 150 millions de tonnes de plastique se sont accumulées dans les océans du monde entier et que 4,6 à 12,7 millions de tonnes s'y ajoutent chaque année. Outre leur toxicité pour la vie marine, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), présents dans le pétrole brut, sont très difficiles à nettoyer et persistent pendant des années dans les sédiments et l'environnement marin. Les rejets de résidus de cargaison par les vraquiers peuvent également polluer les ports, les voies navigables et les océans. Dans de nombreux cas, les navires rejettent intentionnellement des déchets illégaux, en dépit des réglementations nationales et internationales interdisant de telles actions. L'absence de normes nationales incite certains paquebots de croisière à déverser leurs déchets dans des endroits où les sanctions sont insuffisantes et où l'application de la loi est faible.



Le GMCP a fourni des équipements spécialisés à la Sri Lanka Marine Environment Protection Authority (MEPA) afin de minimiser l'impact de la pollution à la suite de l'incident survenu en 2020 impliquant le navire X-Press Pearl.

Malheureusement, la hausse des températures et l'acidité des océans résultant des émissions de carbone, conjuguées à la pollution marine, ont un impact préjudiciable plus important sur la vie marine. Bien que de nombreux crimes contribuent à cette réalité, les crimes suivants sont parmi les plus importants :

- ✓ POLLUTION MARINE D'ORIGINE TERRESTRE
- ✓ POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES PROVENANT DES NAVIRES
- ✓ DÉVERSEMENT DES EAUX DE CALE
- ✓ AUTRES POLLUANTS
- ✓ CHALUTAGE DE FOND
- ✓ CRIMINALITÉ LIÉE À LA PÊCHE
- ✓ PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE
- ✓ TRAFIC DE DÉCHETS
- ✓ TRAFIC DE DÉCHETS PLASTIQUES



Le GMCP a apporté son soutien au gouvernement mauricien en matière d'application de la loi et de poursuites judiciaires à la suite de la marée noire du MV Wakashio en 2020.



NOS ACTIVITÉS



STRENGTHENING LEGAL FRAMEWORKS

- ✓ Soutenir les réformes juridiques portant sur les délits de pollution marine causée par les navires et la législation relative à l'élimination des déchets marins, ainsi que la formation à leur mise en œuvre au niveau national.
- ✓ Soutenir l'harmonisation des procédures opérationnelles normalisées concernant les crimes qui affectent l'environnement des États côtiers et ceux du pavillon.
- ✓ Aider les États à développer de bonnes pratiques, des cadres de gouvernance et des réglementations pour les zones marines protégées (ZMP).



RENFORCER LES CAPACITÉS DE DÉTECTION

- ✓ Soutenir les exercices relatifs à la sensibilisation au domaine maritime en coordonnant une plateforme commune en coopération avec le fournisseur de technologie AI2 et son système Skylight, point focal de l'ONUDC pour l'AESM en ce qui concerne la surveillance de la pollution marine.
- ✓ Améliorer les capacités de surveillance maritime grâce à une formation analytique spécialisée et à des patrouilles, en s'appuyant sur l'utilisation d'images satellite, de patrouilles de drones, de capteurs de surveillance terrestres et en adoptant des systèmes d'apprentissage automatique à base d'algorithmes pour le suivi des navires.
- ✓ Promouvoir l'échange de renseignements ainsi que la surveillance et le signalement des navires impliqués dans l'élimination illégale de déchets en mer.
- ✓ Dispenser une formation interagences par le biais d'exercices utilisant des études de cas basées sur des incidents antérieurs de pollution marine.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES EN MATIÈRE D'ENQUÊTE, DE POURSUITE ET DE JUGEMENT

- ✓ Former les garde-côtes à la collecte et à la présentation de preuves à l'appui des poursuites.
- ✓ Dispenser une formation à l'application de la législation sur la pollution marine en ce qui concerne les rejets et déversements intentionnels et accidentels de déchets par les navires en mer, y compris la fourniture d'équipements spécialisés tels que des dispersants, des kits de déversement et des barrages flottants afin d'améliorer les réponses aux incidents de pollution en mer et de minimiser l'impact sur l'environnement marin.
- ✓ Améliorer et appliquer les réglementations portuaires en partenariat avec la CCP en ce qui concerne la gestion des déchets et les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination.
- ✓ Offrir une formation en matière de VBSS en milieu fluvial aux agences chargées de l'application des lois maritimes, y compris à la police fluviale.
- ✓ Renforcer les capacités opérationnelles des agences chargées de l'application des lois maritimes à mener des actions répressives et à gérer le trafic maritime dans le cadre de l'exploitation minière en eaux profondes.
- ✓ Soutenir les agences portuaires et celles chargées de l'application des lois maritimes en vue d'assurer la conformité en matière de gestion des eaux de ballast par les navires et d'activités similaires par les petites embarcations de façon à empêcher le déplacement d'agents pathogènes et d'espèces invasives.
- ✓ Former les procureurs à la pollution marine et au trafic illégal de déchets dans le domaine maritime, ainsi qu'aux cadres juridiques nationaux et internationaux pertinents, en coopération avec le PNUE et le secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.
- ✓ Dispenser une formation juridique aux procureurs et aux agences chargées de l'application des lois maritimes au sujet du droit de la mer et d'autres cadres juridiques internationaux pertinents, notamment la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL).
- ✓ Soutenir la formation en matière d'enquêtes et de poursuites à l'égard des journaux de bord falsifiés concernant les rejets d'eaux de cale.
- ✓ Faciliter les procès simulés pour les procureurs afin de tester leurs cadres juridiques et d'améliorer leurs compétences relatives aux preuves admissibles en justice, à la préparation des affaires, aux procédures judiciaires et à la connaissance de la pollution marine.
- ✓ Soutenir la formation aux techniques d'enquête et de poursuite liées à la criminalité due à la pollution marine causée par les navires, notamment en ciblant les entreprises conformément à l'article 10 de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.



ÉVALUATIONS ET RECHERCHES FONDÉES SUR LES DONNÉES PROBANTES

- ✓ Établir des rapports de recherche sur le transport et les mouvements de matières plastiques, de déchets toxiques et d'autres déchets dangereux par voie maritime, ainsi que sur les systèmes de revenus des groupes criminels qui tirent profit de cette pratique.



RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION

- ✓ Soutenir l'amélioration des stratégies régionales de gestion des frontières afin d'assurer une meilleure protection des zones maritimes et des aires marines protégées.
- ✓ Faciliter la coordination interagences et le dialogue entre les parties prenantes chargées de l'application de la loi et les autorités environnementales.
- ✓ Faciliter la coopération juridique et l'entraide judiciaire en ce qui concerne la criminalité liée à la pollution marine causée par les navires.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME MARITIME

Le terrorisme est l'une des nombreuses formes de criminalité habituellement associées à la terre qui existe également en mer. Les terroristes ont pris pour cible des navires militaires et civils en route et dans les ports, et utilisent également la mer comme moyen de transport des combattants et de leurs armes vers les lieux de leurs attaques. Ils se servent également des recettes du commerce maritime légitime et illégitime pour financer leurs activités. La capacité des États à surveiller étroitement les navires en mer contribue au succès croissant des régimes de sanctions imposés au terrorisme, tels que le régime de sanctions imposé à la République démocratique de Corée du Nord conformément à la résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le GMCP s'efforce d'aider les États membres à lutter contre le terrorisme maritime depuis sa création et ne cesse de le faire. En collaboration avec les garde-côtes, les procureurs, les tribunaux et les autorités portuaires, ce programme offre un large éventail de services d'assistance technique permettant de lutter contre le terrorisme maritime. Ce soutien va de la surveillance à l'aide des dernières technologies satellitaires aux procès simulés d'affaires de terrorisme maritime, en passant par l'amélioration de la sécurité des ports. Reconnaissant que le terrorisme maritime est souvent lié à d'autres formes de criminalité maritime, la plupart des capacités offertes aux agents chargés de l'application des lois maritimes sont également utiles à la lutte contre le terrorisme maritime. Les formations en matière de VBSS que nous dispensons dans les océans Atlantique, Pacifique et Indien, ainsi que notre programme de procès simulés, comportent des volets consacrés au terrorisme maritime. Nous utilisons également nos mécanismes de coopération régionale pour favoriser l'intégration de la sensibilisation au domaine maritime ayant pour objectif d'améliorer l'efficacité des patrouilles maritimes.



NOS ACTIVITÉS

Océan Atlantique

- ✓ Exercices de simulation autour d'affaires de terrorisme maritime au Ghana et au Nigeria.
- ✓ Soutien à la réforme de la législation sur le terrorisme maritime en Côte d'Ivoire et formation à la mise en œuvre de la législation sur le terrorisme maritime au Ghana.
- ✓ Renforcement des capacités et mentorat en matière de lutte contre le terrorisme maritime au Bénin, au Sénégal et au Togo.

Océan Indien

- ✓ Formation maritime au Sri Lanka, aux Maldives et aux Seychelles à l'aide de navires cibles capturés, afin de permettre aux agences chargées de l'application des lois maritimes de s'exercer à l'arraisonnement et à la fouille des navires soupçonnés de transporter des terroristes et leur matériel.
- ✓ Amélioration de la surveillance maritime et des patrouilles grâce à l'imagerie satellitaire, aux drones, aux capteurs de surveillance côtière et à l'apprentissage automatique.
- ✓ Des orientations sur l'utilisation de personnel de sécurité privé armé sous contrat en mer et la réglementation des armureries flottantes.
- ✓ Renforcement des capacités en matière de sécurité de la navigation et de sécurité portuaire au regard des menaces terroristes.
- ✓ Soutien à la gestion des frontières et à la protection des infrastructures numériques contre les groupes terroristes.
- ✓ Formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés en mer et à la sécurité des îles éloignées pour les douanes, la police et les garde-côtes aux Maldives.
- ✓ Mise à disposition de technologies de reconnaissance faciale.

Mer Méditerranée

- ✓ Livraison et formation à l'utilisation des équipements de sensibilisation au domaine maritime pour la marine des forces armées libanaises afin de lutter contre la menace du terrorisme maritime le long de ses côtes.
- ✓ Formation à la protection CBRN et à la décontamination au Liban pour la marine des Forces armées libanaises afin de lutter contre le terrorisme CBRN et son trafic.
- ✓ Formation à l'application des lois maritimes au Chypre, y compris l'utilisation de véhicules sous-marins télécommandés (ROV) pour lutter contre les engins explosifs improvisés en milieu aquatique, en coopération avec la marine égyptienne et la police maritime chypriote.

Registre mondial des navires

- ✓ Coopération avec les groupes d'experts en vue de l'établissement d'un registre consolidé des navires identifiés comme étant utilisés à des fins de violation des sanctions.

Sanctions des Nations Unies

- ✓ Le GMCP-ONUDC soutient les États membres des Nations Unies en fournissant des outils de conformité aux sanctions applicables aux registres des États du pavillon et des formations à l'interdiction de sanctions spécifiques aux agences chargées de l'application des lois maritimes et aux procureurs.



Golfe d'Aden et Mer Rouge

- ✓ Recherche sur les composantes liées au trafic d'engins explosifs improvisés, les systèmes de revenus des groupes criminels et le commerce du charbon de bois au titre de la résolution 2662 du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- ✓ Réalisation d'une formation médico-légale basée sur un guide du charbon de bois afin de soutenir la mise en œuvre de la résolution 2662 du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- ✓ Élaboration d'un outil pratique décrivant les techniques de détection et d'enquête sur les flux maritimes de marchandises soumises à des sanctions et à des restrictions dans le golfe d'Aden.
- ✓ Renforcement ciblé des capacités des homologues somaliens afin d'améliorer la perturbation des flux illicites.
- ✓ Exécution d'une analyse sur la perturbation du financement du terrorisme en Somalie.

Océan Pacifique

- ✓ Facilitation du Groupe de contact sur les mers de Sulu et des Célèbes (CGSCS) pour aborder la question des activités des petits bateaux impliqués dans la criminalité maritime, y compris les enlèvements contre rançon et le trafic de contrebande.
- ✓ Soutien aux initiatives des Philippines et de la Malaisie visant à numériser l'enregistrement des petits bateaux à l'aide de plaques de pointage à code QR.
- ✓ Facilitation d'une réunion trimestrielle des commandants régionaux des garde-côtes de Sulu.
- ✓ Fourniture aux garde-côtes philippins d'une caméra thermique longue distance à installer dans un endroit critique de Mindanao pour sécuriser le littoral dans la zone de ZamBaSuL-Ta grâce à la détection de petites cibles se déplaçant rapidement.
- ✓ Mise à disposition d'informations sur la réponse aux nouvelles tendances de la criminalité maritime dans les mers de Sulu et de Célèbes, y compris l'évolution de la menace liée à l'utilisation de drones par des militants dans l'archipel de Sulu.
- ✓ Des scanners à code QR ont été donnés aux gardes-côtes philippins pour soutenir le développement d'un système d'identification numérique des navires destiné aux petites embarcations maritimes dans les mers de Sulu et de Célèbes.
- ✓ Facilitation d'un exercice de simulation virtuelle sur le transfert de la surveillance d'un navire d'intérêt dans la mer de Sulu.
- ✓ Facilitation d'une réunion des commandants régionaux des gardes-côtes (3SuluX) pour faire le point sur les développements récents et les mises à jour dans la zone maritime à trois frontières.
- ✓ Mise en place d'un réseau de recherche recueillant des informations de source ouverte sur la criminalité maritime dans les mers de Sulu et des Célèbes, avec des chercheurs basés à Sulawesi Nord, Kalimantan Nord, Sabah et Mindanao Sud.
- ✓ Intégration d'un spécialiste en terrorisme maritime de l'université de St. Andrews, au Royaume-Uni, pour analyser la criminalité maritime dans les mers de Sulu et de Célèbes.
- ✓ Mise en œuvre d'une initiative pilote visant à installer des étiquettes RFID sur les navires de pêche dans la région de Sabah (Malaisie) en tant que technologie innovante permettant de lire à distance les informations relatives à l'immatriculation des navires.
- ✓ Installation d'un système terrestre de capteurs RF passifs sur l'île de Bongao à Tawi-Tawi (Philippines) afin de détecter les émissions RF des navires dans la région de la mer de Sulu et d'identifier les activités obscures des navires.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU: DISSUADER LES VIOLATIONS DES SANCTIONS EN MER

Parmi ses quatorze régimes de sanctions actifs, le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) ne peut imposer des sanctions sur les navires que par l'intermédiaire du Comité des sanctions sur la Corée du Nord (RES 1718, 2006). Pourtant, les navires sont des instruments clés dans la circulation clandestine et illicite des marchandises, en violation de plusieurs autres régimes de sanctions du CSNU. Le succès des embargos sur les armes, de l'interdiction des engins explosifs improvisés (EEI), de la non-prolifération et d'autres mesures ordonnées par le CSNU dépend fortement de la capacité de la communauté internationale à participer à leur mise en œuvre en détectant les activités suspectes et en y réagissant. À la demande des États membres des Nations Unies ou sur mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies, le GMCP-ONUSD aide les agences de lutte contre la criminalité transnationale et les acteurs de la justice pénale à détecter et à interdire les violations des sanctions commises le long des côtes.



TECHNIQUES DESTINÉES À PERTURBER L'APPLICATION DES LOIS MARITIMES

Le fait d'aider les États membres de l'ONU à exercer leur compétence en matière d'application de la loi au large de leurs côtes est une priorité absolue pour le GMCP-ONUSD. Présent sur tous les océans, le Programme a développé des réseaux et une expertise qui lui permettent de dispenser des formations de haut niveau à la détection des navires suspects et l'interdiction des armes, des biens à double usage, du matériel CBRN et autres produits sanctionnés.

DÉTECTION ET INTERDICTION



Le Programme met particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités de détection par la mise en place de centres de sensibilisation au domaine maritime tout en facilitant l'échange d'informations aux niveaux national et régional avec les pays voisins et les missions navales internationales. Grâce à son programme spécialisé en matière de VBSS, le GMCP forme et encadre les opérateurs chargés de l'application des lois maritimes en ce qui concerne l'interdiction des navires suspects en mer. De plus amples informations sur les programmes sont disponibles dans les annexes de la présente brochure.

MANUELS RELATIFS À LA PERTURBATION DES SANCTIONS EN MER



Composante essentielle de la réponse du GMCP-ONUSD aux violations des sanctions, l'élaboration de manuels relatifs à la perturbation des sanctions en mer facilite la mise en œuvre des résolutions du CSNU par les États membres. Servant d'outils d'orientation pour tous les acteurs chargés de l'application des lois maritimes, les manuels visent à combler le déficit de connaissances parmi les partenaires clés en fournissant des informations sur mesure par rapport à des régions spécifiques et au trafic illicite de marchandises spécifiques. Les manuels décrivent les exportations, les importations et les itinéraires ainsi que les techniques de collecte de preuves qui permettent aux autorités maritimes et aux organismes d'application de la loi d'améliorer leur capacité de détection, d'interception et d'enquête sur les navires suspects en mer.

SOUTIEN AUX REGISTRES DU PAVILLON EN VUE DE L'APPLICATION DES SANCTIONS

Bien qu'il reste un élément clé en matière de dissuasion des violations de sanctions en mer, l'aspect territorial de la compétence d'exécution n'est pas le seul outil permettant aux États de faire respecter le droit en mer. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) a codifié le cadre juridique international régissant la nationalité des navires : les États ont non seulement la compétence exclusive de contrôler les navires battant leur pavillon, mais ils ont aussi plusieurs obligations à cet égard. Compte tenu de l'exclusivité qui caractérise la juridiction d'un État sur les navires battant son pavillon, la capacité de chaque registre du pavillon à exercer une diligence raisonnable et à faire appliquer la loi sur sa flotte est essentielle. Le GMCP-ONUSD aide les États membres des Nations Unies à développer une capacité de surveillance de leurs navires afin de lutter efficacement contre les criminels opérant dans les zones côtières et en haute mer. L'approche du programme se concentre sur trois aspects clés de la conformité visant à établir une stratégie interne de respect des sanctions, à développer une capacité de surveillance des flottes et à faciliter l'échange de données entre les partenaires des secteurs public et privé.



INTERNAL SANCTION COMPLIANCE STRATEGY



Malgré les efforts déployés par la communauté internationale, les contrevenants aux sanctions continuent d'opérer par le biais de plusieurs pratiques d'évasion évolutives : désactivation ou manipulation du système d'identification automatique (AIS), modification physique de l'identification du navire, falsification des documents de cargaison et du navire, transferts de navire à navire et changement de l'État de pavillon, entre autres. En réponse à ces menaces émergentes et évolutives, le GMCP-ONUSD aide les registres des pavillons à développer et à mettre à jour une stratégie interne pour se conformer à la résolution du CSNU.

SURVEILLANCE DES NAVIRES



Bien que plusieurs États du pavillon aient développé des structures efficaces pour surveiller la conformité de leur flotte aux sanctions du CSNU, beaucoup manquent d'incitations, de ressources ou de conseils techniques en la matière. Les organisations criminelles sont conscientes de ces faiblesses et s'efforcent de les exploiter. Le GMCP-ONUSD offre son soutien aux États membres de l'ONU ayant pour but d'accroître leurs capacités de surveillance des pavillons en fournissant des équipements et des formations sur le terrain et en intégrant des experts internationaux dans les administrations des États du pavillon.

PLATEFORMES D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS



L'échange d'informations est crucial dans la lutte contre les violations des sanctions car il résout une disparité de capacité entre les registres des pavillons. Lorsqu'un navire est radié d'un registre, ses propriétaires peuvent demander l'immatriculation sous un nouveau nom. Sans échange d'informations, le nouveau registre ne dispose d'aucune information sur le comportement passé du navire et peut accepter la demande, permettant ainsi au navire de poursuivre ses opérations illicites par « changement de pavillon ». Le GMCP-ONUSD encourage et soutient les États membres des Nations Unies dans l'utilisation des plateformes d'échange d'informations pour accroître leur capacité à prendre des décisions éclairées en matière d'enregistrement.

CONFORMITÉ LÉGALE ET RÉGLEMENTAIRE

Essentiels pour guider la communauté des forces de l'ordre et les services de poursuite, les lois et réglementations doivent d'abord refléter le contenu des sanctions du Conseil de sécurité en tant qu'infractions pénales. Le GMCP-ONUSD a été particulièrement actif à cet égard en Asie du Sud-Est, où plusieurs évaluations ont été menées sur la législation, les réglementations et les pratiques soutenant la compétence du cadre juridique existant pour faire respecter efficacement le respect des résolutions du CSNU relatives aux sanctions du secteur maritime contre la RPDC (y compris les résolutions 2321 (2016), 2397 (2017), 2270 (2016), 1874 (2009) et 2270 (2016)).



Formation et réseautage en matière de poursuites : Avec un large éventail d'outils allant de la formation de base des procureurs aux procès simulés, le GMCP-ONUSD offre aux États bénéficiaires un cours spécialisé adapté aux spécificités juridiques et pratiques nationales (par exemple, types de sanctions et modes d'évasion), qui permet aux procureurs de maîtriser les outils juridiques à leur disposition aux fins de la poursuite des contrevenants aux sanctions. Compte tenu de la nature transnationale des infractions liées aux sanctions, le GMCP-ONUSD aide également les services de poursuites à établir des réseaux avec des pays étrangers le long des itinéraires de trafic (au niveau régional ou au-delà) afin d'accroître l'entraide juridique dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée.



INITIATIVE CÉRÉALIÈRE DE LA MER NOIRE (BSGI)

Le Centre de coordination conjoint (CCC) a été créé le 27 juillet 2022 à Istanbul avec pour mission de soutenir la mise en œuvre de l'Initiative céréalière de la mer Noire (ICMN), qui facilite la mise en place d'un corridor maritime humanitaire permettant aux navires d'exporter des céréales, d'autres denrées alimentaires et des engrais depuis l'Ukraine. Le CCC se compose de représentants de l'Ukraine, de la Fédération de Russie, de la Turquie et des Nations Unies. Environ 21 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires se trouvant dans les trois principaux ports ukrainiens de la mer Noire - Odessa, Chornomorsk et Yuzhny - sont exportées vers divers endroits du monde. L'initiative contribue à la prévention de la faim dans le monde, à la réduction de l'insécurité alimentaire mondiale et à la sécurité des navires marchands qui livrent des céréales et des denrées alimentaires. Au 30 décembre 2022, le tonnage total de céréales et autres denrées alimentaires exportées depuis les trois ports ukrainiens s'élevait à 15 965 575 tonnes métriques. Au total, 1 211 voyages (601 à l'arrivée et 610 au départ) avaient été autorisés à cette date.

IMPACT SUR LE MONDE

L'Initiative a contribué à la stimulation du commerce, à la stabilisation et à la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires. Au 24 novembre, 20 % des cargaisons étaient destinées à des pays à revenu faible ou moyen inférieur, 28 % à des pays à revenu moyen supérieur et 52 % à des pays à revenu élevé. 44 % du blé exporté est destiné à des pays à revenu faible ou moyen inférieur. Les bénéficiaires sont l'Égypte (4 %), l'Inde (2 %), l'Iran (1 %), le Bangladesh (3 %), le Kenya (1 %) et le Soudan (0,55 %), le Liban (0,60 %), le Yémen (1 %), la Somalie (0,24 %), Djibouti (0,06 %) et la Tunisie (2 %). Ce chiffre inclut les navires affrétés par l'ONU qui livrent de l'aide alimentaire humanitaire aux opérations de secours. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a acheté jusqu'à présent 325 800 tonnes métriques de blé pour soutenir l'aide humanitaire dans la Corne de l'Afrique, au Yémen et en Afghanistan.



GMCP CONTRIBUTION

Le Service de gestion des frontières (BMB) de l'ONUDC a contacté le GMCP pour lui demander de soutenir les inspections de navires en fournissant des inspecteurs et du personnel de soutien administratif aux équipes conjointes russes, turques et ukrainiennes d'inspection des navires de l'ONU basées à Istanbul. Ces équipes relèvent du CCC en ce qui concerne l'inspection des navires qui partent de la mer Noire avec des céréales et des denrées alimentaires et de ceux qui entrent vides dans la mer Noire pour y collecter des céréales.

À ce jour, le GMCP a déployé 15 membres du personnel chargés de tâches administratives et d'inspection dans le cadre de l'Initiative céréalière de la mer Noire. Les inspecteurs du GMCP, ainsi que des équipes russes, turques et ukrainiennes, procèdent à l'inspection des navires à destination et en provenance des ports ukrainiens. Un soutien administratif a été fourni aux fins de la coordination et de la planification des activités d'inspection des navires.



COLLABORATION AVEC D'AUTRES AGENCES

Le CCC est composé de représentants de l'Ukraine, de la Fédération de Russie, de la Turquie et des Nations unies. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation maritime internationale (OMI) et le Service de gestion des frontières (BMB) de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) assistent le CCC dans le cadre de l'inspection des navires. Le GMCP, l'un des principaux programmes du BMB de l'ONUDC, soutient en permanence l'initiative en mettant à disposition des inspecteurs et du personnel de soutien administratif.

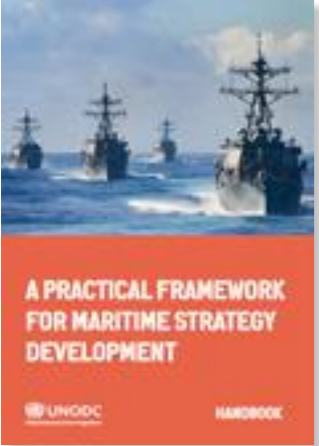







HISTOIRE D'IMPACT AMIR ABDULLA, ANCIEN COORDINATEUR DE L'ONU, CCC

À l'époque où j'étais coordinateur des Nations Unies en charge de l'ICMN, plus de dix millions de tonnes de nourriture ont été exportées d'Ukraine à bord de plus de 350 navires. Chacun de ces navires a fait l'objet d'une inspection à vide en route vers l'Ukraine et à plein lors du voyage de départ. On ne saurait trop insister sur l'importance du rôle joué par les inspecteurs de l'ONUDC dans le cadre de cette initiative. Le professionnalisme et l'enthousiasme dont l'équipe de l'ONUDC a fait preuve chaque jour alors qu'elle s'appretait à quitter les locaux du CCC afin de monter à bord des navires soumis à l'inspection m'ont impressionné. Ils faisaient partie intégrante de l'équipe des Nations Unies et leur enthousiasme était contagieux. Je leur disais souvent, lors des réunions d'information matinales, qu'ils étaient l'épine dorsale de l'ICMN et que nous comptions vraiment sur eux, dans la mesure où ils constituaient l'interface entre le CCC et les navires participant à l'initiative. Je me réjouis d'avoir rencontré les membres du groupe de l'ONUDC et je garderai précieusement les amitiés qui se sont nouées au fur et à mesure que nous nous efforçons tous de faire de l'initiative un succès.

PUBLICATIONS

MANUELS

PUBLICATIONS

CATALOGUES ET MANUELS DE FORMATION

